

Mangroves

Subsistance locale vs profits des entreprises

Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales

Coordination générale: Ricardo Carrere
Traduction: Sylvia Falcao - Elena De Munno
Edition: Hersilia Fonseca
Maquette: Flavio Pazos
Photos de la couverture: © Greenpeace

©: **Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales**

Secrétariat international
Maldonado 1858, Montevideo, Uruguay
Téléphone: 598 2 413 2989 - Télécopie: 598 2 418 0762
Courrier électronique: wrm@wrm.org.uy
Page Web: <http://www.wrm.org.uy>

Bureau en Europe
1c Fossey Business Centre, Stratford Road, Moreton in Marsh
GL 56 9NQ, Royaume Uni
Téléphone: 44 1608 652 893 - Télécopie: 44 1608 652 878
Courrier électronique: info@fppwrm.gn.apc.org

Cette publication est disponible également en espagnol et en anglais

Le contenu de la présente publication peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable, sous réserve de citer expressément son auteur, le Mouvement mondial pour les Forêts tropicales, et de lui communiquer toute reproduction.

Publié en décembre 2002

ISBN: 9974-7719-0-0

L'élaboration du contenu de cette publication a été réalisée grâce au soutien financier de Novib (Pays-Bas) et de la Société suédoise pour la Conservation de la Nature. La préparation et la réalisation de ce livre ont été faites grâce au soutien financier du Programme des Forêts tropicales, géré par le Comité hollandais pour la UICN (CH-UICN/TRP). Les opinions versées, les informations présentées, ainsi que les termes géographiques et géopolitiques utilisés, sont la seule responsabilité des auteurs et ne constituent, en aucun cas, l'expression de l'opinion du CH-UICN/TRP ni de ceux qui collaborent financièrement avec lui.

n(o)vib
OXFAM NETHERLANDS

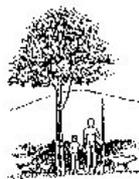
NETHERLANDS COMMITTEE FOR
IUCN
THE WORLD CONSERVATION UNION



Svenska Naturskyddsföreningen

Mangroves

Subsistance locale vs profits des entreprises



Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales

Table de matières

Avant-propos

INTRODUCTION

La mangrove: un type de forêt unique

EDITORIAL DU BULLETIN DU WRM CONSACRE AUX MANGROVES

Les mangroves et la production de crevettes: des actes plutôt que des paroles

PANORAMA GENERAL SUR LES MANGROVES

La mangrove et son avenir incertain

La mangrove c'est la vie, vive la mangrove

La production non durable Vs la production durable de la crevette

Les impacts de l'élevage industriel de crevettes sur la société, l'économie et l'environnement

Les piliers du développement du commerce mondial de la crevette

La crevetticulture dans les traités internationaux sur l'environnement

Crevettes tropicales vs mangroves

LE TRAVAIL EN RESEAU POUR LA PROTECTION DES MANGROVES

Formation du Réseau d'action contre la production industrielle de crevettes

Naissance du Réseau Mangrove sud-américain

LES MANGROVES VUES DE L'INTERIEUR

AFRIQUE

Kenya

Des mangroves menacées par une société minière canadienne

Madagascar

L'importance des mangroves, et ce qui les menace

Nigeria

Les mangroves menacées

Le pétrole et la violence

Les mangroves protégées par le peuple contre l'élevage de crevettes

Tanzanie

Les mangroves menacées par un projet aquacole

L'élevage commercial de crevettes est dans l'impasse dans les mangroves du delta du

Rufiji

La mort du projet crevettier du delta du Rufiji

AMERIQUE

Bélize

Les habitants défendent leurs mangroves

l'industrie crevettière menace la mangrove de la lagune Placencia

Colombie

Les communautés locales sont affectées par les compagnies crevettières

On dénonce l'expansion de l'industrie crevettière

Equateur

Action de Greenpeace en défense des mangroves qui restent

Le gouvernement essaie de vendre les mangroves

Une initiative de restauration des mangroves

Il faut sauver les mangroves de Guayas

Les mangroves et les exploitations de crevettes

Guatemala

Une entreprise crevetteière à l'origine de la violence et de la mort
La sécurité pour les crevettes, l'insécurité pour la population

Honduras

Une campagne pour la protection des mangroves et des zones humides contre l'élevage de la crevette.

La lutte contre les fermes de crevettes gagne du terrain

La Banque mondiale impliquée dans la destruction de la mangrove

Les ravages de l'industrie crevetteière

Mexique

Les mangroves vs les fermes crevetteières et les terrains de golf

La destruction de la mangrove par le tourisme et l'industrie crevetteière

L'opposition croissante à l'élevage industriel de crevettes

ASIE

Bangladesh

Les mangroves menacées par la prospection du pétrole et du gaz

Polder 22 ou la lutte pour protéger les Sundarbans

Une journée en hommage à Korunamoyee Sardar

Birmanie

La déforestation en amont et la culture de la crevette détruisent les mangroves

Cambodge

L'interdiction de coupe est-elle la bonne solution au problème de la conservation des mangroves ?

Des mesures tardives et insuffisantes pour la protection des mangroves

Inde

Violences contre des pêcheurs locaux

Indonésie

Des opposants à l'élevage industriel de crevettes arrêtés

La crevetteiculture industrielle crée des tensions croissantes

La destruction des écosystèmes de mangroves

Malaisie

Une larme pour chaque crevette produite

Les mangroves de Penang et la conservation de la biodiversité

Philippines

L'élevage industriel de crevettes et la dégradation des mangroves

Sri Lanka

Des pêcheurs locaux protègent les mangroves

Thaïlande

Un avenir incertain pour le premier exportateur du monde ?

Vietnam

Les crevettes, les mangroves et la Banque mondiale (I)

Les crevettes, les mangroves et la Banque mondiale (II)

RÉFÉRENCES

Avant-propos

Ce livre est un recueil d'articles publiés dans le bulletin électronique mensuel du Mouvement mondial pour les forêts tropicales (WRM) au sujet du processus de destruction des mangroves et des combats menés localement et dans le monde entier pour qu'elles soient protégées et utilisées d'une manière équitable pour la société et appropriée pour l'environnement.

Le niveau d'analyse et de détail des articles varie beaucoup, du fait du caractère du bulletin lui-même, qui se veut un outil destiné autant aux personnes et organisations locales qu'à ceux qui agissent au plan international. Nous les avons inclus presque tous, car nous pensons qu'ils peuvent contribuer à la création de mouvements de résistance et de solidarité autour d'un problème qui est d'une importance vitale pour les communautés qui dépendent de la mangrove pour leur subsistance, et pour l'avenir de cet écosystème unique.

La plupart des articles sont le fruit de la collaboration entre l'équipe chargée de l'édition du bulletin du WRM et les personnes et les organisations qui travaillent de par le monde dans la défense des mangroves. Nous souhaitons mentionner en particulier la participation des membres d'Industrial Shrimp Action Network (Réseau d'action contre l'élevage industriel de la crevette) à la production d'un numéro complet du bulletin, celui d'octobre 2001, consacré aux mangroves et à l'élevage de la crevette. Les nombreuses sources d'information utilisées dans la rédaction des articles sont citées à la fin du livre, où elles sont classées par article. Les articles eux-mêmes sont organisés en sections, à l'intérieur desquelles ils figurent dans l'ordre chronologique de parution.

La responsabilité de cette publication est partagée par l'équipe du WRM chargée de l'édition et par les nombreuses personnes et institutions qui y ont contribué par des articles ou par l'information nécessaire à leur rédaction. Les erreurs éventuelles sont la responsabilité exclusive du WRM.

Cependant, le plus important est que les véritables protagonistes de cet ouvrage sont les nombreuses communautés des régions tropicales et subtropicales, qui subissent les conséquences de la dégradation et de l'anéantissement des mangroves, qui s'opposent à ce que les intérêts industriels s'approprient leurs terres, et qui possèdent le savoir nécessaire à l'utilisation durable de ce genre d'écosystème. Les articles tentent de refléter leurs combats, et de les appuyer. A toutes et à tous, notre hommage le plus sincère.

INTRODUCTION

La mangrove: un type de forêt unique

D'une manière générale, le concept de forêt tropicale chez le public inclut rarement la forêt de palétuviers (ou mangrove), bien que ce genre d'écosystème se trouve exclusivement dans les régions tropicales et subtropicales de la planète. Bien entendu, il est certain que ses caractéristiques sont nettement distinctes de ce que l'imaginaire populaire considère comme une "forêt tropicale": une végétation luxuriante, où se détachent des spécimens d'arbres gigantesques, et qui s'accompagne d'une faune comprenant une gamme d'espèces des plus variées. Pourtant, la mangrove n'en est pas moins un type de forêt tropicale. Et, de surcroît, un type unique.

Ce livre inclut de nombreux articles où l'on décrit les caractéristiques de la mangrove de manière assez détaillée, et où l'on approfondit dans les bénéfices qu'elle apporte à la société et à l'environnement, ainsi que dans les combats menés pour sa conservation. Notre intention n'est

donc pas d'entrer ici dans ce niveau de détail, mais d'apporter une vision d'ensemble pour aider ceux qui s'engageront dans la lecture du livre à comprendre globalement le problème.

Il faut d'abord signaler que ce genre de forêt se trouve dans des régions constamment inondées, caractérisées également par la présence d'eau salée. Ce sont des forêts qui "avancent" dans l'eau, que ce soit dans des côtes océaniques ou dans les deltas de rivières qui se jettent dans l'océan. Les essences d'arbres pouvant survivre dans ces conditions ne sont pas nombreuses. Le palétuvier (et ce nom ne désigne pas en fait une espèce, mais une vingtaine d'espèces d'arbres du monde entier) est capable de s'adapter à ces conditions difficiles, et il crée à son tour les conditions nécessaires pour que d'autres espèces, autant végétales qu'animales, puissent s'installer dans un tel milieu.

Il s'agit donc d'un type de forêt unique, qui rend des services déterminés, eux aussi uniques. L'une de ses fonctions principales est la protection de la bande côtière contre les perturbations atmosphériques aiguës (cyclones, ouragans), fréquentes dans les régions où elle se développe. Elle est aussi fondamentale pour l'existence de nombreuses espèces d'animaux (poissons, crevettes, crustacés, oiseaux, etc.), qui l'utilisent comme refuge, dont ils tirent leur nourriture et qui y trouvent des possibilités de reproduction. L'ensemble de ces biens et de ces services fournit à son tour des moyens de subsistance à de nombreuses communautés humaines qui habitent à proximité et qui, en une grande mesure, dépendent de la mangrove pour leur survie.

Cependant, la mangrove est à l'heure actuelle en voie de dégradation et de disparition. Il est estimé au niveau mondial que 50% des mangroves n'existent déjà plus, et qu'une bonne partie de celles qui restent sont en péril. Les causes de cette situation sont diverses, mais la plupart ont trait à des activités commerciales à grande échelle.

L'exploitation de la crevette a eu un rôle primordial dans la destruction de la mangrove. Cette industrie s'installe dans les mangroves parce que c'est là que les crevettes vivent naturellement. Mais elle ne se limite pas à les pêcher: elle prétend aussi augmenter leur production, et même leur taille. Dans ce but, de vastes superficies de mangroves sont remplacées par d'énormes étangs où les crevettes les plus rentables du point de vue commercial sont "semées", puis nourries de façon artificielle.

Il s'agit donc d'une monoculture industrielle à grande échelle, portée de ce fait à subir tous les problèmes inhérents aux monocultures, les maladies en particulier. Lorsque celles-ci se manifestent (et elles le font toujours) elles sont combattues au moyen d'antibiotiques jusqu'au moment où l'opération est financièrement viable. Par la suite, l'entreprise quitte les lieux et cherche une nouvelle zone de mangrove pour recommencer le processus. Ce qu'elle laisse derrière elle est une mangrove détruite, et une population appauvrie par la perte des ressources dont elle dépendait, mais ni les entrepreneurs ni les gouvernements qui autorisent leur activité destructrice ne semblent s'en soucier. Pourquoi? Tout simplement parce qu'il s'agit là d'un secteur exportateur qui fournit des dollars aux entreprises et à la "macroéconomie". Ni l'environnement ni les habitants des lieux ne semblent avoir de place dans cette équation.

Il est paradoxal qu'un acteur important dans la destruction de la mangrove soit l'industrie touristique. Le paradoxe réside dans le fait que cette industrie s'installe dans des régions possédant un attrait touristique évident, mais fait bien souvent tout ce qu'il faut pour l'anéantir, de l'aménagement de routes et de rues à la construction de grands ensembles hôteliers. Et presque tout aux dépens de la mangrove. L'appât du gain conduit même à "nettoyer" de palétuviers de grandes surfaces dans le but d'élargir les plages pour multiplier le nombre de baigneurs possibles. Les résultats ne se font pas attendre: en l'absence de la barrière protectrice de la mangrove, le premier ouragan venu balaie non seulement la plage, mais tous les bâtiments construits sur le littoral. L'attrait touristique disparaît, et l'industrie est morte.

L'extraction de pétrole et de gaz est un problème central dans plusieurs pays. Rappelons-nous que la mangrove se développe dans l'eau, et que l'une des caractéristiques principales de l'exploitation d'hydrocarbures est la pollution hydrique. L'ensemble de la mangrove est affecté

para cette pollution, qui commence par atteindre les espèces de la faune qui y habitent et finit par tuer les arbres eux-mêmes. Se trouvant sur la côte, les mangroves subissent l'impact autant de l'exploitation pétrolière off-shore que de celle de l'intérieur puisque, dans les deux cas, les polluants y aboutissent.

A une échelle moindre, l'industrie minière est elle aussi en passe de devenir, dans certaines régions du monde, un agent de destruction. En effet, des zones de mangroves recèlent des gisements de minerais dont l'exploitation commerciale implique leur anéantissement.

Nous avons jusqu'ici énuméré les agents de la destruction de la mangrove. Il est important d'indiquer maintenant quels sont les acteurs qui participent à leur conservation, parmi lesquels figurent en premier chef les communautés locales, qui l'ont toujours utilisée pour leur subsistance. En effet, ce sont elles qui luttent pour sauver la mangrove, pour une raison très simple: elles en ont besoin pour survivre. Ce sont elles également qui possèdent le savoir traditionnel à propos de leur utilisation durable. Il est donc naturel que ces communautés se trouvent le plus souvent au front des batailles en défense de la mangrove.

De même, il est important de souligner le rôle fondamental des ONG environnementalistes, qui appuient les luttes locales et contribuent à la prise de conscience, aux niveaux national et mondial, de l'importance sociale et environnementale de la mangrove. Par leur activité individuelle et collective elles ont maintes fois réussi à enrayer le processus de destruction de la mangrove et poussé l'approbation de lois spécifiques relatives à cet écosystème. Au niveau mondial elles ont participé activement à des processus et des campagnes internationales, qui ont abouti à des progrès importants dans le domaine de la protection de la mangrove.

Plus récemment, le nouveau tourisme écologique (de faible impact) est venu se joindre au processus de protection, par la mise en place d'alternatives qui rendent compatibles l'activité touristique à petite échelle et la conservation de la mangrove.

De ce condensé du problème et les principaux acteurs concernés découle la conclusion que l'avenir de la mangrove dépend essentiellement d'un changement dans le rapport de forces entre ceux qui contribuent à sa destruction et ceux qui luttent pour sa conservation. Dans ce sens il est évident, en particulier lorsqu'on lit les nombreux témoignages contenus dans ce livre, que les communautés locales constituent les noyaux de résistance. Il est également clair que la lutte locale doit se projeter au plan national, pour influencer positivement les gouvernements lors de la prise de décisions. Il s'avère donc indispensable d'élargir le front pour la défense de la mangrove, en ralliant tous les acteurs disposés à y prendre part: des organisations de communautés traditionnelles, de paysans, de pêcheurs, de peuples autochtones, de travailleurs; des ONG environnementalistes et sociales, des académiciens, des parlementaires, des journalistes, et le public dans son ensemble.

Et finalement, il est fondamental de mener des campagnes internationales pour agir autant sur les acteurs et les processus mondiaux dont les décisions politiques et économiques aboutissent à la destruction ou la conservation de la mangrove (tels que les organisations multilatérales de crédit, les conventions internationales sur l'environnement, les agences bilatérales de coopération, etc.) que sur les consommateurs eux-mêmes (de crevettes, de services touristiques, d'hydrocarbures).

Nous espérons par ce livre -et en particulier par la diffusion des combats héroïques menés localement- contribuer au mouvement, en favorisant une meilleure connaissance du problème, qui pourra à son tour se traduire par le changement nécessaire du rapport de forces dans la lutte pour l'avenir de la mangrove.

Ricardo Carrere
Coordinateur International du WRM

EDITORIAL DU BULLETIN DU WRM CONSACRE AUX MANGROVES

Le numéro d'octobre 2001 du Bulletin du WRM était consacré aux mangroves et à l'élevage de la crevette. Nous disions dans l'introduction: "L'élevage de crevettes est largement promu dans les tropiques, avec des conséquences très graves sur les écosystèmes de mangroves et sur la subsistance des populations locales. L'importance de ce problème nous a conduits à consacrer aux mangroves et à la production industrielle de crevettes un bulletin complet du WRM, avec la contribution de personnes et d'organisations concernées. Nous souhaitons remercier tous ceux qui nous ont fourni des informations et des analyses, et en particulier les membres du Réseau d'action contre la production industrielle de crevettes (Industrial Shrimp Action Network) avec qui nous avons travaillé en étroite collaboration pour l'édition de ce bulletin".

Les mangroves et la production de crevettes: des actes plutôt que des paroles

La coexistence de deux agendas internationaux contradictoires, l'un positif, l'autre négatif, est évidente. Le premier, rendu officiel lors de forums internationaux tels que le Sommet de la Terre de 1992 et les conventions et processus s'y rapportant, vise à l'utilisation durable des ressources au bénéfice des générations actuelles et futures. L'autre a pour cible l'augmentation de la production, du commerce et de la consommation de produits de toutes sortes, sans aucun souci de durabilité, au bénéfice de l'entreprise privée et des gouvernements. La production industrielle de la crevette fournit un exemple des tentatives désespérées des populations locales pour appliquer le premier, tandis que les gouvernements, les entreprises et les institutions financières internationales soutiennent le second.

L'importance des services rendus par les mangroves à l'environnement est indiscutable, comme l'est le besoin d'assurer leur conservation et leur récupération. De même, elles constituent une ressource économique d'importance vitale pour les populations locales, qui dépendent de cet écosystème pour leur subsistance. Il semblerait donc aller de soi que les gouvernements et les agences internationales qui se sont engagés à travailler pour la protection de l'environnement et l'allègement de la pauvreté devraient assurer la conservation des mangroves. Malheureusement, il n'en est pas souvent ainsi.

Bien au contraire, de nombreux gouvernements de pays tropicaux défendent avec force le développement de l'exploitation industrielle de crevettes, comme un moyen d'augmenter les exportations pour obtenir l'indispensable monnaie forte. Ce besoin est lié en partie aux pressions de créanciers et d'institutions telles que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, qui favorisent l'orientation des économies à l'exportation comme moyen d'assurer le paiement de la dette extérieure. Il en découle la destruction d'étendues de plus en plus vastes de mangroves, et l'appauvrissement conséquent des peuples locaux. Tandis que la macro-économie se développe et que les sociétés multiplient leurs profits, les économies locales sont lésées ou ruinées.

A la différence des gouvernements et des agences internationales, de nombreuses collectivités locales sont réellement engagées dans la protection des mangroves dont elles dépendent. Partout dans les tropiques ces communautés essaient d'enrayer l'expansion d'une méthode de production de crevettes qui est destructrice, et qui fournit aux nantis une nourriture superflue tout en desservant la table des affamés.

Dans ce combat, la réponse a souvent été la répression. Des personnes ont été tuées, blessées, emprisonnées, délogées. Parmi ceux qui sont tombés, nous souhaitons rendre hommage à Korunamoyee Sardar, une femme courageuse assassinée au Bangladesh le 7 novembre 1990 pour avoir défendu les droits des habitants locaux contre l'appropriation de leurs terres par un exploitant industriel de crevettes. Korunamoyee est devenue un symbole de la résistance, et son exemple est suivi par un nombre toujours croissant de personnes dans le monde entier.

Korunamoyee est en même temps le symbole de la cohérence entre les paroles et les actes. Lorsqu'on déclare qu'il est nécessaire de protéger les mangroves et les droits des populations locales, la seule voie d'action possible est de travailler pour que ces buts soient atteints, quelles qu'en soient les conséquences. C'est ce qu'elle a fait. Quant aux gouvernements, ils ont non seulement exprimé leur engagement, mais signé des accords internationaux dans ce même sens. De même, la Banque mondiale ne s'est pas seulement manifestée verbalement: elle a inclus dans son mandat la protection de l'environnement et l'éradication de la pauvreté. C'est leur obligation que de faire maintenant coïncider les actes et les paroles. Ils doivent donc arrêter toute aide à des activités telles que l'élevage industriel de crevettes, qui va à l'encontre des traités internationaux sur l'environnement et de l'objectif déclaré d'éliminer la pauvreté. (Bulletin N° 51 du WRM, octobre 2001).

PANORAMA GENERAL SUR LES MANGROVES

Cette section comprend plusieurs articles qui décrivent la mangrove en tant qu'écosystème (en incluant l'importance sociale et environnementale des services qu'elle prête), et les principaux problèmes qui la concernent. Nous espérons que les lecteurs y trouveront l'information nécessaire pour comprendre pourquoi tant de personnes luttent pour protéger ces forêts, et qu'ils en seront stimulés à s'engager sur la même voie.

La mangrove et son avenir incertain

La mangrove ou forêt de palétuviers est l'équivalent côtier de la forêt tropicale intérieure. Il y en a de plusieurs sortes: les mangroves littorales, qui croissent sans l'apport d'eau douce et qui peuvent s'étendre sur plusieurs kilomètres; les mangroves situées à l'embouchure et dans le delta des fleuves, qui atteignent parfois des superficies considérables; les mangroves des récifs de corail, qui poussent par-dessus le niveau de la mer. Toutes ont quelque chose en commun: ce sont des "forêts d'eau salée" très spéciales et fragiles, et elles sont en danger.

Les mangroves ont l'apparence d'un labyrinthe d'arbres et de racines entremêlées, qui est en fait une masse forestière ordonnée poussant par bandes en fonction des différents degrés de résistance aux inondations périodiques des marées, et donc au sel.

Elles poussent dans les estuaires des fleuves et sur les côtes protégées des zones littorales équatoriales, tropicales et subtropicales, et sont adaptées au flux. A marée haute, leurs sommets pointent à peine au-dessus de l'eau. A marée basse sont visibles leurs racines aériennes, qui captent l'oxygène et le transportent vers les racines souterraines. Cette adaptation leur permet de survivre dans un sol privé d'oxygène et à forte salinité; leurs feuilles s'adaptent elles aussi à la pénurie d'eau douce et sont capables d'éliminer l'excès de sel.

Les mangroves sont un écosystème unique et irremplaçable, abritant une diversité biologique incroyable et comptant parmi les plus productifs du monde. Elles sont l'habitat de nombreux êtres vivants: oiseaux migrateurs, bêtes marines et reptiles, en plus des espèces végétales associées.

Bien qu'il existe dans le monde une vingtaine d'espèces de palétuvier, la structure de base de chaque mangrove est composée de 3 à 8 espèces. Une grande variété de représentants du royaume végétal habite sur elles, plus une centaine de champignons, et sous elles on retrouve jusqu'à 70 plantes aquatiques différentes.

Les racines aériennes des arbres forment un réseau habité par de nombreuses espèces d'animaux (des poissons, des mollusques, des crustacés) et fonctionnent comme des lieux de frai, de refuge et d'élevage de beaucoup d'animaux dont certains sont très importants pour l'alimentation humaine. De ce fait, des populations ont pu s'établir dans les environs de ces écosystèmes qui produisent les ressources nécessaires à leur subsistance. En outre, des hérons, des cormorans, des aigles et des martins-pêcheurs y trouvent également leur nourriture.

Lorsque la mer se retire, certains mammifères viennent manger sur la plage, tels que le sanglier et le macaque crabier. Aux sommets des arbres, d'autres primates se nourrissent des feuilles des mangliers. Ceux-ci hébergent également des iguanes, des perroquets, des pigeons et des échassiers tels que les spatules, les ibis et bien d'autres, qui retournent chaque nuit dormir dans leur branchage.

Les mangroves protègent les côtes contre l'érosion provoquée par les ouragans qui s'abattent périodiquement sur ces régions tropicales. Elles ont aussi fourni, pendant des siècles, une foule de ressources aux populations locales. Les utilisations les plus courantes de la mangrove et de son écosystème sont l'extraction de bois de chauffage et de matériaux de construction; la plus importante est la pêche de produits de la mer, y compris de nombreux crustacés.

Cependant, à des milliers de kilomètres de distance de cet écosystème unique et si riche en biodiversité, c'est sur les tables des pays européens, du Japon et des Etats-Unis que l'on trouve l'origine de la perte progressive de son équilibre: la consommation de crevettes élevées dans des étangs par l'industrie crevetteière. Pour cette consommation qui s'est accélérée dans les dernières années, des milliers d'hectares de mangrove ont été transformés en bassins d'élevage, et les intérêts économiques concernés sont très forts.

L'industrie profite des conditions de la mangrove pour élever des crevettes, en remplaçant par des étangs des millions d'hectares d'habitats d'une importance fondamentale pour les économies locales et pour la diversité biologique. Grâce à l'appui des gouvernements, aux subventions d'organismes tels que la Banque mondiale et à l'aide de la FAO, les fermes crevetteïoles s'installent aujourd'hui dans des pays tropicaux de plus en plus nombreux.

Cette activité est venue perturber la population qui vit des écosystèmes en question. La production de la mangrove n'est pas suffisante pour supporter à la fois l'activité extractive des pêcheurs artisanaux et l'industrie de la crevette qui réduit de beaucoup la capacité de l'écosystème et, la plupart des fois, le dégrade sans remède. Une seule entreprise concurrence toute une population dans l'accès aux ressources qui lui permettent de vivre. Avec le temps, les étangs à crevettes sont étouffés par leur propre pollution et donc abandonnés, ne laissant après leur passage qu'un écosystème anéanti et des communautés locales appauvries jusqu'à la limite extrême. (Bulletin N° 51 du WRM, octobre 2001).

La mangrove c'est la vie, vive la mangrove

Les forêts de mangrove couvrent à l'heure actuelle 181 000 km², distribués sur plus de 100 pays, mais au cours des 50 dernières années plus de 50% de cette superficie ont été perdus. Certaines actions directes sont en train de détruire ou de dégrader les mangroves, y compris leur remplacement par des activités telles que l'élevage de crevettes, l'agriculture, l'exploitation du bois, l'extraction de sel, le développement urbain, l'essor du tourisme et son infrastructure. A cela s'ajoutent d'autres impacts provoqués par le détournement de rivières, et la pollution des eaux par des métaux lourds, des déversements de pétrole, des pesticides et autres produits.

L'établissement de fermes à crevettes a été la cause principale de la disparition des mangroves dans beaucoup de pays au cours des 30 dernières années. Au Vietnam, 102 000 hectares de mangroves ont été affectés à l'aquaculture entre 1983 et 1987; en Honduras, plus de 12 000 hectares ont été détruits entre 1996 et 1998 pour la construction d'étangs à crevettes; en Equateur, plus de 180 000 hectares de ces étangs ont été établis dans des régions de mangrove; en Thaïlande, entre 1961 et 1993 plus de 80 000 hectares de mangrove ont été rasés pour les transformer en bassins d'élevage de crevettes.

Le rétrécissement des mangroves dans les tropiques a été favorisé en grande mesure par l'appui financier international, apporté surtout par la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement. La Société financière internationale a approuvé, entre 1997 et 2000, des prêts pour un montant de 82 millions de dollars USA destinés au développement de l'aquaculture en

Amérique Latine. Les pays "bénéficiaires" ont été le Belize, le Mexique, l'Honduras, l'Equateur et le Pérou.

Derrière la disparition massive des mangroves au cours de la dernière décennie se cache l'incapacité des économistes à reconnaître l'importance des produits naturels et des services écologiques fournis par cet écosystème. De ce fait, la mangrove a été considérée comme une terre inutilisée, improductive et sans valeur aucune, et donc vouée à d'autres fins, telles que l'élevage de crevettes, dont les produits ont une valeur marchande.

Cependant, la mangrove est génératrice d'un large éventail de richesses naturelles et de services d'écosystème. Certains de ces services, dont la protection contre les ouragans et les inondations, la réduction de l'érosion et le maintien de la biodiversité, jouent un rôle clé dans le support des activités économiques dans les régions côtières tropicales. Les produits forestiers des mangroves, tels que des matériaux de construction, du charbon, des tanins, des médicaments et du miel, sont essentiels à la vie et fournissent une base commerciale aux économies locales et nationales. Les économies de subsistance au littoral de beaucoup de pays en développement sont fortement dépendantes de la pêche dans la mangrove.

Il a été établi que chaque hectare de mangrove produit de 1 100 à 11 800 kilos de pêche. Cette productivité est bien plus élevée que celle des récifs de corail, estimée à 10 - 370 kg/ha par an. Dans les pays en développement, la valeur marchande annuelle de la pêche en provenance de la mangrove se situe entre 900 et 12 400 dollars par hectare. Il faut insister sur le fait que cette estimation ne tient compte que d'un seul produit, la pêche. Des analyses complémentaires sur la valeur économique des ressources forestières et des services écologiques fournis par la mangrove pourront démontrer l'importance de cet écosystème et sa contribution à la subsistance des économies locales et nationales.

En attendant la reconnaissance de la valeur des mangroves et l'appui des autorités pour leur conservation, les communautés côtières traversent depuis quelques années une des périodes les plus critiques de leur histoire. Après avoir utilisé ces écosystèmes, sans conflits majeurs, pendant des décennies ou même des siècles, elles sont aujourd'hui confrontées à l'arrivée quotidienne de deux, vingt ou soixante bulldozers, qui un "beau" matin débarquent pour détruire, en moins de deux semaines, ce qui avait été le moyen de vie de générations entières. Deux mois plus tard, il n'en reste que des souvenirs et une multitude d'étangs pour l'élevage de crevettes.

Les mangroves sont en train de disparaître à jamais, et avec elles les économies de centaines de populations côtières, constituées pour la plupart de pêcheurs artisanaux. Cette destruction s'étend chaque jour à travers tous les pays du monde ayant des côtes tropicales. En Amérique Latine, du Mexique au Pérou et au Brésil, l'industrie de la crevette ne cesse d'avancer. Les efforts des collectivités pour défendre leurs mangroves ont coûté la vie à plusieurs pêcheurs artisanaux du Mexique, du Guatemala et de l'Honduras. Des mouvements populaires croissent à l'heure actuelle. Pour les coordonner dans la lutte contre ce fléau, un "Réseau Mangrove" a été mis en place, destiné à fournir à toutes les communautés côtières un mécanisme d'organisation de leurs activités. Au cours de sa première assemblée, qui s'est tenue en septembre de cette année [2001], le Réseau Mangrove a reçu l'adhésion d'organisations de dix pays sud-américains dont le but est de lutter au son d'une seule voix: la mangrove c'est la vie, vive la mangrove. Justice pour la mangrove. (Par Elmer López Rodríguez, Bulletin N° 51 du WRM, octobre 2001).

La production non durable Vs la production durable de la crevette

La plupart de ceux qui mangent des crevettes ignorent d'où elles viennent et quelles sont les conséquences de leur production. Or, la crevette commercialisée est pêchée par des méthodes destructrices, ou bien élevée dans des étangs industriels qui sont l'une des causes majeures de l'anéantissement des mangroves.

D'après les chiffres de la FAO, 50% des pêcheries du monde sont déjà épuisées. Au cours d'une réunion tenue récemment en Islande, Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, a averti les délégués de plus de 70 pays que les océans sont surexploités et qu'il est urgent d'assurer leur utilisation durable. Suivant les données de la FAO, en 1950 la production totale de poisson avait été de 19 millions de tonnes. Cinquante années plus tard, un volume un peu plus élevé (20 millions de tonnes) a été gaspillé dans le processus de production de 130 millions de tonnes.

Les crevettiers au chalut comptent parmi les bateaux de pêche les plus gaspilleurs du monde: ils produisent moins de 2% du poisson du monde, mais sont responsables d'un tiers des captures incidentes non utilisées. Pour chaque livre de crevettes pêchées, 14 livres ou plus de poissons et autres formes de vie marine sont rejetées et détruites. Dans les eaux des USA les crevettiers tuent plus de tortues que toutes les autres méthodes humaines combinées.

Cette destruction inutile n'est pas moins grave dans le cas de l'élevage de crevettes. Les étangs pour l'aquaculture sont situés dans les régions les plus productives du point de vue biologique, et les plus sous-évaluées du globe: les estuaires côtiers, les forêts de mangrove et les zones humides, où la crevette se développe naturellement. Pour installer les étangs, on commence par abattre la mangrove et creuser des bassins endigués. Ils sont ensuite remplis de post-larves, en provenance pour la plupart d'écloseries et de frayères à forte densité de stockage. Afin de forcer les crevettes à se nourrir continuellement, l'étang est éclairé de nuit. Des granulés protéiniques et autres suppléments artificiels sont additionnés. Pour prévenir les maladies, on y ajoute également des produits chimiques tels que des antibiotiques, des pesticides et des détergents. En raison de la haute densité de stockage, le renouvellement de l'eau à la pompe est indispensable. Les déchets s'accumulent ainsi dans l'écosystème environnant et le dégradent, ce qui provoque des problèmes sérieux et irréversibles.

A court terme, l'exploitation intensive des crevettes est très profitable aux entreprises. Elle est cependant manifestement ruineuse pour les habitants des zones où elle est pratiquée, car elle provoque d'importantes pertes économiques et environnementales.

Ce système destructeur et polluant peut être évité. L'aquaculture n'a pas toujours été nuisible à l'environnement. De fait, l'exploitation intégrée de pêcheries et de rizières a été pendant des siècles la colonne vertébrale de l'agriculture en Asie. Ce système traditionnel possède un énorme potentiel pour la sécurité alimentaire locale et la nourriture familiale. Il permet d'ailleurs de profiter des services offerts par les écosystèmes côtiers, dans le filtrage et la purification de l'eau, le cycle des nutriments, l'élimination des polluants et la protection de la terre contre les orages côtiers et le climat sévère. Une étude concernant la mangrove de Matang, en Malaisie, a révélé que sa valeur rien qu'en protection littorale dépassait de 170% la valeur des exploitations de crevettes.

L'aquaculture en forêt ("silvofishery"), un concept ancien de gestion des ressources côtières, pourrait être une option alternative d'une valeur inestimable. Il s'agit d'une méthode à faible investissement qui allie la culture forestière en mangrove à l'aquaculture en eau salée. Cette approche polyvalente de la conservation et de l'utilisation des ressources permet de maintenir un haut niveau d'intégrité dans la région de la mangrove tout en capitalisant les bénéfices économiques de l'aquaculture en eau salée.

Mais il est important de souligner que le problème n'est pas d'ordre technique, et qu'il y a essentiellement deux manières de produire des crevettes. L'une est fondée sur l'appropriation et la destruction des mangroves, la pollution de ces régions et des zones voisines, avec des profits élevés pour les entreprises, aux dépens des territoires et des moyens de vie des populations locales. L'autre vise à l'utilisation durable des ressources -la crevette parmi d'autres- au profit des communautés locales. Si la protection de l'environnement et le progrès social signifient quelque chose, c'est la deuxième méthode qui va dans le bon sens. (Bulletin N° 51 du WRM, octobre 2001).

Les impacts de l'élevage industriel de crevettes sur la société, l'économie et l'environnement

La destruction des mangroves entraîne la disparition d'espèces uniques. Les mangroves sont le lien entre la forêt tropicale et les récifs de corail, un lieu de transition essentiel entre les écosystèmes marins et terrestres. Elles préservent le littoral de l'érosion, retiennent des sédiments -protégeant ainsi les récifs de corail- et sont les frayères de la plupart des poissons tropicaux commercialisés. Elles défendent les forêts des côtes basses contre les tempêtes tropicales. Elles sont fondamentales pour la biodiversité locale, car elles hébergent des plantes et des animaux que l'on ne trouve dans aucun autre écosystème. On les utilise pour les loisirs et le tourisme. Elles sont très productives du point de vue biologique, et pour les collectivités locales elles représentent une source importante d'approvisionnement en combustible, médicaments, aliments et fourrage.

A part le fait que de grandes étendues de mangroves soient abattues pour l'exploitation de la crevette, une autre conséquence de l'élevage industriel est que les crevettes produisent un volume considérable de déchets dans les étangs. La nourriture qu'elles mangent mais ne retiennent pas dans leur corps s'accumulant, les bactéries fleurissent et consomment l'oxygène disponible. Ceci peut suffoquer les crevettes et ralentir leur croissance. Les produits intermédiaires des déchets (provenant autant des crevettes que des microbes), tels que l'ammoniac et le nitrite, sont toxiques pour les crevettes, les poissons et d'autres animaux. Les crevettes affaiblies par les déchets et le manque d'oxygène sont plus sensibles aux maladies. Pour éviter ce problème, les étangs sont régulièrement vidés et remplis d'eau claire, ce qui provoque la pollution des eaux superficielles environnantes.

Cette activité augmente également la salinité des aquifères et des terres agricoles du littoral. Lorsque les étangs sont abandonnés à cause des maladies ou pour d'autres raisons, la région devient désertique et les niveaux de salinité, d'acidité et de produits chimiques toxiques du sol la rendent pratiquement inutilisable.

Une autre conséquence de l'élevage industriel des crevettes est l'utilisation d'antibiotiques, pesticides, fongicides, parasitocides et algicides. Pour éviter les maladies, les éleveurs utilisent pendant la production des doses élevées d'antibiotiques, ainsi que des produits chimiques entre deux récoltes pour stériliser les étangs. De nombreuses substances utilisées dans cette activité sont interdites dans certains pays, à cause de leurs effets carcinogènes. Quant aux antibiotiques utilisés dans l'élevage des crevettes, certains sont les mêmes qu'on utilise sur l'être humain, ce qui pourrait diminuer leur efficacité contre les maladies. Il est important de souligner que dans beaucoup des pays producteurs il n'existe pas de réglementations limitant le volume des produits chimiques utilisés.

Dans la course au profit, les possibilités offertes par la génétique commencent à être considérées, et la Thaïlande -le premier producteur mondial- a déjà entrepris des recherches dans ce domaine, l'idée étant de développer une super-crevette. Si ce projet réussissait, les consommateurs, en plus des antibiotiques, pesticides et autres produits chimiques, mangeraient des crevettes génétiquement modifiées.

Parmi les répercussions sociales et économiques de la destruction des mangroves figure la disparition d'un écosystème de grande importance pour les communautés locales qui, bien entendu, ne participent pas aux profits. L'aquaculture est censée apporter une réponse valable à la pénurie de ressources alimentaires, surtout dans les pays pauvres. Mais ce n'est certainement pas le cas de la crevette. Il est également dit que c'est une source de devises qui permet aux pays producteurs d'importer des protéines à moindre coût et donc de garantir la sécurité alimentaire. Mais cet argument a deux points faibles. En premier lieu, il n'y a aucune évidence que les devises obtenues par les éleveurs de crevettes seront destinées à l'achat de protéines bon marché. Ce ne sont pas les pauvres qui gagnent cet argent, mais les riches producteurs, qui

décident de la manière de le dépenser. En deuxième lieu, la dépendance des aliments importés réduit la sécurité alimentaire dans les périodes d'instabilité monétaire.

En ce qui concerne la génération d'emplois, l'aquaculture crevette, en raison de sa nature industrielle, emploie moins de personnes que l'agriculture ou que d'autres types de pêche.

Dans beaucoup de cas, l'élevage de crevettes s'est traduit par des violations graves des droits humains, incluant le meurtre, les blessures physiques, le délogement d'habitants, l'arrestation et la violation des droits des travailleurs des exploitations crevette, et la confiscation de terres, de forêts et de ressources hydriques.

Le déplacement des communautés locales est courant dans les pays exportateurs de crevettes, où les investisseurs qui ont des appuis politiques transforment des écosystèmes complexes et hautement productifs en des domaines privés à leur usage exclusif. Les nombreux habitants pauvres qui dépendent de la mangrove et des pêcheries côtières pour leur subsistance finissent par être délogés. Les conflits concernant la possession de la terre sont au centre de tous les conflits relatifs à l'élevage de la crevette.

L'exploitation crevette est une affaire rentable pour un petit groupe de personnes, et elle est rentable parce que le commerce libéralisé ne tient pas compte de ce qu'on appelle les "externalités". Ceci veut dire que ceux qui font des profits ne paient pas pour la destruction de l'écosystème, tandis que des coûts énormes sont absorbés, contre leur gré, par les communautés locales, aux dépens desquelles l'industrie s'enrichit.

En somme, non seulement l'élevage industriel de crevettes n'est pas une solution, mais il creuse les écarts socio-économiques, dans le cadre de la destruction de l'environnement. (Bulletin N° 51 du WRM, octobre 2001).

Les piliers du développement du commerce mondial de la crevette

La mondialisation a envahi notre table. Les aliments traversent les mers, du Sud au Nord et de l'Est à l'Ouest. Plus c'est loin, mieux ça vaut (pour les sociétés multinationales), car cela implique du commerce, des emballages, des processus de conservation, des tarifs douaniers, des importateurs, des exportateurs, et le reste.

De nos jours, on trouve des fruits tropicaux dans les marchés des pays froids, ou du poisson et des fruits de mer dans des régions intérieures. La liste n'en finit pas. C'est montré comme un signe de progrès, comme des possibilités de choix plus variées pour les gens...

Mais il ne s'agit que du commerce mondial. Plus précisément, il s'agit de l'internationalisation du "libre" commerce, avec des tarifs douaniers et des quotas réduits et des barrières tarifaires éliminées, pour fournir des produits exotiques à des marchés lucratifs. Et l'Organisation mondiale du commerce -l'institution chargée de la régulation du commerce mondial- est derrière tout cela, ainsi que des agences internationales et des banques (la FAO, la Banque mondiale, etc.), parrainant un modèle de production et de demande intensives. Les pays en développement deviennent les fournisseurs, grâce à l'augmentation des crédits et des prêts de bailleurs de fonds qui se caractérisent par le financement de systèmes de production de monoculture intensive.

C'est le cas du commerce de la crevette. La consommation de crevettes s'est beaucoup accrue aux USA, en Europe et dans certains pays asiatiques. Les arrivages de crevettes sauvages en provenance des pêcheries de capture ont été de 2 à 3 millions de tonnes par an. Pour certains pays en développement, le commerce des produits maritimes dépasse celui du café, du thé, du caoutchouc et de la banane pris ensemble.

Dans les années 1980, le développement de l'aquaculture de la crevette -qui a impliqué la transformation de vastes étendues de mangroves tropicales en étangs d'élevage- a permis une augmentation substantielle de la consommation de crevettes, qui à son tour a fait chuter les prix.

Par exemple, à l'heure actuelle de nombreux restaurants des USA proposent des menus bon marché et des bars "all-you-can-eat" à base de crevettes, à la place de ce qui était naguère une délicatesse de haut prix.

La production intensive de la crevette à des fins d'exportation, avec un taux de rendement de l'investissement élevé et à court terme, au prix d'un environnement dégradé, de communautés déplacées, de la perte d'habitats traditionnels et de la violation des droits humains: voilà donc les piliers du commerce mondial de la crevette qui, par ailleurs, a impliqué également la pêche excessive et l'épuisement des mers. Avec, au milieu, toute une batterie d'intérêts créés.

Les promoteurs du commerce mondial affirment que le commerce est neutre vis-à-vis de l'environnement, la société, l'aménagement durable et l'efficacité économique. Or, rien n'est plus éloigné de la réalité. Le commerce peut avoir des effets positifs ou négatifs, mais il ne peut pas être durable sans une production durable. La production industrielle de crevettes a déjà montré qu'elle ne l'est pas, ni pour la société ni pour l'environnement. Il faut donc l'arrêter avant qu'elle ne nuise encore davantage aux peuples côtiers et à leurs écosystèmes. (Bulletin N° 51 du WRM, octobre 2001).

La crevetticulture dans les traités internationaux sur l'environnement

Les impacts écologiques et sociaux de l'élevage de la crevette ont été soumis à la considération de deux traités internationaux sur l'environnement qui ont mis en place des politiques et des programmes pour l'aménagement durable des écosystèmes côtiers, entre autres. Il s'agit de la Convention RAMSAR relative aux zones humides et de la Convention sur la diversité biologique (CDB).

Le Programme pour les Peuples des forêts (Forest Peoples Programme), membre de l'organisation ISA Net, a souligné dans son intervention les impacts de la production de crevettes sur les écosystèmes côtiers et marins et sur les communautés locales, au cours de la 4e Réunion des membres (COP4) de la CDB, en mai 1998 en Slovaquie.

L'année suivante, plusieurs membres d'ISA Net ont participé à la 7e Réunion des membres de RAMSAR, et à l'atelier sur la Participation des peuples et des communautés locales à la gestion des zones humides, au cours de la 13e rencontre du Forum sur la biodiversité mondiale (FBM), qui a précédé la rencontre de la Convention de RAMSAR (San José, Costa Rica, 7-18 mai 1999). Les présentations faites par quatre représentants de communautés locales ont été bien reçues au FBM, et les recommandations d'ISA Net ont été discutées à la réunion de RAMSAR. Comme résultat, un paragraphe a été ajouté à l'une des résolutions finales (Résolution VII.2.1, Amélioration de la conservation et utilisation appropriée des zones humides intertidales), demandant la suspension de la promotion, de la création de nouvelles installations et de l'expansion des activités aquacoles non durables et nuisibles pour les zones humides côtières, jusqu'à ce que des mesures tendant à l'établissement d'un système d'aquaculture durable, qui soit en harmonie avec l'environnement et les communautés locales, aient été identifiées.

Les membres d'ISA Net ont également participé à des discussions et à la rédaction de modifications des Normes pour la mise en place et le renforcement de la participation des communautés locales et des peuples indigènes à la gestion des zones humides. Ces modifications ont finalement été adoptées dans les Résolutions VII.21 et VII.8 de la COP.

Cependant, l'introduction d'un discours utile dans les conventions internationales ne peut être perçue comme une réussite que si ces paroles deviennent des outils efficaces pour les organisations locales dans leurs efforts pour la protection de leur environnement et leurs moyens de vie. Des ONG et des OBC en Equateur et en Honduras ont déjà essayé d'utiliser le paragraphe concernant l'aquaculture de la Résolution VII.21 de la Convention de RAMSAR pour freiner l'expansion de la production de crevettes dans des écosystèmes côtiers écologiquement sensibles. A ce jour, on dirait que le discours de RAMSAR a été utile pour appuyer les ONG

équatoriennes dans leurs tentatives d'enrayer l'introduction de nouvelles politiques, qui auraient inclus la privatisation de secteurs de la bande côtière au bénéfice des producteurs de crevettes. Par contre, il ne semble pas avoir été particulièrement efficace dans le cas du Golfe de Fonseca, en Honduras, malgré le fait qu'une partie du Golfe figure dans la liste RAMSAR. Il est nécessaire d'organiser un suivi soutenu pour assurer que le langage créé à RAMSAR ne finira pas en paroles creuses.

Entre-temps, un programme de la CDB, le Mandat de Djakarta sur la biodiversité côtière et marine, a mis en place un plan de travail sur trois ans pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique côtière et marine. Ceci comprend une section (l'élément n° 4 du programme) consacrée à la thalassoculture, dont les objectifs principaux sont d'évaluer ses conséquences sur la diversité biologique marine et côtière, et de promouvoir des techniques susceptibles de minimiser ses impacts négatifs. Il reste à voir quelle sera l'efficacité du plan en question. (Par Maurizio Farhan Ferrari, Bulletin N° 51 du WRM, octobre 2001).

Crevettes tropicales vs mangroves

La Convention Ramsar relative aux terres humides a été signée à Ramsar, Iran, en 1971, et elle est entrée en vigueur en 1975. Ramsar est le seul traité environnemental à s'occuper d'un écosystème spécifique: les terres humides. Il a été reconnu par la Convention Ramsar que les terres humides jouent un rôle écologique essentiel, comme régulateurs des régimes hydrologiques et comme habitat d'une biodiversité très riche, et qu'elles constituent une ressource de grande importance économique, culturelle, scientifique et récréative qui doit être préservée.

Les mangroves, forêts côtières situées dans les zones tropicales et équatoriales de la planète, font partie de ces terres humides. Et elles sont aujourd'hui gravement menacées. D'après la FAO, plus de 50% des mangroves ont déjà disparu. Actuellement, la principale cause de disparition des mangroves est l'expansion de l'industrie crevetticole, qui élève des crevettes tropicales dans les zones côtières des pays pauvres afin de les exporter vers des pays riches tels que l'Espagne, les Etats-Unis ou le Japon. Une grande partie des crevettes que l'on trouve aujourd'hui sur le marché proviennent ainsi de la destruction des écosystèmes du littoral des pays du Sud et de la migration forcée des populations locales de cette région.

La résolution VII.21, prise lors de la Septième conférence des parties de la Convention Ramsar relative aux terres humides (Costa Rica, 1999), reconnaît la valeur économique, sociale et environnementale des terres humides telles que les mangroves pour la pêche, la biodiversité, la protection des côtes, les loisirs, l'éducation, la qualité de l'eau. D'après cette résolution, la subsistance de nombreuses populations dépend de la productivité et de la valeur des terres humides situées dans des zones entre deux mers; c'est pourquoi le processus avancé de dégradation constaté dans une grande partie de terres du littoral, dû principalement à l'aquaculture non durable ainsi qu'à la contamination, s'avère, toujours d'après cette résolution, particulièrement inquiétant.

En fonction des faits énumérés ci-dessus, la Convention prie instamment les parties contractantes –c'est à dire les Etats- d'interrompre la promotion et la création de nouvelles infrastructures consacrées aux activités aquacoles non durables et nocives pour les terres humides côtières, y compris l'expansion de celles qui existent déjà, tant que des mesures capables d'établir un système durable d'aquaculture en harmonie avec l'environnement et les communautés locales ne seraient pas identifiées au moyen d'évaluations d'impact environnemental et social et autres études appropriées.

Cette résolution n'a malheureusement pas été respectée. C'est pour cela que Greenpeace et Red Manglar (un réseau réunissant des ONG de l'Equateur, du Honduras, du Salvador, du Guatemala, du Mexique, du Brésil et de la Colombie qui travaillent en défense des mangroves) présenteront lors de la Huitième conférence des parties de la Convention Ramsar, qui se tiendra

en novembre à Valence, une demande concrète concernant les mangroves: un moratoire de l'expansion de l'industrie crevetticole.

Cette suspension est nécessaire à la sauvegarde de ces écosystèmes et permettrait aux populations locales qui en dépendent d'avoir un avenir autre que la pauvreté ou l'émigration. La Huitième conférence des parties de la Convention Ramsar constitue peut-être l'une des dernières occasions d'arrêter la destruction des seules forêts dont les arbres sont capables de vivre ayant des racines sous la mer. (Par Eva Hernández, Bulletin N° 64 du WRM, novembre 2002).

LE TRAVAIL EN RESEAU POUR LA PROTECTION DES MANGROVES

Les organisations et les individus de la société civile jouent un rôle déterminant dans la protection de l'environnement en général. Dans le cas spécifique des mangroves, leur travail est essentiel, tant pour assurer leur appui aux luttes locales que pour influencer sur ceux qui prennent les décisions aux plans national et international, et créer les conditions nécessaires à la garantie de la protection des mangroves. A ces fins, le travail en réseau est un outil indispensable. Deux de ces réseaux, l'un international, l'autre régional, sont décrits dans cette section.

Formation du Réseau d'action contre la production industrielle de crevettes

Les forêts des zones humides et les régions côtières sont de plus en plus reconnues comme des écosystèmes de grande valeur écologique, économique et sociale. Bien que le débat sur le besoin de les protéger se soit intensifié ces dernières années, le développement de projets non durables qui affectent ces écosystèmes continue à provoquer des dégâts considérables. La transformation de grandes étendues de mangroves, de lagunes, de marais et d'autres systèmes côtiers et intérieurs en fermes crevettières a été favorisée par la demande croissante de crevettes dans les pays du Nord, en particulier le Japon, les Etats-Unis et l'Europe. Quoique les communautés locales et les organisations environnementales des pays concernés aient souligné la nature destructrice de l'industrie crevettière, la plupart des consommateurs du Nord ignorent absolument l'impact de cette demande sur les communautés des pays producteurs et sur leurs écosystèmes côtiers et méditerranéens.

Des représentants des principales organisations environnementalistes et communautaires de 14 pays ont accordé de créer un groupe "parapluie" d'opposition à l'expansion croissante et destructrice de l'élevage industriel de la crevette. Ce nouveau groupe, constitué le 16 octobre, journée mondiale de l'alimentation, s'appelle Réseau d'action contre la production industrielle de crevettes (ISA Net - Industrial Shrimp Action Network). ISA Net est intégré par des ONG, des organisations de communautés locales et des chercheurs concernés des pays du Sud et du Nord. Les objectifs majeurs du groupe sont d'appuyer les communautés locales et de lancer une campagne d'information dans les pays consommateurs. En conclusion, le Forum a adopté la déclaration suivante:

"Nous sommes un réseau mondial d'organisations et d'individus, représentant des intérêts communautaires, environnementaux et scientifiques. Nous nous opposons à l'expansion de l'élevage industriel de la crevette, qui est destructeur et dont les conséquences sont l'appauvrissement et le déplacement des communautés locales, la dégradation des mangroves et autres écosystèmes côtiers et intérieurs, la perte de terres agricoles, la pollution, et la disparition de la diversité culturelle et biologique.

Nous nous sommes unis pour:

- reconnaître, appuyer et renforcer les capacités des communautés menacées par l'élevage de la crevette, afin de leur permettre d'accéder au contrôle de l'utilisation et à la gestion des ressources

de manière à satisfaire leurs besoins essentiels, qu'ils soient alimentaires, économiques, culturels ou autres;

- informer les consommateurs sur les coûts sociaux, économiques et environnementaux de la production crevettière, pour qu'ils puissent prendre des décisions responsables au moment d'acheter et de consommer des crevettes;

- résister aux pratiques et aux politiques destructrices de l'industrie de la crevette et favoriser l'adoption de méthodes alternatives, responsables du point de vue écologique et équitables du point de vue social, de la part de l'industrie, des communautés locales, des gouvernements nationaux et des organismes internationaux;

- identifier et favoriser une meilleure gestion des ressources côtières, et appuyer la récupération des écosystèmes dégradés par l'élevage industriel de la crevette". (Bulletin N° 6 du WRM, novembre 1997).

Naissance du Réseau Mangrove sud-américain

Trente délégués de 10 pays sud-américains se sont réunis à Choluteca, Honduras, en août 2001, afin de constituer REDMANGLAR (Réseau Mangrove), dont l'objectif principal est de défendre les mangroves et les écosystèmes côtiers, pour assurer leur vitalité et celle des populations qui vivent en relation avec eux, contre les menaces et les impacts des activités susceptibles de dégrader l'environnement, et en particulier des activités industrielles. Le Secrétariat exécutif du réseau sera installé au Honduras (Coddeffagolf) pendant les deux premières années de fonctionnement.

REDMANGLAR s'est fixé les objectifs suivants:

1. Arrêter dans les écosystèmes côtiers l'expansion des activités économiques industrielles inappropriées, considérées comme destructrices.
2. Renforcer le développement intégral des communautés locales et de leurs organisations de base, et favoriser les échanges, la connaissance et les expériences.
3. Récupérer les régions de mangroves qui restent et les écosystèmes côtiers dégradés, abandonnés ou illégalement occupés par les industries, et les restituer aux communautés pour leur utilisation, leur aménagement et leur garde.
4. Dénoncer et freiner les tentatives de légalisation et le financement international de l'aquaculture industrielle, l'industrie du tourisme et autres.
5. Obtenir des Etats, des gouvernements et des industriels l'observation stricte des lois et la compensation pour les dégâts occasionnés aux communautés et aux écosystèmes.
6. Exiger aux gouvernements d'adopter des politiques, d'établir des lois et autres instruments juridiques, et de les appliquer en conformité des traités internationaux, de manière à permettre la conservation des mangroves et des écosystèmes côtiers.
7. Divulguer, promouvoir et articuler les efforts locaux visant à la défense des ressources naturelles et des communautés locales.
8. Mettre en place des programmes de sensibilisation et de formation sur la valeur de la mangrove et des écosystèmes côtiers aux niveaux national et international.
9. Promouvoir, comme principe et comme stratégie, la solidarité internationale en l'appui des objectifs de REDMANGLAR.

10. Dénoncer les activités industrielles qui à l'heure actuelle affectent gravement les mangroves et les écosystèmes côtiers, en particulier la crevetticulture et le tourisme industriel. (Bulletin N° 50 du WRM, septembre 2001).

LES MANGROVES VUES DE L'INTERIEUR

Cette section inclut un large éventail de situations dans diverses régions de mangroves le long des tropiques. Certains articles décrivent les problèmes, tandis que d'autres mettent l'accent sur les luttes. Si par moments les ressemblances sont évidentes, il est également vrai que chaque article apporte de nouvelles approches et des perspectives différentes, qui fournissent au lecteur les éléments d'une compréhension plus profonde du sujet.

AFRIQUE

Kenya: des mangroves menacées par une société minière canadienne

On estime que plus de 10% des gisements inexploités de titane du monde se trouvent sur les côtes du Kenya. Ce métal est utilisé dans l'industrie des pigments, et dans la fabrication de nombreux objets de la vie moderne. Un sondage effectué récemment dans la zone de Kwale a révélé l'existence d'une réserve de 150 millions de tonnes de sable contenant du rutile, de l'ilménite et du zircon, les minerais utilisés pour l'obtention du titane.

C'est une très mauvaise nouvelle pour les communautés locales habitant la côte de la mangrove près de Mombasa, telles que le village de Tsunza, qui sont maintenant menacées par un projet d'extraction massive de titane mis en oeuvre par une entreprise canadienne. La transformation éventuelle de milliers d'hectares de fermes et de forêts de la côte kenyane en mines de titane a soulevé les critiques des leaders des communautés locales. Du moment que les entreprises minières étrangères opérant au Sud n'appliquent pas les normes commerciales et environnementales comme elles le font dans leurs pays d'origine, on craint que le projet ne provoque la destruction rapide d'un écosystème si riche. L'industrie minière canadienne, quant à elle, a connu au cours de la dernière décennie une grande expansion à l'étranger, et a provoqué des impacts sévères, autant sur les forêts que sur leurs habitants. (Bulletin N° 38 du WRM, septembre 2000).

Madagascar: l'importance des mangroves, et ce qui les menace

Située à l'est de l'Afrique, Madagascar est l'île la plus large de l'Océan Indien, et sa flore et sa faune sont en une bonne mesure endémiques. Les forêts de palétuviers couvrent une superficie de 327 000 hectares, et sont composées de sept espèces différentes, qui s'accompagnent d'une faune très variée.

Le cas de la baie de Baly est utile pour comprendre la situation des mangroves dans le pays. La baie de Baly est située sur la côte occidentale de Madagascar. En 1997, 69 350 hectares ont été classés comme Parc National, mais elles comprenaient moins de 500 hectares de mangroves, qui totalisent dans la région 7 200 hectares. De nombreuses espèces animales utilisent cet habitat pour y faire leurs nids, dormir et se nourrir. Sur les neuf espèces d'oiseaux aquatiques en danger d'extinction au Madagascar, cinq sont dans les mangroves (*Ardea humboldti*, *Anas bernieri*, *Threskiornis bernieri*, *Haliaeetus vociferoides* et *Charadrius thoracicus*). Dans le cas des mammifères, deux espèces habitent la baie: la chauve-souris de Madagascar, *Pteropus rufus*, qui dort dans les palétuviers, et *Delphinus sp.* En outre, les mangroves sont un habitat important pour les invertébrés. Les plus importants du point de vue économique sont le crabe *Scylla serrata* et deux espèces de crevettes: *Penaeus indicus* et *P. monodon*.

Les mangroves sont une source importante de revenus, non seulement pour le pays, mais pour la population locale également. Les palétuviers sont utilisés pour la construction et, en moindre mesure, pour le chauffage. La pêche traditionnelle et industrielle est pratiquée dans la baie, et concerne surtout les deux espèces de crevette. La collecte de crabes est effectuée toute l'année, pour satisfaire les besoins locaux. La population locale s'adonne à ces activités depuis très longtemps, avec un impact très faible sur l'écosystème.

Ces dernières années, la crevette est devenue l'un des produits de la mer les plus exportés par le Madagascar. La région de la baie de Baly a accompagné cette tendance, et 500 hectares sont destinés depuis 1998 à l'élevage semi-intensif de crevettes pour l'industrie.

Par rapport à d'autres écosystèmes (les forêts ou les lacs, par exemple), les mangroves sont les habitats les moins étudiés de Madagascar, bien que l'augmentation des besoins des communautés, et surtout le développement de l'élevage de crevettes, soient à un stade critique. Les impacts de ces activités sur les mangroves sont difficiles à cerner en raison du manque d'information, mais les pêcheurs qui se servent de méthodes traditionnelles ont constaté que les prises des deux espèces de crevette (*Penaeus monodon* et *P. indicus*) ont bondi en avant, et sont passées de moins de 1/10 avant 1998, à 1/4 en 2000. Il est nécessaire d'identifier les raisons de ce changement, ainsi que d'autres effets inattendus, pour pouvoir les étudier et limiter leur impact sur la biodiversité.

A Madagascar, l'exploitation des mangroves pour la production de crevettes a considérablement augmenté au cours des dix dernières années. En même temps, la forte poussée démographique de la zone occidentale de Madagascar est susceptible d'accentuer la dégradation de l'écosystème, menaçant ainsi simultanément la biodiversité et les moyens de vie de la communauté riveraine. Il est nécessaire de procéder à des études pour une meilleure compréhension des rapports entre l'exploitation et la conservation de la biodiversité, afin d'éviter des désastres écologiques. Des activités telles que le contrôle écologique effectué dans la baie de Baly en l'an 2000 exigent une collaboration étroite des entreprises, des communautés locales, des secteurs académiques et des autorités, pour aboutir à la conservation et l'utilisation durable des ressources. Il est essentiel de renforcer autant le décret existant sur la compatibilité des investissements et de l'environnement (MECIE), que la mise en oeuvre du contrôle écologique des zones soumises à une exploitation intensive. En outre, les programmes de recherche doivent se centrer de façon prioritaire sur la compréhension du fonctionnement de l'écosystème, comme point de départ d'une conservation réussie. (Bulletin N° 51 du WRM, octobre 1998).

Nigeria: les mangroves menacées

Des milliers d'hectares de mangroves et de marais d'eau douce du Delta du Niger, situé dans l'état de Cross River, seront détruits par les activités d'exploitation pétrolière de la région. Les responsables en sont les compagnies Moni Polu Nigeria Limited, qui a commencé la prospection de pétrole début 1998, et Nobles Drilling, chargée de commencer le forage. En décembre 1998, huit puits avaient déjà été creusés. Il est prévu également de construire un oléoduc de 1 000 kilomètres, qui traversera plus de vingt-cinq communautés. Malgré les lettres de protestation des ONGs environnementalistes nigérianes adressées aux deux compagnies et aux autorités responsables, la nouvelle phase du projet va commencer sans que l'évaluation d'impact environnemental requise ait été effectuée.

La prospection et l'exploitation du pétrole sont connues dans le monde entier pour leur impact négatif sur l'environnement et sur la société au niveau local: la perte des terres des paysans et des peuples indigènes, les troubles de santé, la destruction des forêts humides, la pollution de l'eau et de l'air. Au niveau global, l'augmentation de l'extraction augmente la consommation de pétrole et la libération de CO₂ dans l'atmosphère, celui-ci étant la cause principale du réchauffement global. Dans le cas spécifique du Nigeria, les militaires intimident les populations locales, brûlent leurs maisons et arrivent même à tuer ceux qui s'opposent aux activités pétrolières dans leurs terres. Plusieurs cas de violations des droits de l'homme ont été dénoncés, comme en témoigne la longue lutte du peuple Ogoni contre Shell à Ogoniland, et les faits plus récents concernant Chevron dans le Delta State.

L'industrie pétrolière est un facteur important dans la destruction des mangroves au Nigeria, mais ce n'est pas le seul. On soupçonne le Gouvernement fédéral d'avoir passé un contrat pour le dragage du haut Niger, de Warri à Baro, au Nord du pays. Les mangroves étant des systèmes fragiles, entièrement dépendants d'une affluence continue d'eau, ce projet pourrait les affecter gravement, et donc se traduire par la perte des moyens de subsistance de leurs habitants. L'on craint que la région du Delta du Niger, qui est située en aval de la zone de dragage, et qui a subi pendant des années la dégradation de l'environnement et des conflits sociaux provoqués par l'industrie pétrolière, ne soit encore plus compromise par les travaux prévus.

Le Nigeria a perdu de 70 à 80% de ses forêts originelles, de sorte qu'à l'heure actuelle le couvert forestier du pays n'est plus que de 12%, malgré le fait que tout le territoire est situé dans la zone

tropicale humide. Avec la population la plus nombreuse d'Afrique (115 millions d'habitants, d'après les chiffres de 1996), le taux d'analphabétisme y est de 40%, et le PIB par habitant n'atteint que US\$ 240. Les autorités semblent méconnaître cette réalité, et préfèrent destiner des fonds et des efforts à des mégaprojets, au mépris des aspirations et des besoins réels des communautés locales. (Bulletin N° 22 du WRM, avril 1999).

Nigeria: le pétrole et la violence

L'exploitation de pétrole est responsable de la destruction des mangroves, du déplacement et la souffrance des communautés locales, et de la dégradation environnementale des sources d'eau et du sol du Nigeria. Une telle déprédation s'accompagne souvent d'actions brutales contre des membres des communautés locales et contre des militants, menées par des groupes armés qui constituent le bras exécutif des compagnies. Le delta du Niger est une zone où la prospection et l'exploitation du pétrole sont particulièrement actives. La destruction de l'environnement, et des violations des droits de l'homme, aux mains de Shell et de Chevron, ont maintes fois été dénoncées.

En avril dernier, les communautés Ekebiri de la région sud de Bayelsa ont été victimes de la violence déployée par un groupe de soldats, dirigés et contrôlés par la Nigeria Agip Oil Company (NAOC). Les Ekebiri sont un clan de trois communautés - Ekebiri I, Ekebiri II et Opuadoma - avec 32 autres villages satellites, dont la population est estimée à environ 10 000 personnes. NAOC a été responsable de plusieurs violations des droits de l'homme dans le delta du Niger. La compagnie a même été accusée, par plusieurs des communautés de la région, d'encourager les affrontements ethniques pour affaiblir leur résistance.

Les événements qui se sont soldés par un bain de sang ont commencé lorsque les communautés ont demandé à NAOC une compensation pour les déversements de pétrole qui se succèdent dans leurs territoires depuis 1969. Le dernier a eu lieu en 1997, et la compagnie a refusé tout dédommagement. Début 1999, la compagnie avait entamé des pourparlers avec les communautés, mais avait refusé de payer la somme demandée. Les négociations se sont interrompues par la suite, et le 17 avril les communautés ont entrepris de renforcer leur demande en fermant deux manifolds situés dans leurs territoires. Le lendemain, les gens de NAOC se sont présentés, accompagnés d'une escorte militaire, et ont rouvert les manifolds fermés, ce qui a été résisté par les villageois. Les soldats ont alors tiré contre deux canots où se trouvaient des jeunes sans armes et des chefs d'Ekebiri I et II, qui se dirigeaient à une rencontre avec le commissaire de la Police de l'état de Bayelsa. Des témoins ont dit que les coups de feu se sont poursuivis pendant 40 minutes, les soldats tirant sur les occupants des canots jusqu'à ce qu'ils débarquent. Certains ont été abattus dans l'eau, lorsqu'ils essayaient de courir vers leur communauté. En entendant les coups de feu, tous les habitants du village se sont enfuis. Cette action brutale s'est soldée par la mort de huit personnes, l'arrestation de deux chefs, et la saisie des canots.

Nigerian Agip Oil Company Ltd. a produit du pétrole dans cette région depuis 1969 mais, en dépit de ces deux décennies de prospection et de génération de gros bénéfices pour la compagnie, la population est restée pauvre. Et l'environnement a été détruit.

L'organisation Niger Delta Human and Environmental Rescue Organization (ND-HERO) est préoccupée par la portée de l'impunité d'Agip dans ses agissements sur les communautés concernées par la production de pétrole. Agip est considérée comme la compagnie la plus mauvaise au regard de la dégradation de l'environnement et l'irrespect des droits de l'homme, suivie seulement par Elf Aquitaine.

ND-HERO demande au gouvernement de prendre des mesures urgentes pour qu'Agip et les soldats impliqués soient traduits en justice, que l'entreprise cesse d'employer des militaires contre les communautés, et qu'elle mette fin à l'instigation de luttes ethniques entre les communautés du delta du Niger. (Bulletin N° 23 du WRM, mai 1999).

Nigeria: les mangroves protégées par le peuple contre l'élevage de crevettes

La zone nigériane de mangroves marécageuses salées s'étend sur les états côtiers, couvrant 504 800 hectares dans le delta du Niger et 95 000 hectares à Cross River. Les forêts de mangliers du Nigeria sont les plus grandes d'Afrique, et les troisièmes au monde.

Le Delta du Niger a fourni les meilleures conditions pour le développement de la végétation sur la côte nigériane. Plusieurs de ces régions sont des exemples de forêts de mangrove intactes, ainsi

que des réserves d'espèces uniques et menacées. D'après les estimations, plus de 60% des poissons pêchés entre le golfe de Guinée et l'Angola proviennent de la ceinture de mangroves du delta du Niger.

Les mangroves sont des écosystèmes essentiellement fragiles, qui peuvent aisément être détruits par des interventions humaines non durables, telles que la prospection, l'extraction et le transport de pétrole.

Les membres des populations traditionnelles du delta du Niger dépendent pour leur subsistance du poisson et d'autres ressources des mangroves. Le bois du manglier est encore une ressource polyvalente, pour la fabrication de pièges, de canots et d'avirons, de tuteurs pour l'igname, de clôtures, d'objets sculptés, pour la construction et pour le chauffage.

Bien qu'il existe un cadre institutionnel pour la gestion des forêts et des espèces sauvages, la législation existante est obsolète, ou non respectée. Certaines zones ont été proposées pour la conservation des marais, mais aucun projet n'a été mis en oeuvre.

Les problèmes actuels pour la conservation des mangroves incluent le développement urbain, l'érosion de la côte, la pollution par le pétrole, le brûlage de gaz, et le remplacement des palétuviers natifs par un palmier exotique, le *Nypa fruticans*, ce qui a été identifié comme un désastre écologique méritant une attention immédiate.

Une nouvelle menace plane maintenant sur l'horizon nigérian: l'élevage industriel de la crevette. Patronnée par la Corporation financière internationale (IFC), filiale de la Banque mondiale, la Compagnie pétrolière Shell du Nigeria recevra des fonds pour le développement de cette activité, avec l'appui du président du pays.

La Société de conservation des mangroves du Nigeria, ainsi que d'autres ONGs et OBCs - Rights Action, Friends of the Earth Nigeria, Eni-Owei_OU-Degema, ECO-outreach, Agape is a birth right, Niger Delta Project for Environment, Human rights and Development (NDPEHRD), Civil Liberty Organization, Ijaw Council for Human Rights (ICHR), Niger Delta Protect League (NDPL), Okoloma Forum et Kalio-Ama Ecological Foundation - sont contraires au projet, et proposent le rejet- moratoire des crédits accordés par IFC à Shell sans consultation préalable. Ils entendent également élaborer un programme pour supprimer l'aide présidentielle ou autre à ce genre de production. (Bulletin N° 51 du WRM, octobre 1998).

Tanzanie: les mangroves menacées par un projet aquacole

Dans le delta du fleuve Rufiji, situé au Sud-Est de la Tanzanie, se trouve l'un des groupes de mangroves les plus grands qui existent dans toute l'Afrique orientale et australe. Il s'étend sur une superficie de 53 255 hectares de mangroves non dégradées, habitées par un nombre important de personnes. C'est un écosystème riche en biodiversité aquatique et terrestre. Le delta est relié au système fluvial de l'intérieur par une vaste plaine alluviale, qui atteint 130 kilomètres de long et jusqu'à 20 kilomètres de large. Il est également relié à un système de courants océaniques et de récifs de corail qui entourent l'île de Mafia située à l'est de la mangrove, et il influe sur la production des pêcheries de l'île en déviant le flux des courants vers le nord.

Les mangroves du delta du Rufiji contribuent à la stabilisation des berges en évitant l'érosion côtière, à la formation du sol par l'accumulation de limons et de détritiques, à la préservation de la pureté de l'eau par l'absorption des polluants provenant de sources en amont, et à la protection de la terre ferme en jouant le rôle de paravent.

Les communautés du Rufiji qui dépendent du poisson, du bois de manglier et de la culture du riz ont traditionnellement utilisé cette région de façon durable. Un projet d'exploitation industrielle de crevettes présenté par African Fishing Company, qui censément utiliserait des méthodes de production semi-intensive, ferait passer aux mains d'une entreprise privée un tiers du delta du Rufiji. L'expérience recueillie dans d'autres parties du monde montre que les fermes crevettières semi-intensives cessent leur activité au bout de dix années environ. Elles représentent donc, à terme, une menace pour la survie de milliers d'agriculteurs locaux et de pêcheurs habitant le delta, avec des implications écologiques sérieuses et des atteintes irréparables à l'environnement.

Un projet d'établissement du même genre d'industrie, présenté par la compagnie Coastal Aquaculture pour le delta du fleuve Tana au Kenya -une région aux caractéristiques écologiques semblables à celles du delta du Rufiji- est toujours en suspens depuis 1992. L'entreprise avait acheté au départ 10 000 hectares de terres à ces fins. Par la suite, l'achat a été annulé par le gouvernement du Kenya en application d'un décret présidentiel classant le delta du Tana comme zone humide d'importance internationale. Mais Coastal Aquaculture a attaqué cette décision au tribunal et, en 1996, la Haute Cour de Justice a statué en sa faveur, ce qui veut dire que la compagnie pourra procéder à consacrer ces 10 000 hectares à l'élevage de crevettes.

Malgré leur utilisation durable des ressources naturelles et leur gestion appropriée de l'environnement, les communautés locales sont généralement ignorées au moment d'établir des plans d'aménagement. C'est pourquoi plus de 2 000 habitants du delta du Rufiji ont présenté à la Haute Cour de la Tanzanie une demande d'autorisation pour attaquer le gouvernement en justice, du fait qu'il a approuvé un projet crevetticole qui affectera leur bien-être économique. Ils allèguent que la clôture de la zone du projet, qui est déjà en cours d'installation, leur interdira l'accès aux ressources naturelles, telles que les crevettes, les poissons et d'autres produits de la mer, avec lesquelles ils ont coexisté de temps immémorial. Ils affirment en outre que la décision de mettre le projet en œuvre a été prise sans tenir compte des dangers qu'il comporte pour l'environnement. Ce qui plus est, la décision d'entreprendre ce projet de "développement" a été prise sans demander leur consentement ni leur engagement.

Les ONG locales, JET (Association de Journalistes environnementalistes de la Tanzanie) et LEAT (Groupe d'action des Avocats environnementalistes), ont été, et sont toujours le fer de lance de l'opposition au projet en Tanzanie. EAWLS, JET et d'autres ONG tanzaniennes se sont récemment réunies au sujet du delta du Rufiji. Il est prévu d'organiser un 2e Atelier régional de l'Afrique de l'Est qui sera focalisé sur les inquiétudes actuelles concernant autant le delta du Rufiji en Tanzanie que le delta du Tana au Kenya. (Bulletin N° 12 du WRM, mai-juin 1998).

Tanzanie: l'élevage commercial de crevettes est dans l'impasse dans les mangroves du delta du Rufiji

En avril 1999, la mobilisation des ONG tanzaniennes a réussi à obtenir une ordonnance provisoire de suspension contre le projet d'African Fishing Company d'installer une exploitation de crevettes de 10 000 hectares dans le delta du Rufiji. Si le projet avait été mis en œuvre, un tiers du delta serait passé aux mains de l'entreprise pour une période de non moins de dix ans, ce qui aurait menacé les moyens de vie de centaines de paysans et de pêcheurs habitant le delta, et provoqué des dégâts environnementaux sévères mettant en danger l'avenir de toute la région.

Le tribunal désigné pour entendre la cause s'est désintégré lorsque l'un des trois juges qui le composaient a pris sa retraite, et qu'un autre a été transféré. L'affaire n'a encore été assignée à un autre tribunal, et il paraît que, pour l'instant, il n'y a pas suffisamment de magistrats pour en constituer un nouveau. En attendant, le bruit court que l'entreprise est confrontée à des contraintes financières sérieuses, qui l'ont forcée à vendre une partie de son patrimoine. Bien que la situation ne soit pas encore claire, on dirait que les efforts des organisations et des citoyens inquiets ont réussi, du moins pour le moment, à sauver les mangroves et les moyens de vie de la population. (Bulletin N° 40 du WRM, novembre 2000).

Tanzanie: la mort du projet crevettier du delta du Rufiji

Le projet d'installation de l'exploitation crevettière la plus grande du monde dans le delta du Rufiji, en Tanzanie, s'est heurté à une forte opposition de la part de la population locale.

Le delta du Rufiji, situé à quelque 150 km au sud de Dar es-Salaam, contient le bloc continue de mangrove le plus vaste de l'Afrique orientale, qui s'étend sur 53 000 hectares environ. Le delta est la zone de pêche principale de la côte tanzanienne, rapportant 80% des prises de crevettes sauvages du pays. Près de 41 000 personnes y habitent, dont la plupart sont de petits

cultivateurs et des pêcheurs traditionnels. En outre, il s'agit d'un habitat important pour des animaux et des plantes en danger d'extinction.

En 1997, le gouvernement a approuvé le projet de l'African Fishing Company (AFC) d'installer là presque 20 000 hectares de fermes à crevettes. L'AFC voulait utiliser des terres "publiques" du delta pour y établir des étangs, des éclosiers, une usine de transformation et une autre d'aliments pour animaux. Trente-cinq pour cent de ces installations devaient se situer dans une réserve de mangrove, et l'éclosier dans l'île Bwejuu, qui fait partie du Parc marin de l'île Mafia.

Le moteur du projet était la possibilité de récolter 6 210 kilos de crevettes par hectare par an, et de les exporter surtout en Europe et au Japon, avec des profits annuels estimés à 500 millions de dollars. Cependant, les experts sociaux et environnementaux ont affirmé qu'en ce qui concernait l'environnement, les pertes allaient dépasser de loin les bénéfices.

Le Conseil national de Gestion environnementale (NEMC - National Environmental Management Council), l'organisme conseil du gouvernement tanzanien, a pressé celui-ci de rejeter le projet, en raison des impacts négatifs considérables qu'il aurait sur la foresterie, la pêche et le milieu marin, l'utilisation de la terre, les ressources en eau, l'agriculture et la faune. Il anéantirait 1 200 hectares de mangroves, qui comptent des espèces rares telles que la Rhizophora, et mettrait en péril l'habitat de nombreuses espèces menacées. Les opérations aquicoles proposées auraient provoqué une pollution considérable se traduisant par une augmentation de l'eutrophisation, de la toxicité et de l'acidification des ressources hydriques environnantes.

Malgré l'avis du NEMC et les objections formulées par des organismes et des ONG tanzaniens et internationaux, le projet a été approuvé par le gouvernement. John R. Nolan, l'actionnaire majoritaire d'AFC, avait également projeté pour le delta du Rufiji deux usines de transformation de poisson dont la production était destinée aux marchés japonais, européen et nord-américain.

Les environnementalistes tanzaniens se sont fortement opposés au projet, en particulier l'Association environnementale de Journalistes de la Tanzanie (JET), des organisations environnementales internationales, et la population locale. De juillet 1997 à ce jour, les membres de JET ont mené le débat sur les impacts négatifs de l'élevage de crevettes. 2 000 habitants du delta du Rufiji ont récemment présenté auprès de la Haute Cour de la Tanzanie une demande pour que l'approbation du projet de l'AFC soit annulée. Il y a également une autre affaire pendante, présentée par plus de 2 000 anciens employés de la compagnie.

Il semblerait que, finalement, toutes ces années de résistance à un projet nuisible aient porté leurs fruits. Le 15 août 2001 il a été annoncé dans la presse que les bateaux de pêche de l'AFC allaient être vendus par l'intermédiaire d'une équipe supervisée par la Haute Cour, apparemment pour faire face à une partie de l'énorme dette accumulée sur des années par le Projet crevettier du delta du Rufiji en raison de l'opposition de la population. La liquidation d'AFC implique l'arrêt du projet, ce qui garantit la survie des mangroves de la Tanzanie et la préservation des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux par elles rendus. (Bulletin N° 51 du WRM, octobre 2001).

AMERIQUE

Bélize: les habitants défendent leurs mangroves

La lagune Placencia, située au Sud du Bélize, sépare la péninsule de Placencia de la terre ferme. Les mangroves de la lagune sont une composante essentielle du système estuarien de la péninsule: elles filtrent l'eau, protègent la berge et sont l'habitat d'un grand nombre d'espèces tropicales. Néanmoins, le projet actuel d'aménagement d'une route à deux voies et d'un pont traversant la lagune pour connecter la route au village d'Independence sur la terre ferme ne tient pratiquement pas compte des aspects environnementaux, et s'est borné à considérer que les

travaux n'empêcheront pas l'écoulement de l'eau de la lagune, et ne mettront pas les mangroves en danger.

En revanche, de nombreux habitants de la péninsule de Placencia craignent que la route ne nuise de manière significative à la lagune et aux récifs de corail proches. Les moyens de vie des habitants de Placencia sont fortement dépendants de la santé environnementale de la zone, autant pour la petite industrie de pêche commerciale qui les a nourris depuis des siècles que pour l'écotourisme. Les villageois pensent que l'aménagement de la route sera approuvé sans une étude environnementale appropriée, et que le dessin et la construction de la route ne respecteront pas les critères environnementaux nécessaires. Ils se sont donc organisés et ont recouru aux médias pour présenter une pétition contre le projet. Ils estiment que la construction d'une route d'au moins trois kilomètres de long et d'un pont de treize mètres de haut n'est pas le genre d'initiative que l'on puisse considérer comme utile pour la communauté ou bonne pour l'environnement. (Bulletin N° 23 du WRM, mai 1999).

Belize: l'industrie crevettière menace la mangrove de la lagune Placencia

En 1999 les habitants de la lagune Placencia -une masse d'eau peu profonde bordée de mangroves et très riche en faune terrestre et aquatique, située au Sud du Belize- se sont organisés pour résister au projet de construire une route à deux voies et un pont traversant la lagune. Les travaux auraient provoqué des dégâts environnementaux sérieux et auraient nui à l'écotourisme, qui est l'activité principale de la région, et à la pêche artisanale (cf. Bulletin N° 23 du WRM). Une nouvelle menace plane maintenant sur ce riche écosystème: l'élevage industriel de la crevette.

La lagune Placencia est largement responsable de la pureté de l'eau et de l'abondance de poisson dans les environs de la barrière de corail centraméricaine, qui fournit l'essentiel de la subsistance à la plupart des habitants de la zone, et qui est un site écotouristique très prisé. Dernièrement, cette zone a attiré les exploitants de crevettes et les spécialistes du "développement". Cinq fermes crevettières sont déjà installées dans la lagune; deux autres ont été proposées et en sont à demander les licences d'exploitation. Et d'ailleurs deux des établissements existants ont des projets d'expansion et se trouvent à l'étape finale d'obtention des autorisations respectives.

Compte tenu des effets dévastateurs de la crevetticulture dans beaucoup d'autres pays tropicaux, et des conditions particulières de l'environnement de la lagune Placencia -qui, du fait de la composition de son sol et de ses caractéristiques géologiques, doit posséder une faible capacité de charge et une grande susceptibilité à la pollution- il faut craindre qu'une telle expansion ne conduise à une catastrophe environnementale. Déjà en 1997, un rapport préparé par le PNUD pour l'Office d'aménagement de la zone côtière du Belize alertait sur le fait que l'élevage industriel de crevettes dans la lagune Placencia arrivait rapidement à la limite de la durabilité.

Les signes de ce qui peut se passer dans un avenir proche ont déjà été perçus. Les villageois ont constaté un déclin de la population de poissons, et craignent que l'expansion des activités crevettières, et l'accroissement du développement commercial et résidentiel, ne continuent de dégrader l'environnement de la lagune, et leurs moyens de vie. Cependant, le gouvernement semble plus intéressé à la promotion de la crevetticulture qu'à la protection de la mangrove. Les éleveurs de crevettes bénéficient d'une politique fiscale favorable, ainsi que de l'absence de régulations pour le contrôle et la diminution de la pollution. Du point de vue officiel, la monnaie étrangère produite par l'exportation des crevettes est plus importante que la conservation de la mangrove. (Bulletin N° 38 du WRM, septembre 2000).

Colombie: les communautés locales sont affectées par les compagnies crevettières

L'industrie de la crevette a commencé en 1982 à s'installer dans l'estuaire de la baie de Cispata, un écosystème qui renferme l'une des mangroves les plus exubérantes des Caraïbes

colombiennes. A l'heure actuelle, quatre entreprises sont pleinement installées dans la zone, sur une étendue d'environ 700 hectares. La méthode semi-intensive de production de ces exploitations implique le renouvellement quotidien de 15% du volume d'eau des étangs, de sorte que, chaque jour, de grandes quantités d'eau saturée de déchets organiques sont déversées dans l'estuaire.

Après 14 longues années de cette pratique ininterrompue, en 1996 le marais de Soledad, l'une des masses d'eau principales associées à l'estuaire, a donné les premiers signes de déséquilibre: l'efflorescence d'algues filamenteuses, suivie de la mort de poissons et de mollusques. Ce phénomène était prévisible, si l'on considère que l'estuaire de la baie de Cispata, de par ses caractéristiques hydrodynamiques, possède un faible taux de rechange quotidien de ses eaux, en particulier à l'extrémité sud-ouest. Bien entendu, l'industrie crevettière elle-même en a été affectée, puisque sa production a baissé; mais cela ne doit pas faire oublier les préjudices causés aux pêcheurs artisanaux locaux.

La réponse des exploitants de crevettes ne s'est pas fait attendre. Au lieu de modifier leur mode d'activité en ce qui concernait les abondants versements d'eaux usées dans l'estuaire, ils ont promu et entamé la construction d'un canal artificiel pour relier directement le marais de Soledad à la mer Caraïbe, de manière à augmenter le taux de renouvellement de l'eau du marais grâce au flux et reflux de la mer. Sans aucun doute, la qualité de l'eau de l'estuaire allait ainsi s'améliorer, ce qui allait rendre la tranquillité aux entreprises. Cependant, l'augmentation du volume d'eau salée en provenance de la mer allait accroître de façon disproportionnée le taux de salinité dans cette partie de l'estuaire, et provoquer donc la pénétration imminente d'un "coin salé" (à travers la nappe phréatique) vers les zones agricoles environnantes, dont dépendent environ 2 500 familles de neuf communautés rurales.

Un tel non-sens a poussé les communautés locales à porter plainte auprès des autorités locales et régionales, sans aucun succès. Le pouvoir des entreprises crevettières était tel, que non seulement l'ouvrage était autorisé par l'autorité environnementale sans aucune sorte d'étude technique préalable, mais elles se servaient de machines de propriété publique. Ayant épuisé tous les mécanismes légaux possibles, et devant l'imminence du début des travaux, les communautés ont recouru à la force et ont réussi à arrêter l'opération au bout d'une lutte de plusieurs jours à laquelle ont participé environ 400 paysans. Devant le scandale public suscité par la mobilisation paysanne, les entreprises crevettières ont abandonné le projet.

Il est bon de mettre en relief les arguments trompeurs utilisés par les compagnies pour convaincre les autorités et les leaders locaux du bien-fondé de leur projet. Elles parlaient de "réhabilitation du drainage à l'intérieur de l'estuaire" pour améliorer son fonctionnement en tant qu'écosystème, et de la génération de centaines d'emplois qui bénéficieraient les communautés locales démunies. Rien de tout cela n'était vrai, puisque le but sous-jacent du projet était de se débarrasser des déchets organiques qui étaient chaque jour déversés dans l'estuaire.

Obligées d'abandonner leur projet de canal vers la mer, elles ont dû améliorer leur système de gestion des déchets organiques, en construisant un marais artificiel qui joue le rôle de bio-filtre. Un investissement considérable et une campagne publicitaire agressive qui leur a valu un prix national d'écologie, n'ont cependant pas résolu le problème écologique du marais de Soledad et du reste de l'estuaire, dont la situation empire de jour en jour.

Cinq années après leur première tentative d'augmenter le flux et le reflux d'eau dans l'estuaire, les entreprises insistent à nouveau sur leur projet. Qu'est devenu le bio-filtre tant vanté? En essence, le projet est toujours le même: la "réhabilitation du drainage à l'intérieur de l'estuaire", et les intentions sont toujours aussi généreuses: la création d'emplois et l'amélioration du fonctionnement de l'écosystème. La différence majeure réside dans le fait que le projet n'est plus géré par les compagnies crevettières, mais par l'autorité environnementale elle-même, en l'occurrence la Société autonome régionale des vallées du Sinu et de San Jorge (CVS), et la mairie de San Antero.

"Nous disposons d'environ 800 millions de pesos (à peu près 348 000 dollars) pour réhabiliter le système de drainage de l'estuaire", explique un fonctionnaire de la CVS aux communautés de paysans et de pêcheurs, dans son invitation permanente à participer dans le projet.

Si le projet est mis en œuvre, ses effets sur l'agriculture paysanne de neuf communautés rurales des districts de San Antero, San Bernardo del Viento et Lorica seront dévastateurs, puisque la régulation du cours du Sinu par l'usine hydroélectrique URRRA 1 a sensiblement diminué l'écoulement d'eau douce vers l'estuaire. Dans le nouveau scénario régional, la salinité des terres utilisées par les communautés locales pour leurs activités agricoles sera plus rapide et provoquera le déplacement de milliers de familles vers les zones urbaines voisines.

A présent, l'intérêt de l'industrie crevettière n'est plus seulement d'augmenter le taux de renouvellement de l'eau de l'estuaire, mais de s'étendre vers des terres agricoles rendues salées par le barrage de l'URRA et par la "réhabilitation des drainages" promue par l'autorité environnementale.

C'est pourquoi les communautés de paysans et de pêcheurs affiliés à ASPROCIG, qui ont traditionnellement utilisé les terres du delta du fleuve Sinu, convoquent toutes les personnes, ONG et Organisations communautaires de base du monde entier à se joindre à leur lutte et à manifester aux autorités colombiennes leur rejet du projet en question. (Bulletin N° 51 du WRM, octobre 2001).

Colombie: on dénonce l'expansion de l'industrie crevettière

Le système de production semi-intensive appliqué dans les exploitations de crevettes situées dans le département de Cordoba, dans la région atlantique de la Colombie, provoque de grands bouleversements environnementaux dans la zone. Entre autres, il implique le versement continu de grands volumes d'eau saturée de déchets organiques dans l'estuaire du bassin inférieur du fleuve Sinu.

L'industrie crevettière, qui s'est établie dans l'estuaire en 1982, s'étend déjà sur 700 hectares, et elle a joué un rôle important dans la promotion du barrage hydroélectrique URRRA 1. Ce barrage, qui a impliqué l'inondation de plus de 7 000 hectares de forêts, a eu un impact direct sur les moyens de vie et l'existence même du peuple indigène Embera-Katio et des communautés de pêcheurs de la zone.

Les industriels n'ont rien laissé au hasard: l'usine hydroélectrique limite le débit d'eau douce, avec quoi augmente le volume d'eau salée, ce qui provoque la salinité des terres adjacentes de l'estuaire de la baie de Cispata. On estime que 7 200 hectares environ de terres agricoles sont ainsi affectées par le sel. Les communautés locales, qui les ont traditionnellement utilisées pour l'agriculture de subsistance, finissent par les abandonner. Et c'est précisément ce que veulent les entreprises, pour pouvoir les occuper à leur tour et y installer leurs étangs artificiels d'élevage de crevettes.

Les tentatives d'expansion de l'industrie crevettière sur la côte caraïbe bénéficient de l'approbation et de l'appui direct de l'Etat par l'intermédiaire des Ministères de l'Agriculture et du Commerce extérieur. Des organismes étatiques et des entreprises privées ont récemment passé un accord pour l'établissement de nouveaux étangs d'élevage sur 9 000 hectares dans le département de la Guajira, au Nord du pays, et une autre convention du même genre est en préparation, concernant 8 000 hectares dans l'estuaire du bassin inférieur du Sinu.

L'Association de Producteurs pour le Développement communautaire de la Ciénaga Grande du Sinu inférieur (ASPROCIG) considère la possibilité d'entreprendre une série d'actions pour faire face à une situation si préoccupante. Des contacts ont déjà été établis avec FUNDECOL en Equateur, où les désastres provoqués par l'industrie crevettière dans les zones côtières du pays ne sont que trop bien connus.

Pour comprendre qu'il s'agit d'une déprédation concertée, il suffit de voir comment les mêmes méthodes d'exploitation des ressources sont répétées, avec les mêmes répercussions néfastes sur la société, l'économie et l'environnement. Il est donc essentiel que ceux qui en sont affectés rassemblent leurs forces. Dans ce but, ASPROCIG dénonce la situation auprès de la communauté internationale, et fait un appel urgent à la solidarité avec ceux qui luttent contre les intérêts commerciaux qui prétendent les déposséder de leur présent et de leur avenir. (Bulletin N° 59 du WRM, juin 2002).

Equateur: action de Greenpeace en défense des mangroves qui restent

Le 31 juillet 1998, Mme Flor María Valverde, Ministre de l'Environnement de l'Equateur, a promis à Greenpeace de prendre les mesures nécessaires pour obtenir l'interdiction permanente d'abattage des mangroves par l'industrie crevettière, et d'enquêter sur les évidences de destruction illégale de mangroves dans une réserve nationale protégée. La destruction des mangroves par l'industrie crevettière a été déclarée illégale en Equateur en 1994, par le Décret N° 1907.94.b.

Lors de sa rencontre avec Greenpeace, le ministre a également accordé de demander à l'Institut équatorien des Forêts, des Aires naturelles et de la Vie sauvage (INEFANT) de rendre des comptes au sujet des 745 cas de destruction de mangroves par des exploitants de crevettes, dénoncés par l'organisation environnementale FUNDECOL dès 1989, mais dont quatre seulement avaient fait l'objet d'une enquête.

Cependant, Greenpeace demande au nouveau gouvernement équatorien d'honorer les accords passés au préalable avec le Ministre Valverde. "La communauté internationale attend maintenant de voir comment le gouvernement actuel et les futurs gouvernements de l'Equateur vont éviter que les nombreux exploitants de crevettes ne détruisent ce qui reste des mangroves équatoriennes", a déclaré Gina Sánchez, porte-parole de Greenpeace.

Pour que l'étendue de la destruction illégale des mangroves par l'industrie crevettière puisse être rendue publique, FUNDECOL a invité Greenpeace et son bateau Rainbow Warrior à se rendre en Equateur.

La rencontre de Greenpeace et du Ministre Valverde suivait une manifestation organisée par des activistes de Greenpeace et de FUNDECOL dans une exploitation illégale de crevettes récemment installée dans une des mangroves qui restent dans la région de Muisne, près d'Esmeraldas. Au cours des dix dernières années, l'industrie crevettière a réduit à 650 hectares les 20 800 hectares de mangroves de la région.

Le Rainbow Warrior a dû rester en rade pendant le déroulement de la manifestation. Les autorités équatoriennes n'ont autorisé le bateau à repartir que lorsque le juge qui entendait la cause contre Greenpeace a été destitué par le président de la Haute Cour. Les mandats d'arrestation émis par cette Cour contre les directeurs de FUNDECOL et les membres de l'équipage du Rainbow Warrior ont également été annulés. (Bulletin N° 14 du WRM, août 1998).

Equateur: le gouvernement essaie de vendre les mangroves

L'Equateur est confronté à l'heure actuelle à une situation sociale très délicate, à la suite d'une série de mesures économiques impopulaires prises par le gouvernement (suivant les recommandations du FMI et de la Banque mondiale) qui ont déclenché des grèves des travailleurs, des manifestations paysannes et indigènes, le blocage de routes, des éclats de violence dans diverses régions, des rumeurs de coup d'Etat et le chaos généralisé dans le pays.

L'une des mesures en question a provoqué l'opposition déclarée des organisations environnementales et des communautés concernées, car elle affecterait les écosystèmes de mangroves, dont beaucoup ont déjà été détruits par l'industrie crevettière.

Le 2 mars dernier, le Président Jamil Mahuad a annoncé, au cours d'une émission en chaîne, l'envoi au Congrès national d'un projet de loi intitulé Rationalisation des Finances publiques qui, parmi d'autres mesures destinées à enrayer le déficit budgétaire, établissait que les éleveurs industriels de crevettes installés sur des terres domaniales devraient désormais payer pour les utiliser. Les jours précédents, plusieurs journaux avaient déjà signalé qu'une telle mesure déblayait le terrain pour que les entreprises crevettières puissent acheter 60 000 hectares de terres -censément situés sur des plages et des baies- le long de la côte du Pacifique. L'opération allait rapporter aux finances publiques 60 millions de dollars. Le gouvernement a de même déclaré que la possibilité d'ouvrir de nouvelles zones aux concessions de l'industrie crevettière ne serait pas écartée. Or, de tous temps et dans 95% des cas, ces concessions ont été octroyées non pas dans "les plages et les baies", mais dans des régions de mangroves et dans des zones agricoles. Ceci a toujours été possible par l'existence de faux rapports et d'une corruption généralisée dans l'administration publique, ce qui permet aux entreprises, une fois les étangs construits, d'affirmer qu'il n'y avait pas de mangroves ni de terres agricoles dans les parages.

Bien que le texte du projet de loi ne mentionne pas de manière explicite la possibilité de la vente des zones côtières aux industriels de la crevette, il a provoqué une alarme tout à fait justifiée au sein des organisations environnementales de l'Equateur et du monde, car il n'est pas difficile de comprendre que tel est bien son but. A cet égard, Sandra Cogliotore, Présidente de la Chambre de l'Aquaculture, a publiquement déclaré: "Nous serons les propriétaires de la terre". Quelques jours avant l'annonce présidentielle, la Chambre de l'Aquaculture avait fortement poussé pour que le Président envoie le projet de loi au Parlement. Des représentants de l'industrie avaient même discuté le contenu du texte avec le Ministre du Commerce, le Sous-secrétariat à la Pêche et la Direction de la Marine marchande (DIGMER).

La réaction de la société civile ne s'est pas fait attendre. Des appuis ont été demandés au plan international pour s'opposer à une telle mesure, qui allait aggraver encore davantage la situation déjà critique des mangroves de l'Equateur, et légaliser en outre l'activité manifestement illicite et dévastatrice qui a toujours caractérisé l'industrie crevettière. Paradoxalement, la crise économique que traverse le pays comme résultat des mesures annoncées a freiné le projet, du moins pour le moment. "Le prix de 1000 US\$ l'hectare nous semble adéquat, mais il faut encore étudier les périodes et les modes de paiement. A l'heure actuelle, personne ne peut payer 1000 US\$...", a manifesté la Chambre de l'Aquaculture. Les graves problèmes politiques et l'agitation sociale des derniers temps ont dévié l'attention des politiciens, mais le danger est toujours latent.

Ces faits méritent la réflexion. Il faut d'abord souligner l'attitude du gouvernement équatorien, qui n'a pas hésité à vendre au plus offrant les ressources naturelles du pays (en l'occurrence, les mangroves), pour montrer sa bonne disposition à appliquer les mesures dictées par les institutions financières internationales, qui exigent un "budget fiscal équilibré". De leur point de vue, l'économie du pays n'a aucun rapport avec l'exploitation durable des ressources naturelles. En ce qui concerne l'industrie crevettière, il faut dire qu'après avoir tiré de grands profits de la destruction des ressources côtières, elle essaie maintenant de faire croire qu'elle contribue au développement du pays, puisque la crevette a une place importante dans les exportations. La situation actuelle est idéale pour l'industrie, qui peut se retrouver propriétaire d'une considérable superficie de mangroves, condamnées à disparaître et à être remplacées par des fermes crevettières. Quant aux populations côtières, elles ne sont pas prises en compte au moment de prendre des initiatives comme celle que le gouvernement vient de proposer. Au contraire, la plupart des installations de l'industrie de la crevette ont envahi et détruit des zones situées dans des terres ancestrales, occupées et gérées jusqu'alors de manière durable par les communautés traditionnelles qui y trouvaient la nourriture et le couvert. D'autre part, l'expansion projetée de l'exploitation crevettière -qui équivaut à l'anéantissement de la mangrove- semble ignorer que les mangroves sont des barrières naturelles protégeant la côte de la montée des eaux du Pacifique. Les inondations de 1997 et 1998, conséquence du phénomène du Niño, ont montré à quoi on peut s'attendre si les mangroves continuent de disparaître, victimes de l'irresponsabilité des autorités et de la convoitise d'un groupe d'industriels réduit mais puissant et influent.

Grâce à l'opposition de plusieurs organisations environnementales et communautaires, l'article du projet de loi concernant la privatisation des mangroves a été rejeté par le parlement. La lutte a été facilitée par le fait que les industriels, qui se retrouvent confrontés au problème de la "maladie de la tache blanche", ont considéré que le prix de 1000 US\$ l'hectare (1500 US\$ pour les occupants illégaux), payable une seule fois pour un bail de 25 ans, n'était pas à leur portée. Il est intéressant de remarquer qu'un décret récent du Ministère de l'Environnement, concernant les sanctions de la coupe illégale de mangroves, établit qu'aux fins du calcul des amendes la valeur de la mangrove est de 13 000 US\$ par an. Ce chiffre, considérablement plus élevé que celui de 1500 US\$ l'hectare figurant dans le projet de loi, montre que pour l'évaluation des mangroves le gouvernement équatorien a deux poids et deux mesures. On se demande pourquoi... (Bulletin N° 21 du WRM, mars-juin 1999).

Equateur: une initiative de restauration des mangroves

Les mangroves exubérantes de la côte équatorienne du Pacifique subissent depuis longtemps les effets de la production industrielle de la crevette qui, jointe à l'étroitesse de vue et au comportement irresponsable du gouvernement dans ce domaine, est coupable de la destruction de cet écosystème si important pour la biodiversité, pour la subsistance des communautés locales et pour la protection de la côte.

Des ONG environnementalistes équatoriennes et internationales ont maintes fois exprimé leur inquiétude au sujet de ce processus dévastateur. A présent, Mangrove Action Projet (MAP) et l'ONG équatorienne FUNDECOL ont entrepris de mettre en œuvre un projet de restauration des mangroves de Muisne, jadis magnifiques. MAP est un réseau mondial et une coalition pro-active qui s'attaque aux sérieux problèmes relatifs à la disparition des mangroves du monde.

Ce programme spécifique a pour buts d'attirer l'attention au plan national sur la destruction des mangroves et les besoins des communautés locales, d'appuyer les initiatives locales pour l'utilisation durable des mangroves, de s'adresser aux mass media pour divulguer les problèmes des zones côtières, de réhabiliter les mangroves dégradées par l'industrie crevette, d'identifier des domaines qui pourraient se bénéficier d'actions de ce genre, et de former des volontaires venus du monde entier, qui gagneront autant en expérience qu'en connaissances.

Le projet dispose d'un faible budget, mais comporte un fort degré d'engagement volontaire. Les participants vont se joindre à un travail important de restauration de l'environnement, où ils rencontreront des communautés équatoriennes qui travaillent déjà à la réhabilitation de la mangrove. (Bulletin N° 36 du WRM, juillet 2000).

Equateur: il faut sauver les mangroves de Guayas

L'élevage industriel de la crevette est une cause directe de la disparition des mangroves dans la zone tropicale. En Equateur, le rythme de destruction provoqué par le boom de la production crevette des années 1970 et 1980 n'a pas ralenti, malgré l'approbation, en 1995, d'une loi pour la protection des mangroves. Il y a actuellement dans ce pays 207 000 hectares de bassins à crevettes, qui ont affecté la plupart des mangroves du pays et presque tous les estuaires de la côte du Pacifique. Les économies locales en ont été bouleversées. Les gouvernements successifs ont tous appuyé cette activité destructrice -la "Révolution Bleue" tant proclamée- par l'octroi de concessions d'exploitation du sol, la construction d'infrastructure permettant le transport des produits, l'offre de subventions, etc. La loi "Trolley", approuvée en août de l'année dernière, établissait que les bénéficiaires actuels de concessions dans les mangroves et les plages où des étangs avaient été construits pouvaient devenir les propriétaires de ces terres. Cela équivalait à la perte totale de la souveraineté de l'Etat équatorien sur une ressource aussi considérable. Au mois de novembre, grâce aux pressions exercées par les communautés de base et par les organisations sociales et environnementales, la loi a été soumise au Tribunal constitutionnel qui, en décembre, a annulé 22 articles, dont le n° 164 relatif à la propriété des mangroves et des plages, les déclarant inconstitutionnels.

Un nouveau cas de destruction a été récemment dénoncé par une association locale de pêcheurs de crabes, cette fois à Parroquia Naranjal, dans la province de Guayas, à l'Est du pays. Dans une localité dénommée Granja del Mar, près du fleuve San Pablo, on coupe la mangrove pour construire des étangs à crevettes.

Et pourtant, en juillet 2000 l'Association de Pêcheurs de Crabes "6 de Julio" s'était vu octroyer par le Ministère de l'Environnement une concession pour l'utilisation de 1 666 hectares de mangrove. A leur grande surprise, ils ont vu leur zone, qu'ils avaient légalement obtenue, envahie par des individus que l'on présume liés à l'industrie crevettière et qui ont déjà détruit 70 hectares de mangrove pour y installer l'infrastructure nécessaire à l'élevage. Les habitants de la zone ont demandé l'intervention des autorités environnementales et de la Direction forestière de Guayas, mais rien n'a encore été fait, et la destruction continue.

La Coordination nationale équatorienne pour la défense des mangroves, qui regroupe les communautés organisées d'utilisateurs traditionnels de la mangrove de la côte équatorienne, des ONG qui travaillent dans la région et des personnes concernées par la protection, la conservation et la réhabilitation de la mangrove, fait appel à la solidarité internationale pour défendre cet écosystème, qui est aussi le moyen de subsistance d'une collectivité locale. (Bulletin N° 43 du WRM, février 2001).

Equateur: les mangroves et les exploitations de crevettes

La destruction des mangroves pour la construction d'étangs dans les plages et les baies a commencé il y a plus de 30 ans. Suivant que l'on regarde les chiffres de l'ancien INEFAN (Institut équatorien des Forêts, des Aires naturelles et de la Faune), ou de la Chambre nationale de l'Aquaculture, en janvier 2 000 il y avait 207 000 hectares ou 170 000 hectares d'étangs d'élevage de crevettes, dont 50 454 seulement correspondaient à des exploitations légales. Dans la province d'Esmeraldas, où se trouve la mangrove la mieux conservée et la plus haute du monde, plus de 90% des bassins installés sont illégaux. Les chiffres officiels du CLIRSEN (Centre de relèvement intégré des ressources naturelles par des senseurs à distance) montrent qu'en 1984 il y avait 89 368 hectares d'étangs crevettiers, ce qui indique que l'étendue consacrée à l'élevage de la crevette a augmenté de 117 632 hectares en 16 ans.

Les exploitants profitent autant du patrimoine naturel des Equatoriens que de la faiblesse de leur politique officielle. En juin 1985, la conservation des forêts de palétuviers a été déclarée d'intérêt national par le gouvernement; en septembre de la même année, le Sous-secrétariat à la Pêche a suspendu toutes les licences de mariculture dans la région de la mangrove; en novembre 1986, le gouvernement a classé forêts protégées des mangroves et des pampas saumâtres s'étendant sur 362 742 hectares. Mais les régulations légales n'ont eu aucun poids, puisque la période qui va de 1984 à 1999 est celle où le rétrécissement des mangroves et l'élargissement des étangs à crevettes ont été les plus importants.

Dans ce processus de déprédation de la mangrove, des milliers de familles qui ont traditionnellement dépendu de cet écosystème se sont vues affectées par la perte de leur culture et du milieu qui rendait possible leur continuité sociale et économique. Il s'agit de plus de 30 années d'impunité et de violation des lois en vigueur dans le pays.

Ces deux dernières années, l'industrie crevettière s'est plainte des problèmes qu'elle subit, et blâmé le "virus de la tâche blanche" de tous ses malheurs économiques en raison de la diminution de la production. Ce que personne ne dit ni ne veut reconnaître, c'est que l'irresponsabilité avec laquelle on a favorisé l'enrichissement des crevettiers a provoqué l'anéantissement de la mangrove.

Les industriels s'apprêtent aujourd'hui à un nouvel assaut contre la nature, par l'installation de bassins à crevettes dans les hautes terres, ce qui va provoquer la salinité des sols agricoles et de

l'eau douce. Si ce projet était autorisé, l'Equateur se verrait confronté en peu de temps à des catastrophes environnementales telles que la disparition de terres agricoles devenues salées, la contamination de l'eau douce superficielle et souterraine, des changements dans la composition physique, chimique et microbiologique du sol et la perte de la biodiversité terrestre et aquatique. Le tout pour sauver le secteur crevettier.

La presse nationale, les agriculteurs, des centres d'études supérieures, des autorités locales, des paysans et des citoyens de divers secteurs ont exprimé leur opposition et leur refus de cette activité qui porte atteinte à l'environnement, et ont revendiqué le droit légitime des agriculteurs à poursuivre leur activité sans subir la concurrence de l'industrie crevettière et les préjudices qu'elle leur porte.

Il faudrait également souligner l'impact social de la concurrence entre les aquaculteurs et les agriculteurs, ainsi que les problèmes relatifs à l'utilisation de l'eau nécessaire à l'homme et à l'agriculture. Privilégier les aspects économiques pour satisfaire la demande des pays développés, au détriment de la production d'aliments pour la consommation du peuple équatorien, équivaut à attaquer la souveraineté alimentaire nationale.

Les Etats-Unis sont les plus grands consommateurs du monde. La consommation de crevettes y est passée de 0,2 livres à plus de 3 livres par personne en 1999. Elle était de 2,5 livres en 1996, et n'a pas cessé d'augmenter depuis cette date.

En ce qui concerne la santé, Greenpeace Autriche et Greenpeace Allemagne ont adressé aux médias un document dénonçant les dangers de l'utilisation d'antibiotiques sur les crevettes, en particulier ceux du chloramphénicol qui, indépendamment de sa concentration, peut provoquer des effets très graves et même mortels.

A la vue de ses conséquences négatives, l'aquaculture s'avère néfaste, puisqu'elle implique:

- La destruction des mangroves pour la construction d'étangs d'élevage dans des plages et des baies.
- Le fonctionnement illégal des bassins de l'industrie crevettière.
- Trente années d'impunité et de violation des lois en vigueur dans le pays.
- L'installation d'étangs à crevettes dans les hautes terres.
- L'atteinte à la souveraineté alimentaire des peuples.
- Des effets négatifs sur la santé des consommateurs.

Dans ce contexte, l'organisation environnementaliste équatorienne Acción Ecológica exhorte à la non-consommation de crevettes d'élevage provenant des pays tropicaux, dans le but de protéger activement les mangroves et de se solidariser avec les peuples qui en dépendent. (Par Alfonso Román, Bulletin N° 51 du WRM, octobre 2001).

Guatemala: une entreprise crevettière à l'origine de la violence et de la mort

Les pêcheurs du port de Champerico, sur la côte de l'océan Pacifique, luttent actuellement pour leur survie contre l'entreprise Camarones S.A. (Camarsa), et sa filiale Pesca S.A., toutes deux consacrées à l'élevage commercial de la crevette.

Bien que Camarsa soit en activité dans la zone depuis 1959, c'est seulement en 1995, à l'arrivée du nouveau propriétaire Domingo Moreira, que les conflits ont éclaté à la suite de l'installation d'une clôture empêchant les pêcheurs locaux d'accéder aux marais qui constituent leur zone de pêche traditionnelle.

La situation a finalement abouti à la réalisation d'une réunion des pêcheurs avec les représentants de Comarsa au début du mois de mai de cette année, dans laquelle les premiers ont demandé à l'entreprise d'enlever la clôture. Aucun accord n'ayant été possible, quelque cinq cents pêcheurs ont décidé de démolir la clôture à trois endroits différents. Trois d'entre eux ont

été arrêtés par la police, et les autres ont pris en otage un représentant de l'entreprise et proposé de l'échanger contre les trois pêcheurs détenus.

Après une longue négociation, les autorités ont accepté de relâcher les pêcheurs, et le représentant de l'entreprise a été libéré. Mais presque aussitôt les gardes de sécurité de la compagnie et la police ont attaqué les manifestants et tué un adolescent de 14 ans, Moytin Castellanos, tandis que quatre autres pêcheurs ont reçu des blessures d'armes à feu.

Ce n'était pas la première fois que les pêcheurs locaux étaient attaqués de la sorte. Les pompiers volontaires du poste de Champerico ont informé qu'au cours des quatre dernières années ils ont dû assister au moins cinq pêcheurs blessés d'arme à feu par les gardes de sécurité de l'entreprise. Ils ont également rapporté de nombreux cas de lésions provoquées par le "mezquite", une plante épineuse utilisée par l'entreprise pour empêcher l'accès au marais et aux étangs de crevettes.

D'après les déclarations faites à la presse locale par les personnes concernées, la compagnie paie des salaires de misère et s'est approprié un espace qui ne lui appartient pas. Elle a en outre barré le passage vers les marais de propriété publique dont les pêcheurs se servaient pour nourrir leurs familles. L'ONG locale Trópico Verde a trouvé des preuves que l'entreprise opère illégalement, puisqu'elle n'a pas respecté la condition légale d'effectuer les études d'impact environnemental correspondantes, et qu'elle a coupé des zones de mangrove pendant des années, en contravention de la Loi forestière de 1996.

Après la confrontation qui s'est soldée par la mort de Moytin Castellanos, le Tribunal des Droits humains de Champerico a désigné un comité de négociation constitué par le Gouverneur du département de Champerico, le Commandant de la base aérienne, le Procureur des Droits humains, six représentants et les avocats de l'entreprise, trente-deux délégués des pêcheurs et des membres de Trópico Verde.

Le processus de négociation de la commission en question a été interrompu le 21 mai, lorsque les délégués de Camarsa ont exigé aux paysans de démontrer que les activités de cette société avaient provoqué des dégâts dans les marais. Le lendemain, des centaines de poissons morts sont apparus dans l'un des marais utilisés par Camarsa. Les pêcheurs craignent que l'entreprise n'ait empoisonné l'eau avec un produit chimique, et ont envoyé des échantillons d'eau et de poissons à plusieurs laboratoires.

Camarsa dépense à l'heure actuelle de grosses sommes d'argent dans la presse pour accuser les pêcheurs de l'interruption des négociations. Simultanément, l'entreprise diffuse une vidéo sur les affrontements de Champerico, où les pêcheurs sont présentés comme des délinquants.

La situation est aujourd'hui très tendue à Champerico. Les pêcheurs sont en train d'organiser de nouvelles manifestations, et la population craint une nouvelle répression policière violente contre les manifestants. (Bulletin N° 46 du WRM, mai 2001).

Guatemala: la sécurité pour les crevettes, l'insécurité pour la population

Depuis début mai, la communauté de Champerico dénonce la contamination des marais, la coupe des mangroves (interdite par la Loi environnementale), la fermeture de l'accès aux marais publics, la répression des pêcheurs (près de 70% de la population locale se nourrit de poisson) et la mort de poissons provoquée par les activités de Camarones del Sur S.A. (Camarsa).

Depuis la création de la commission pour la résolution des conflits intégrée par de hauts fonctionnaires du gouvernement, la communauté ne cesse de réclamer l'arrêt immédiat des activités de Camarsa en raison des graves irrégularités constatées.

Cette commission s'est réunie avec des représentants de la communauté mais n'est arrivée à aucun résultat concret. Les progrès ont été presque inexistantes et la compagnie crevettière continue de fonctionner, bien que la commission se soit engagée à enquêter sans délai sur l'affaire à partir des plaintes portées par la population. La frustration du peuple de Champerico, qui exige des réponses catégoriques à propos de l'impunité avec laquelle Camarsa a pu agir, n'a pas tardé à se manifester.

Au cours du meeting organisé par les habitants, Fernando Chiyoc est mort et sept autres personnes ont été blessées par les balles des services de sécurité de Camarsa. A ce jour, le Nord-américain Mike Corser, ingénieur de Camarsa, et neuf gardes de l'entreprise ont été arrêtés et accusés d'homicide et de tentative d'homicide. La population craint cependant que cette affaire ne reste, elle aussi, impunie. Malgré la gravité des faits, aucune réponse convaincante n'a été donnée par les autorités responsables.

Comme si tout cela n'était pas suffisant, les délégués de Camarsa ont suspendu les négociations en alléguant que les habitants devaient fournir au préalable des preuves de l'impact négatif provoqué par les activités de l'entreprise. Cependant, l'ONG locale Trópico Verde a déclaré que d'après les lois environnementales guatémaltèques (Décret législatif 68-86, Loi de protection et d'amélioration de l'environnement et Loi forestière, Décret 70-89, Règlement, Accord gouvernemental 961-90), l'industrie crevettière a l'obligation d'étudier les impacts qu'elle va provoquer, de proposer des mesures d'atténuation de ces impacts, et de les mettre en œuvre. Autrement dit, les lois guatémaltèques présupposent qu'une activité de cette nature peut causer des dommages à l'environnement. De ce fait, Camarsa n'a aucune raison de demander à des tiers des preuves de la contamination qu'elle produit.

Malgré ce qui précède, Trópico Verde et des pêcheurs artisanaux de Champerico ont effectué plusieurs études au cours desquelles ils ont pu constater l'existence de polluants dans les marais et des manquements graves aux lois environnementales du pays. L'étude complète, "Les impacts de l'activité crevettière à Champerico, Retalhuleu, Guatemala", peut être consultée dans notre page Web.

Le gouvernement a tenté jusqu'à présent de tirer un rideau de fumée sur le problème, plutôt que de le résoudre. Les intérêts de l'entreprise sont en jeu, et les pressions sont évidentes. En attendant, la contamination continue, les lois du Guatemala sont toujours violées et les deux mille familles concernées de Champerico vivent des moments très durs à cause de l'impunité dont jouit Camarsa. (Bulletin N° 48 du WRM, juillet 2001).

Honduras: une campagne pour la protection des mangroves et des zones humides contre l'élevage de la crevette.

Honduras a l'obligation, de par les lois nationales et internationales, de protéger 75 000 hectares de zones humides dans le golfe de Fonseca. En mai 1999, lors de la Convention de Ramsar sur les zones humides et par l'intermédiaire du Secrétariat aux Ressources naturelles et l'environnement (SERNA), le gouvernement hondurien a obtenu que les zones humides côtières du golfe de Fonseca soient désignées "Site Ramsar 1000".

Mais le Honduras ne protège toujours pas le "Site Ramsar 1000". Pour cette raison, CODDEFFAGOLF (une organisation basée au Honduras) et ISA Net (Réseau d'action contre la production industrielle de crevettes) réclament au gouvernement hondurien de respecter les lois nationales et internationales. Il est difficile de calculer exactement le nombre d'hectares affectés par an, car ces régions sont gardées par des hommes de main armés de fusils AK47.

Jusqu'à présent, l'élevage de crevettes et l'abattage de la mangrove ont été autorisés dans les zones protégées par la Convention Ramsar. La conséquence en a été l'assèchement de certains de ces marais protégés du golfe de Fonseca. A "La Aguadera", Punta Ratón, où se situe le projet appelé "Zone d'aménagement d'habitats et d'espèces de San Lorenzo", une exploitation de crevettes occupant plusieurs hectares de belles mangroves a été installée. Des arbres ont été

coupés à "El Gorrión", qui est le site concerné par le projet "Zone d'aménagement d'habitats et d'espèces de Las Iguanas et Punta de Condega". Dans la "Zone d'aménagement d'habitats et d'espèces de La Berberia" plusieurs zones de mangroves et de marais, telles que "Los Comejenes", ont été dévastées pour y construire des étangs d'élevage de crevettes. L'utilisation permanente de l'autoroute qui longe la lagune de La Berberia, à la frontière du Nicaragua, a gravement endommagé l'écosystème riverain.

A la fin du mois de mars dernier, plusieurs hommes qui abattaient des arbres à l'aide de tracteurs dans la zone d'El Carey ont menacé des membres de CODDEFFAGOLF et expulsé deux fonctionnaires gouvernementaux du bureau du Procureur de l'Environnement qui avaient essayé de les arrêter. Les fonctionnaires du gouvernement y sont retournés cinq jours plus tard, accompagnés d'un groupe de policiers. Ils y ont trouvé les hommes occupés à l'abattage avec quatre tracteurs, et ont réussi à les arrêter momentanément. Mais, plus tard, ils les ont retrouvés, et cette fois ils avaient six tracteurs. Ces individus se sont vantés que personne ne pouvait les arrêter parce qu'ils étaient "bien protégés".

Devant cette situation, CODDEFFAGOLF et ISA Net ont lancé une campagne pour la conservation de ces zones humides et appelé à s'y joindre. (Bulletin N° 33 du WRM, avril 2000).

La lutte contre les fermes de crevettes gagne du terrain

Environ 9 mois après avoir dénoncé la destruction des zones humides d'El Carey, Marcovia, Choluteca, plusieurs mois après que des membres de CODDEFFAGOLF (une organisation environnementaliste locale) et des représentants du Procureur de l'Environnement ont été menacés et expulsés de ces lieux, quelques mois après avoir fait appel à la solidarité internationale, deux mois après la visite d'un délégué de Ramsar et quelques jours après l'annonce d'une marche de pêcheurs et de paysans vers la ville de Choluteca, près des côtes du golfe de Fonseca, CODDEFFAGOLF a organisé une mobilisation populaire pacifique, dont les résultats ont été, à ce jour, les suivants:

- Le 29 novembre, l'une des propriétaires d'une ferme crevettière d'El Carey a été détenue et mise à la disposition du tribunal compétent de Choluteca. Le bruit court que son mari, M. Antonio García, se serait réfugié dans une clinique, en alléguant qu'il était victime d'une maladie grave.

- Le député Victor Argeñal, qui a clôturé plusieurs hectares de mangroves pour y établir des fermes crevettières à Guapinol, Choluteca, a exprimé son désir de parler de cette affaire avec CODDEFFAGOLF. Il lui a été répondu qu'il devait s'adresser à la commission pour la conservation des mangroves qui existait depuis trois ans.

- L'entreprise crevettière "Granjas Marinas de San Bernardo", par l'intermédiaire de son directeur, l'ingénieur Héctor Corrales, a téléphoné aux dirigeants de CODDEFFAGOLF pour essayer de les intimider et leur manifester que les allégations de CODDEFFAGOLF n'étaient que des mensonges.

- D'après des informations officieuses, le Sous-secrétariat à l'Environnement aurait refusé la licence environnementale à "Granjas Marinas de San Bernardo" et à "Hondufarms", tandis que le Ministre de l'Environnement, Mme Xiomara Gómez, aurait exprimé son intérêt à discuter l'affaire avec les directeurs des entreprises mentionnées et avec CODDEFFAGOLF.

- Des employés de "Granjas Marinas" ont contacté les pêcheurs pour essayer de les convaincre du besoin impérieux d'appuyer cette puissante entreprise -qui a contaminé la zone avec des tonnes de déchets organiques provenant directement des eaux usées de plus de trois mille hectares d'étangs en activité- tout en harcelant sans trêve ceux qui s'approchent des mangroves en bordure de leurs concessions.

Quoique les fermes de crevettes soient toujours un problème très grave, on dirait que la situation s'améliore, du moins par un contrôle plus strict exercé par la société et, à un moindre degré, par le gouvernement, sur cette industrie qui a déjà anéanti de vastes étendues de forêts au Honduras et partout dans la région tropicale. (Bulletin N° 41 du WRM, décembre 2000).

Honduras: la Banque mondiale impliquée dans la destruction de la mangrove

L'élevage industriel de la crevette est une des causes principales de la disparition des mangroves dans la région tropicale. Bien que les agents directs d'une telle destruction soient les entreprises privées, il est important de souligner que les gouvernements et les organismes multilatéraux d'aide au développement contribuent activement à leur déblayer le terrain.

L'expansion de la société crevettière "San Bernardo Marine Farms" (SBMF) dans le golfe de Fonseca, au Honduras, provoque une inquiétude profonde. En juin 1999, la Société financière internationale (IFC), une agence de la Banque mondiale pour le secteur privé, a accordé un prêt de 6 millions de dollars à SBMF dont la plupart des actions appartiennent à des investisseurs nord-américains. La justification du prêt était apparemment la "réactivation de la production crevettière et la récupération après les dégâts causés par l'ouragan Mitch". De tels arguments ne semblent pas avoir de base solide. En premier lieu, parce qu'il ne semble pas raisonnable, dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles telles que les ouragans, de favoriser une activité qui implique la destruction de la mangrove qui, parmi ses nombreuses fonctions, joue justement le rôle de barrière naturelle pour la protection de la bande côtière. En deuxième lieu, parce que l'infrastructure appartenant à l'entreprise n'a vraiment pas été sérieusement endommagée par ce phénomène climatique, de sorte que cet argent frais sera destiné à l'expansion de ses activités, ce qui aura des répercussions négatives sur les zones humides voisines et sur les moyens de vie des communautés locales de pêcheurs.

A la suite de la lutte des pêcheurs du golfe et des organisations qui les appuient pour protéger l'écosystème local et freiner le développement des exploitations de crevettes, la zone a été déclarée Site Ramsar à la fin de 1999. Cependant, l'IFC n'en a pas tenu compte, comme elle n'a pas tenu compte des directives de la Banque mondiale en matière d'environnement. De sorte que l'IFC est elle aussi responsable du conflit social et de la destruction environnementale qui découlent de l'investissement.

Récemment, des membres de la communauté locale qui avaient coupé les routes d'accès aux installations de SBMF ont fait l'objet d'une répression féroce de la part de la police nationale. D'autre part, l'Evaluation d'Impact environnemental, effectuée pour l'obtention de la licence correspondante destinée à l'expansion des activités de l'exploitation crevettière, a été sévèrement mise en question.

Le Groupe Banque mondiale, auquel appartient l'IFC, a des normes en matière de protection de l'environnement. Mais en octroyant les crédits nécessaires à l'investissement il semble avoir choisi de les ignorer. La Banque mondiale fera-t-elle quelque chose pour que l'IFC respecte ses propres règles? (Bulletin du WRM N° 45, avril 2001).

Honduras: les ravages de l'industrie crevettière

Les eaux de l'océan Pacifique pénètrent dans le territoire du Honduras, du Nicaragua et d'El Salvador par une entrée de 35 km qui forme une masse d'eau de 3 200 km² connue sous le nom de golfe de Fonseca, dont les côtes s'étendent sur 261 km.

Ces côtes comprennent des zones humides de diverses sortes, telles que les mangroves, périodiquement irriguées par les marées. Un recensement forestier effectué en 1987 indiquait qu'il y avait à l'époque, sur les rives honduriennes du golfe, 47 000 hectares de mangroves.

Début 1973, l'industrie crevettière apparaît dans les marais du golfe, où elle applique un système d'élevage semi-intensif, avec des densités de stockage de 10 à 30 post-larves au mètre carré, et couvrant tout le cycle, de la fécondation en laboratoire à la récolte dans les étangs.

Ce système de reproduction en "cycle fermé" n'a pas duré longtemps, et il a été remplacé par la capture de post-larves sauvages dans les marécages. En 1995 trois mille personnes, incluant surtout des enfants, s'adonnaient à l'extraction de post-larves pour l'industrie crevettière. Néanmoins, l'offre restait insuffisante, et des écloséries ont été installées pour satisfaire la demande croissante de post-larves.

Ainsi a démarré l'élevage de crevettes, une initiative privée qui a bénéficié de l'appui financier de l'Agence internationale pour le Développement (USAID), la Banque mondiale et le gouvernement du Honduras. C'était le début du boom de la crevette.

Entre 1973 et 1989 l'industrie s'est rapidement développée. Cependant, en 1989 l'exportation a été de 5 millions de livres de crevettes, alors qu'on escomptait 9 millions de livres. Ceci a coïncidé avec l'apparition du "syndrome de la mouette", qui a décimé les populations de crevettes. Entre 1990 et 1995 l'exploitation industrielle a atteint les 12 000 hectares, mais les exportations ont chuté, de 20 millions de livres en 1993 à 15 millions en 1995, à cause du "virus de Taura". En 1998, la superficie concernée était de 16 000 hectares, mais l'exportation n'a toujours pas dépassé les 15 millions de livres.

En 1999 le "virus de la tache blanche", originaire de l'Asie, est apparu dans le golfe et fait des ravages dans la production de crevettes. Entre 1999 et 2000, des milliers d'hectares de fermes crevettières ont été abandonnés, plusieurs ateliers d'emballage de crevettes ont fermé, et le chômage s'est généralisé. Presque tous les petits exploitants ont cessé leurs activités et ont failli perdre leurs biens à cause de leurs dettes à l'égard des banques. Les grands exploitants crevettiers ont cependant doublé le cap des tempêtes grâce à des prêts multimillionnaires accordés, entre autres, par la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement.

Les maladies importées par l'aquaculture n'ont pas atteint seulement l'élevage industriel de la crevette: elles ont affecté aussi gravement la diversité biologique et les pêcheries marines. En outre, la perte d'habitats pour les oiseaux marins et migrants a été significative, et d'autres espèces animales en ont également souffert.

La capture de post-larves de crevette pour satisfaire les exigences démesurées des établissements de grossissement a, elle aussi, des conséquences graves. En pêchant les post-larves sauvages, d'autres espèces sont également prises qui, une fois le tri effectué, sont détruites par l'application de produits chimiques qui n'attaquent pas les larves de crevette mais tuent toutes les autres: 9 prises accessoires pour chaque larve de crevette capturée. La demande de l'industrie pouvant dépasser les 4 billions de post-larves, le nombre d'individus sacrifiés s'élève donc à plus de 36 billions!

De plus, les déchets issus des ateliers d'emballage sont déversés directement dans les marais où, en accélérant les processus de fermentation, ils tuent des populations entières de nombreuses espèces. D'autres déchets sont déchargés sur les bords des routes ou en plein champ, et provoquent la pollution de l'atmosphère.

Dans plusieurs endroits, l'installation d'exploitations crevettières a comporté l'interdiction d'accéder aux mangroves, aux lagunes, aux estuaires et au golfe, où se trouvent les sources traditionnelles d'approvisionnement en aliments, en bois de chauffage et en moyens de vie des populations locales. Elles doivent donc pénétrer "illégalement" dans ces zones, en évitant les postes de contrôle mis en place par les entreprises. Entre octobre 1992 et mai 1998, neuf pêcheurs ont été trouvés tués de balles dans les mangroves et les estuaires proches des fermes crevettières. Leur mort a été liée à la surveillance des fermes.

Malgré les manifestations publiques de protestation et des plaintes nombreuses déposées auprès des autorités concernées et diffusées dans la presse nationale, ces meurtres n'ont fait l'objet d'aucune enquête, et restent à ce jour impunis.

La question que se posent les pêcheurs est la suivante: "On nous a chassés des montagnes, on nous a chassés des vallées; si on nous chasse maintenant des côtes et de la mer, où irons-nous?" (Bulletin N° 51 du WRM, octobre 2001).

Mexique: les mangroves vs les fermes crevettières et les terrains de golf

La municipalité de San Blas, à Nayarit, Mexique, voit avec inquiétude que le développement accéléré de la localité voisine de Puerto Vallarta a attiré l'attention de grands consortiums d'investissement et éveillé la convoitise de politiciens et de hauts fonctionnaires du gouvernement, ce qui s'est traduit par l'accaparement de terres privées et fédérales, y compris des mangroves, à des fins commerciales.

Plusieurs projets d'exploitation de crevettes ont déjà été mis en place, sur des étendues de milliers d'hectares. L'un des plus importants est celui de la société "Granjas Aquanova S.A. de C.V.", qui a déjà eu un effet dévastateur sur l'écosystème de la région, en polluant les estuaires avec des eaux usées et en déboisant de vastes étendues de mangroves. Cette société a d'ailleurs un autre projet en cours, qui bénéficie de l'appui gouvernemental étatique et fédéral, et qui va anéantir encore des milliers d'hectares de forêts.

Dans le secteur du tourisme deux mégaprojets sont en cours de négociation, lesquels transformeraient une superficie de plus de 3 500 hectares de zones fédérales et de mangroves en six terrains de golf, plus de dix hôtels de luxe, des ports de plaisance, etc. Tout ceci va se mettre en place avec l'accord des autorités locales, qui utilisent des tactiques de répression pour faire taire les organisations locales, sous prétexte que leurs réclamations sont d'ordre politique. Pendant les dernières années, les ONG locales ont fait tout leur possible pour entraver et retarder de tels projets.

Il y a environ trente ans, des milliers de tortues marines arrivaient chaque année sur ces plages pour y pondre leurs œufs. Elles sont maintenant parties pour toujours. Si les mangroves deviennent des fermes crevettières et des terrains de golf, toutes les espèces d'oiseaux migrants partiront elles aussi.

Devant une telle situation, l'ONG locale "Grupo Ecológico Manglar", basée à San Blas, a demandé l'appui de la communauté internationale:

"Nous sommes conscients du nombre de demandes d'aide qui vous parviennent de tous les coins du monde, et du temps qu'elles vous prennent. Mais nous ne voyons pas d'autre issue, vu le peu de succès remporté jusqu'à présent par les plaintes que nous avons déposées et les procès que nous avons intentés au niveau du gouvernement, car nous comprenons que nous affrontons des intérêts et une corruption de proportions internationales. Nous avons le sentiment que notre seul recours est de nous adresser aux groupes écologistes internationaux consacrés à la défense de la santé de la planète, et de leur demander d'intervenir en faveur de cette cause, car les zones humides ont un rôle très important dans la chaîne alimentaire et dans l'avenir de la vie sur la Terre. Nous vous remercions de votre attention et espérons recevoir bientôt de vos nouvelles". (Bulletin N° 11 du WRM, avril 1998).

Mexique: la destruction de la mangrove par le tourisme et l'industrie crevettière

L'expansion du tourisme a représenté, pour beaucoup de personnes dans le monde, une augmentation des possibilités de profiter de leurs loisirs. Mais le tourisme entraîne généralement des conséquences négatives du point de vue social et environnemental, en particulier dans le cas d'un écosystème aussi fragile que la mangrove.

Les mangroves et les plages de la côte caraïbe du Mexique, que l'on appelle la "Riviera Maya", subissent à l'heure actuelle un processus de destruction, provoqué par l'infrastructure touristique qui ne cesse de grandir à un rythme accéléré. Certains considèrent que ceci peut être bénéfique - du moins de façon temporaire- pour l'économie locale, puisque cette activité crée des postes de travail et favorise la circulation de l'argent. Mais, à long terme, les résultats sont vraiment désastreux. En une fin de semaine, en travaillant jour et nuit, on dresse un bâtiment là où poussait la veille une mangrove florissante. Cet écosystème aquatique, qui est vital pour la vie de la faune côtière et corallienne et même pour la chaîne alimentaire de tant de mammifères, est actuellement sacrifié au bénéfice de capitalistes qui investissent dans des hôtels, des magasins, des terrains de golf et des salles de congrès bâtis au détriment d'une des ressources naturelles les plus précieuses du monde. Même dans le cas où ces installations seraient construites sur la terre ferme, à l'arrière des marais, elles auraient des conséquences négatives en raison des pesticides et autres substances chimiques qui s'écouleraient vers la mangrove.

L'ONG "Pueblo del Corredor Maya de Cancún", avec l'appui du Mangrove Action Project, a organisé une campagne pour freiner le projet de construction d'un hôtel de grandes dimensions qui affectera les mangroves de Quintana Roo, sur la côte caraïbe.

Les mangroves de la côte du Pacifique sont elles aussi menacées. La situation dans la région des Marismas Nacionales de San Blas Nayarit est toujours critique à cause, en partie, de l'indifférence évidente des autorités. Les engagements internationaux pour la protection de cette zone fragile n'ont pas été respectés. Le Groupe Ecologique Manglar a dénoncé que, dans ce cas en particulier, c'est l'entreprise crevette Aquanova Farms qui est responsable de la destruction. Mais une fois seulement, en octobre 1998, les autorités ont-elles donné une réponse aux nombreuses plaintes des environnementalistes, et cette réponse a consisté dans la justification des activités de l'entreprise en question. Le rapport officiel a établi que l'enquête n'avait pas trouvé des preuves suffisantes de violation des normes et, de ce fait, l'affaire a été classée. Elle a été soumise également à la Commission de Coopération environnementale Canada-USA-Mexique, qui s'est engagée à l'étudier. En attendant, une large étendue de mangroves se perd chaque jour à cause de l'assèchement des cours d'eau et des lagunes provoqué par l'expansion des étangs d'élevage d'Aquanova. (Bulletin N° 22 du WRM, avril 1999).

Mexique: l'opposition croissante à l'élevage industriel de crevettes

La crevette, considérée comme "l'or rose" du pays, est devenue le centre de la pêche d'exportation du Mexique en raison de son importance et de sa valeur commerciale sur le marché international, et en particulier aux Etats-Unis. Cinq états mexicains le long de la côte du Pacifique (Sonora, Sinaloa, Nayarit, Oaxaca et Chiapas), et deux sur la côte Est (Tamaulipas et Campeche) se sont adonnés à l'aquaculture crevette.

Sinaloa est à l'heure actuelle l'état qui a le plus grand nombre d'exploitations de crevettes, et les niveaux de production les plus élevés. C'est aussi l'endroit où les problèmes environnementaux associés au développement de cette industrie sont les plus évidents. La prolifération rapide des fermes crevette est en train d'affecter les écosystèmes côtiers et les communautés rurales qui dépendent des ressources que ces systèmes leur fournissent.

En dépit des réglementations existantes, les avis sont unanimes sur le fait que l'industrie aquacole est en train de transformer les écosystèmes côtiers de Sinaloa d'une manière qui affecte les moyens de subsistance et la qualité de vie des habitants de nombreuses communautés rurales du littoral. L'effet de la production de crevettes sur les écosystèmes est un problème environnemental clé, et il l'est encore davantage dans la région Sud de l'état, où un seul système de lagune peut contenir plusieurs fermes de crevettes. Pendant la saison des pluies, les lagunes de la région sont l'habitat et la frayère de post-larves et de diverses ressources aquatiques, qui constituent la base de la pêche commerciale et sont également exploitées par les collectivités rurales du littoral comme propriété commune. Lorsque ces lagunes

sèchent avec la fin des pluies, l'activité traditionnelle est l'extraction du sel, autant pour la consommation familiale que pour le compte de quelques coopératives.

A l'heure actuelle, afin de garantir l'approvisionnement permanent en eau des fermes de crevettes, des canaux ont été creusés pour relier les lagunes aux estuaires ou à l'océan, ce qui provoque une inondation permanente. Le gouvernement a octroyé des concessions, à des investisseurs privés pour la plupart, destinées à l'installation d'exploitations de crevettes dans ces lagunes littorales. D'autre part, les concessions ont transformé un écosystème côtier d'une grande diversité en un système de monoculture. Ceci a provoqué une augmentation de la marginalisation et du déplacement de secteurs sociaux et a provoqué une méfiance croissante à l'égard des agences gouvernementales chargées du développement de l'aquaculture industrielle. En transformant les lagunes de propriété commune en une ressource de propriété privée, les concessions ont exacerbé les conflits sociaux à Sinaloa.

La décharge de l'eau des étangs de crevettes est considérée comme une des sources de contamination les plus récentes et les plus graves des eaux côtières de Sinaloa. Les eaux usées des fermes de crevettes contiennent de grandes quantités de matériel organique, de fertilisants, de substances chimiques et d'antibiotiques, qui provoquent l'eutrophisation des lagunes et des systèmes des estuaires. A Sinaloa, les eaux usées de l'aquaculture de la crevette ont été liées à la formation d'effleurements de phytoplancton et à l'apparition de marées rouges dans les eaux littorales.

Un autre problème environnemental est l'impact de l'industrie sur les écosystèmes de mangroves. Il y a au Mexique environ 123 lagunes littorales, et la plupart d'entre elles sont bordées de marécages de mangroves. Le Mexique est l'habitat de quatre espèces de palétuvier: le palétuvier rouge (*Rhizophora mangle*), le palétuvier blanc (*Laguncularia racemosa*), le palétuvier noir (*Avicennia germinans*), et le palétuvier à boutons (*Conocarpus erecta L.*). Les mangroves du Mexique couvrent environ 660 000 hectares. Celles de Sinaloa sont le lieu de nidification et d'alimentation d'un grand nombre d'oiseaux résidents et migrants, et les frayères de la crevette qui est la base de l'industrie de la pêche côtière. Les arbres sont utilisés par les populations rurales pour le bois de chauffage et de construction. Avec le temps, les écosystèmes de mangroves de Sinaloa ont été transformés par l'extraction minière, l'agriculture et l'élevage. A l'heure actuelle, l'industrie crevetticole contribue elle aussi à la modification écologique de ces écosystèmes. Il a été estimé que vers la fin de 1994, 10 000 hectares de forêts de mangliers ont été détruits pour y construire des étangs de production de crevettes. Les effluents non traités de ces étangs contribuent eux aussi aux dégâts.

La préoccupation mondiale concernant les conséquences négatives de la production commerciale de crevettes sur l'environnement et sur les êtres humains a contribué à l'apparition de plusieurs mouvements sociaux de base qui s'opposent à l'expansion de cette industrie. Parmi les causes qui ont provoqué cette résistance figure l'inquiétude des habitants de la zone face à la pollution croissante et à la perte des ressources communes à tous. Au Mexique, la résistance à l'expansion de l'industrie commence petit à petit à se manifester, et la plupart des activités d'opposition sont conduites par plusieurs coopératives de pêcheurs au sud de Sinaloa et au nord de Nayarit. Les activités de ces coopératives incluent des confrontations avec le personnel des fermes crevettières et des négociations avec les organismes gouvernementaux, destinées à limiter l'expansion de l'industrie.

Parmi les organisations de base les plus importantes qui s'opposent à l'aquaculture à grande échelle près des pêcheries figure la Fédération de Coopératives de Pêche du Sud de Sinaloa ("Los Guerreros del Sur"), qui regroupe 21 coopératives incluant un total de 2000 pêcheurs. En 1998, les Guerriers du Sud se sont ouvertement opposés à la construction d'une ferme crevettière dans la zone qui leur avait été octroyée pour la pêche; ils ont affirmé que sept coopératives n'allaient plus pouvoir pêcher dans les lieux, parce que la ferme allait envahir leur place. La Fédération avait déjà évité l'établissement d'une ferme crevettière dans une autre communauté des environs. Dans ce cas-là, elle avait reçu l'appui de la plupart des membres de la communauté, et la ferme n'avait pas été construite. Les membres de la Fédération s'opposent

aussi activement à la récolte de larves de crevette sauvage dans les zones côtières proches des pêcheries. Dans certains cas ils se sont présentés avec des massues pour confronter des biologistes et d'autres employés des exploitations crevettières et leur exiger d'arrêter la récolte de larves. Plusieurs coopératives de pêche du Nord de Nayarit se sont également opposées à l'installation d'une ferme crevettière près de leur zone de pêche. Dans ce cas, les pêcheurs ont accusé une entreprise privée d'avoir détruit de grandes étendues de mangroves par leurs activités aquacoles. Une organisation environnementaliste, Grupo Manglar, est venue se joindre à la lutte des coopératives de pêcheurs.

A mesure qu'un nombre croissant de personnes prendront conscience des conséquences potentielles de la production industrielle de la crevette, les coopératives de pêcheurs et les groupes communautaires qui s'opposent à l'expansion de cette industrie recevront davantage d'appuis. Il n'y a aucun doute que l'élevage industriel de la crevette a provoqué des impacts écologiques et sociaux importants, qui vont à long terme conduire à une dégradation encore plus grande de l'écologie littorale et marine, et affaiblir la capacité de subsistance des foyers ruraux. (Bulletin N° 51 du WRM, octobre 2001).

ASIE

Bangladesh: les mangroves menacées par la prospection du pétrole et du gaz

Au Bangladesh, les forêts tropicales qui subsistent encore sont en voie de disparition. Toute la région continentale du pays ainsi que les espaces sous-marins sont en train d'être peu à peu octroyés en concession pour y faire de la prospection pétrolière et gazière. Même les "Sundarbans", qui représentent la plus grande forêt de palétuviers de la planète, le seul habitat rémanent du tigre royal de Bengale et une partie du patrimoine mondial, commencent à être envahis par les activités de recherche de pétrole et de gaz.

La zone en péril comprend l'un des 23 secteurs du territoire national, délimités par le gouvernement et destinés aux activités de prospection pétrolière et gazière des sociétés transnationales. Cette mesure de délimitation par secteurs a déjà été mise en application dans près de la moitié du territoire national et concerne plusieurs écosystèmes riches en diversité biologique telles que les forêts vierges de la région des collines à l'Est du Bangladesh s'étendant depuis l'Himalaya jusqu'à la baie de Bengale.

Les Sundarbans sont une vaste portion de mangroves situées au sud-ouest du Bangladesh et constituent la partie la plus basse du delta du Ganges. Leur nom provient du terme "Sundari", qui désigne le grand manglier fournissant le précieux fioul. Ils s'étendent au long de 160 milles (260 km) sur la côte de la baie de Bengale, de l'estuaire du Hugli en Inde à l'estuaire du Meghna, au Bangladesh. Ils occupent également une bande intérieure allant de 60 à 80 milles (100 à 130 km). Un réseau de rivières de marée et de ruisseaux quadrillent de nombreuses îles. Au long de la côte, la forêt se transforme progressivement en mangroves, pratiquement inhabitées. Celles-ci constituent l'une des dernières réserves du tigre royal de Bengale et une aire dans laquelle un projet de préservation de cette espèce est en cours. Par ailleurs, elles abritent également d'autres mammifères, plus de deux cents espèces d'oiseaux, ainsi que des crocodiles et divers reptiles et amphibiens. Les Sundarbans sont importants également en raison de leurs établissements piscicoles d'estuaire et parce qu'ils sont le refuge hivernal de plusieurs centaines d'oiseaux migratoires. La zone cultivée du nord produit du riz, de la canne à sucre, du bois et des noix d'arec, etc. Cette zone de mangroves unique au monde correspond au secteur 5 de la division territoriale réalisée par le gouvernement. Elle a été accordée en concession à Shell Oil et à Cairn Energy pour de la prospection pétrolière et gazière.

Afin de faire face à cette situation, Les Amis de la Terre-Bangladesh ont démarré, en 1998, une campagne internationale visant à freiner la destruction des Sundarbans. (Bulletin du WRM N° 15, septembre 1998).

Bangladesh: Polder 22 ou la lutte pour protéger les Sundarbans

Le 7 novembre 1990, Koronamoyee Sardar a été assassinée par une bande armée de tueurs à gages dont le but était d'installer une ferme à crevettes dans le Polder 22 de Horinkhola. Les habitants locaux, menés par Koronamoyee, ont résisté à cette invasion. C'est en ce jour fatidique que Koronamoyee est devenue la martyre de leur cause. En effet, aux yeux du peuple, elle est toujours l'héroïne d'une lutte qui dure depuis plus de dix ans contre l'opresseur qui les menace.

Le sacrifice suprême de Koronamoyee n'est pas tombé dans l'oubli. Le 7 novembre de chaque année, une grande commémoration a lieu au Polder 22, au cours de laquelle des milliers d'opposants se réunissent pacifiquement afin de célébrer la mémoire de cette courageuse femme, leader d'un mouvement victorieux du peuple contre une industrie puissante et sans scrupules. Le Polder 22 de Horinkhola est aujourd'hui le seul village sans élevages de crevettes dans le district crevettier de Khulna. Une bataille importante a été gagnée, mais la guerre continue.

Le directeur du Projet d'action pour les mangroves (MAP), qui a visité la région des Sundarbans le mois dernier, pendant la dernière réunion de la Commission directrice de ISA Net, a été particulièrement surpris par la diminution de la surface de la plus grande forêt de palétuviers au monde, ainsi que par le courage de la communauté agricole du Polder 22 de Horinkhola dont les habitants ont résisté fermement pendant une large décennie à l'expansion désordonnée de l'industrie crevettière qui entoure leur communauté. Le Polder 22 ressemble à une zone de guerre; c'est une sorte d'île de résistance permanente au sein d'un océan tumultueux d'avarice industrielle et de corruption. Le Polder 22 est le dernier bastion des valeureux combattants prêts à lutter jusqu'à la fin dans cette guerre permanente qui sévit sur la planète Terre.

Le Polder 22 de Horinkhola est une inspiration et une bénédiction dans cette existence terrienne que l'on appelle vie. Sans cette résistance devant cette tyrannie effrontée, l'avenir aurait-il quelque valeur? Les études biologiques indiquent que les trois facteurs principaux qui définissent la vie sont: la croissance, le mouvement et l'instinct de survie. Au Polder 22 de Horinkhola, nous avons été les heureux témoins d'un mouvement de croissance dont l'existence elle-même déterminera les possibilités de survie de la communauté. Même si la résistance du Polder 22 est forte, la production industrielle de crevettes est fermement décidée de son côté à envahir ce dernier vestige des terres agricoles traditionnelles. Jusqu'à quand pourront-ils résister, et pendant combien de temps nous souviendrons-nous de leur lutte qui brûle comme un feu parmi plusieurs feux?

A titre d'illustration, nous citerons le témoignage de Khushi Kabir de Nijera Kori à Bangladesh, en mai 2001: "Dans le Polder 22 de Horinkhola, les mercenaires crevetticoles, menés par la police militaire locale, ont battu trois de mes confrères. Il y a des mercenaires armés dans cette région et nous subissons de fortes pressions et des menaces. Même si les habitants locaux -dont les fermiers- nous soutiennent, ils ont très peur d'exprimer leur soutien ouvertement. Heureusement, les groupes sans terre ainsi que notre staff restent courageusement dans le polder afin d'éviter que celui-ci se transforme en un champ d'élevage de crevettes..." (Bulletin du WRM N° 51, octobre 2001) .

Bangladesh: une journée en hommage à Korunamoyee Sardar

Tous les 7 novembre, une journée en hommage à la mémoire de Korunamoyee Sardar est célébrée à Harinkhola. J'ai demandé à quelques témoins de ce qui s'est passé il y a déjà dix ans de me raconter les faits. Voici leur témoignage:

"Ce 7 novembre 1990, un homme riche appelé Wazed Ali Biswash et ses hommes de main ont débarqué à Harinkhola, au Polder 22. Wazed Ali Biswash avait projeté de déboiser des terres afin d'y installer un élevage de crevettes. A dix heures du matin, on était au courant de cette nouvelle. Nous nous sommes organisés et nous sommes allés tous ensemble à Harinkhola. En arrivant,

les entrepreneurs crevetticoles ont tiré sur nous ils et ils ont jeté des bombes sur notre chemin. Korunamoyee a été blessée d'une balle à la tête et elle est morte sur le coup. Quarante-six autres personnes de notre groupe ont été gravement blessées et ont été hospitalisées à Khulna ou à Dhaka. L'incident a duré une heure jusqu'à ce que Wazed Ali Biswash et ses hommes ont pris leurs embarcations et sont repartis. Mais avant de s'éloigner, ils mutilèrent le corps de Korunamoyee en plusieurs parties et le jetèrent à la rivière afin de faire disparaître les preuves de leur crime.

Nous avons eu beaucoup de mal à atteindre l'hôpital car Biswash et ses hommes avaient pris tous les bateaux, mais quand nous sommes finalement arrivés, les hommes de main de Biswash avaient prévenu les médecins qu'ils ne devaient pas nous soigner. Deux mois plus tard, nous sommes tous revenus au Polder 22, même si quelques-uns des membres de notre groupe sont encore aujourd'hui handicapés des suites des violences subies ce jour-là. Anuaria, par exemple, elle a perdu un œil."

Les plaintes correspondant à ce cas-ci ont été déposées à Paikgacha Union Parishad, devant l'administration du district de Khulna ainsi qu'au niveau gouvernemental, à Dhaka, mais sans aucun résultat. Quarante-cinq autres cas attendent également leur résolution et Wazed Ali Biswash est toujours en liberté.

Le 7 novembre 1991, les propriétaires des fermes à crevettes sont venus pour provoquer des conflits le jour de la célébration, mais depuis cette date-là, ils ont pu honorer sa mémoire en paix. Un monument en mosaïque a été érigé en l'honneur de Korunamoyee à Harinkhola, ainsi qu'une dalle funéraire sur laquelle on peut lire: "Vivre c'est lutter; lutter, c'est vivre."

Le 7 novembre de l'année en cours, je participerai à la journée hommage afin de présenter mes respects aux habitants sans terre de Bangladesh qui subissent la violence causée par les conflits à propos de la terre et des fermes à crevettes. Nous, les membres de Nijera Kori, serions reconnaissants à tous ceux qui pourraient, d'une façon ou d'une autre, avoir une pensée pour cette courageuse femme lors de cette journée en son hommage, afin que le soutien international se fasse sentir à Bangladesh.

Les habitants sans terre ont construit un très beau monument en mosaïque à Harinkhola, en hommage à la mémoire de Korunamoyee. Mais il s'agit en réalité d'un monument en hommage aux innombrables victimes de la lutte permanente contre l'avarice et la violence, trop souvent associées de façon tragique à l'industrie crevettière. (Par: Asa Wistrand, Nijera Kori, Bulletin du WRM N°51, octobre 2001).

Birmanie: la déforestation en amont et la culture de la crevette détruisent les mangroves

Le WRM a dénoncé la disparition généralisée des forêts de la Birmanie, provoquée par les processus de déforestation -parmi lesquels l'exploitation commerciale du bois joue un rôle primordial- qui ont pour conséquence des impacts considérables sur l'environnement et sur les moyens de vie de la population locale.

Un de ces impacts est la sédimentation des rivières. La déforestation en montagne dans toute la région centrale de la Birmanie déclenche des modifications environnementales diverses, telles que des éboulements de terres et l'érosion du sol. Une fois privé des nombreuses fonctions de protection, de cohésion et d'intégration que la forêt lui offre, le sol est prédisposé à subir des glissements et à générer des dépôts dans les lits des rivières. Ceci provoque des processus de sédimentation et des répercussions conséquentes en aval, dont l'impact subi par les mangroves.

Le taux de sédimentation du fleuve Irrawaddy est le cinquième du monde, après le Yangtsé, le Gange, l'Amazone et le Mississippi. La vase qui se dépose dans l'Irrawaddy a des conséquences sur la mangrove du delta de ce fleuve, l'une des mangroves côtières de la Birmanie, qui figurent parmi les systèmes de mangroves les plus dégradés ou détruits de l'Indo-Pacifique. D'après des

estimations préalables, si le taux de sédimentation enregistré entre 1977 et 1986 est maintenu, toutes les forêts de mangroves auront disparu dans cinquante ans.

D'autre part, de plus en plus de mangroves sont converties en exploitations industrielles de poisson et de crevettes destinés surtout à l'exportation. En 1990, le Conseil de l'Etat pour la Paix et le Développement (State Peace and Development Council - SPDC) en exercice à l'époque a déclaré la Birmanie "ouverte à la libre entreprise". Pour le Service Commercial des Etats-Unis, la Birmanie offre "de bonnes possibilités" pour l'exploitation de la crevette. Shwe Ayeyar Co., Ltd. et Regal Integrated Marine Resources Ltd. ont signé le 2 mai 2001 un protocole d'accord pour un projet de production de crevettes dans l'île Kan Maw, dans la Division de Tanintharyi. A ce qu'on dit, il s'agirait du projet d'investissement étranger le plus grand dans le secteur de l'élevage. Le développement de la production industrielle de la crevette a pris de l'envergure en Birmanie depuis 1998, et se propage rapidement le long de la zone côtière. Les données officielles concernant l'année fiscale 1999/2000 faisaient état de 50 000 hectares environ d'étangs à poissons, ce qui représente un accroissement considérable par rapport à la décennie précédente.

Ce qui aggrave encore la situation, c'est qu'il a été dénoncé que le processus d'exploitation industrielle de la crevette est lié au travail forcé, dans le cadre d'une économie fortement contrôlée par les militaires. D'après le Service d'Information Mon, le régime militaire actuel a maintenu un projet gouvernemental d'élevage de crevettes dans les villages de Kyauk Minaw et Kanyawbyin, dans la municipalité de Lauglon, exclusivement sur la base du travail forcé et de l'extorsion de la population locale et des producteurs de crevettes. Il est exigé aux producteurs locaux de fournir de jeunes crevettes, suivant des quotas fixés par le gouvernement, tandis que plusieurs villages locaux ont dû assurer la main d'œuvre pour la construction de tous les étangs et bâtiments nécessaires.

A l'autre bout de la chaîne, les crevettes importées de Birmanie sont servies à des consommateurs bien nourris (à qui l'on propose également d'acheter des meubles de teck, tirés d'arbres abattus de manière non durable dans les forêts birmanes), qui ne sont pas conscients de contribuer à la destruction généralisée de la société et de l'environnement, des ressources du pays et des moyens de vie de ses habitants. C'est ce qu'on appelle les bontés de la mondialisation. (Bulletin N° 65 du WRM, decembre 2002).

Cambodge: l'interdiction de coupe est-elle la bonne solution au problème de la conservation des mangroves ?

Les forêts du Cambodge sont menacées par les activités des exploitants forestiers vietnamiens. Mais ce n'est pas là le seul problème auquel doivent faire face les forêts cambodgiennes. La moitié des mangroves de la province de Koh Kong ont été taillées afin d'y installer des cultures crevettières ou bien de profiter de leur bois, destiné à la production de charbon de haute qualité. Parmi les 10 000 hectares de mangroves qui se trouvaient dans cette province, seulement 5 000 subsistent aujourd'hui. Cinq ans auparavant, le ministère de l'Environnement avait déjà signalé que la coupe des mangroves causerait des dommages irréparables au secteur de la pêche ainsi qu'à la faune sylvestre de cette région. Au début, le principal problème était dû à la coupe des mangroves par des industriels crevettiers mais, suite à la crise de cette industrie, la principale activité responsable aujourd'hui de la destruction des mangroves est la production de charbon.

Le gouvernement provincial a émis une interdiction de coupe concernant les mangroves, théoriquement destinée à assurer l'équilibre développement – préservation. La mesure a été bien accueillie par les ONG environnementalistes cambodgiennes qui considèrent que, même si le motif de l'interdiction peut être considéré cynique, c'est un effort visant à éviter la totale disparition de ce type de végétation. Des organisations de la société civile ont également souligné qu'il est nécessaire de créer des emplois alternatifs pour les personnes qui vivaient grâce à la production de charbon.

Certaines zones de la province de Koh Kong sont prêtes à mettre fin à la coupe destinée à l'obtention de bois. Cependant, des communautés locales ont dénoncé le commerce de bois qui

a lieu dans d'autres endroits, protégé par les militaires. Et le problème concernant les gens qui gagnent leur vie dans le secteur de la production de charbon persiste. Par exemple, An Samnang, un des travailleurs de ce secteur, originaire de la province de Prey Veng, explique qu'il s'est tourné vers la production du charbon à Koh Kong lorsque les récoltes de sa terre natale furent mauvaises. Même si le travail associé au charbon est risqué et oblige Samnang à habiter une zone touchée par le paludisme, ce travail lui permet de gagner sa vie. Si l'on veut maintenant sauver les mangroves, il serait insuffisant -et socialement injuste- de mettre en place une mesure d'interdiction de coupe comme seul moyen de sauvegarde. Les gens, aussi bien que les mangroves, ont besoin de solutions capables d'assurer leur survie. (Bulletin du WRM N° 21, mars 1999).

Cambodge: des mesures tardives et insuffisantes pour la protection des mangroves

Dans les années 90, le gouvernement du Cambodge, soutenu par la Banque mondiale, a envisagé de promouvoir l'élevage industriel de crevettes dans la zone côtière du pays. En 1993, le Projet d'action pour les mangroves (MAP – Mangrove Action Project) entre autres a permis d'empêcher l'installation de la société agro-industrielle thaïlandaise Charoen Pokphand dans les mangroves côtières du Cambodge, où celle-ci envisageait de développer l'élevage de la crevette géante tigrée. Cependant, le projet n'a pas été oublié et, par la suite, de nouveaux investisseurs thaïlandais ont financé, au Cambodge, des activités d'élevage intensif de crevettes tigrées, en important du matériel, du savoir-faire et même des rations pour crevettes. La province de Koh Kong, qui a une longue frontière avec la Thaïlande, a été envahie par des bassins d'élevage de crevettes et l'avenir de la région s'annonçait prometteur grâce à cette industrie.

Mais en 1994, la fièvre de la crevette atteignit le Cambodge. Et de même qu'en Thaïlande et au Taiwan, cette maladie est devenue encore une fois le plus grand ennemi de l'industrie crevettière intensive. On s'attendait, après cela, à ce que ces activités –qui, de continuer, entraîneraient la destruction d'encore plus de mangroves- seraient interrompues. Le gouvernement lui-même admettait que la surface des mangroves cambodgiennes s'était réduite, passant de plus de 63 000 hectares existants en 1992 à moins de 16 000 en 1995, et le ministre de l'Environnement responsabilisait de ce fait l'élevage industriel de crevettes et ses activités destructives. Il a ainsi interrompu temporairement l'octroi de nouvelles licences d'élevage. Cependant, des licences de culture crevettière étaient encore octroyées par le Département piscicole après 1995, Ce n'est que récemment, lorsque la situation s'est vraiment dégradée, que l'octroi de nouveaux permis a été définitivement interrompu.

Aujourd'hui, les bassins crevetticoles -qui étaient supposés apporter la prospérité à la province de Koh Kong- ont été abandonnés, là où des mangroves fleurissaient auparavant. Les capitaux thaïlandais ont également abandonné le pays... probablement pour établir leur industrie ailleurs, là où des mangroves sont encore sur pied.

Cinquante pour cent des mangroves de la planète ont déjà disparu et la culture industrielle de crevettes est la principale cause de ce désastre environnemental. Combien de temps faudra-t-il encore attendre jusqu'à ce que l'émission de nouvelles autorisations concernant ces activités industrielles soit définitivement interrompue? (Bulletin du WRM N°33, avril 2000).

Inde: violences contre des pêcheurs locaux

Le lac Chilika est l'une des plus grandes masses d'eau saumâtre qui existent en Asie à l'intérieur des terres et son importance écologique est immense en raison de la biodiversité unique et variée qu'il abrite. Bien que Chilika ait été déclaré une terre humide d'importance internationale par la Convention de Ramsar, l'industrie crevettière a menacé de s'y établir à travers les activités mafieuses du puissant groupe industriel Tata-House qui envisageait d'installer plusieurs fermes à crevettes industrielles sur les rives du lac. Le projet Tata-House a été interrompu suite à une

décision judiciaire et la construction des bassins crevettiers s'est arrêtée à mi-chemin, ce qui a constitué, à ce moment-là, une importante victoire. Cependant, quelque temps après, des fermes à crevettes de moindre taille ont été discrètement et illégalement installées, gérées par des investisseurs moins notoires. Au long des années, les activités de ces fermes crevettières plus petites ont créé de nombreux problèmes aux habitants locaux et elles ont dégradé l'environnement de Chilika. Aujourd'hui, le torchon brûle.

Une horrible tragédie a eu lieu au lac Chilika. D'après un rapport du Forum national des pêcheurs de l'Inde et du Forum mondial des travailleurs de la pêche, quatre manifestants -dont une femme- ont été tués, et treize autres personnes ont été blessées au cours d'une répression policière dans l'état de Orissa. Les victimes sont des habitants des hameaux de pêcheurs qui s'opposent à l'industrie crevettière de Chilika.

La Cour Suprême de l'Inde a rendu un jugement historique contre l'aquaculture à Chilika en interdisant l'installation de fermes à crevettes à moins de 1 000 mètres du lac. L'organisation des travailleurs de la pêche a alors lancé un ultimatum, expirant le 29 mai, pour démolir les infrastructures crevettières. Passé ce délai, ils ont eux-mêmes détruit 11 fermes à crevettes illégales. C'est alors que la police a réagi violemment. Elle a fait une descente dans le village, frappant ses habitants sans merci, lançant des gaz lacrymogènes et tirant sur eux. Banchhanidhi Behera est mort sur le coup, et Digambar Behrera et Prema Behra sur le chemin de l'hôpital. Une autre victime est décédée plus tard à l'hôpital.

Le Forum national des pêcheurs de l'Inde et le Forum mondial des travailleurs de la pêche ont condamné l'incident, ont protesté fermement contre cette action policière, ont demandé le retrait de la Loi aquicole et le châtement immédiat des coupables. Le Forum a exprimé son inquiétude en ce qui concerne la façon dans laquelle les autorités sont en train de gérer la situation et s'inquiète pour la sécurité personnelle des leaders du mouvement populaire ainsi que pour celle de ses adhérents. Cette organisation exige également une compensation pour les familles des victimes décédées ou blessées ainsi que des soins médicaux appropriés. Un appel à la grève a été lancé pour le 5 juin.

Ce jour-là, les correspondances ferroviaires et routières vers la côte est du pays ont été paralysées. Les pêcheurs ont bloqué les voies ferrées dans de nombreux endroits entraînant la paralysation de certaines gares. Depuis le matin, des travailleurs de la pêche se sont assis sur des rails à Rambha, Khallikote, Bhusandapur et autres gares. Dans la gare de Bhubaneswar, 600 femmes accompagnées de leurs enfants ont immobilisé le Chennai-Howrah Koromandal Express. Huit départs ont été annulés. En dehors du secteur du transport, l'impact de la grève dans le reste de l'état de Orissa a également été important. Dans la capitale, Bhubaneswar, le succès a été complet et les commerces étaient fermés. Des milliers de pêcheurs de Chilika et des zones environnantes avaient formé un mur humain dans la ville entraînant l'interruption du trafic. L'absentéisme aux bureaux a été important. La police a arrêté 2 000 personnes dont des pêcheurs et des travailleurs appartenant à des groupes politiques différents.

Les ONG environnementalistes et sociales de l'Inde ont lancé un appel international de protestation adressé au premier ministre de l'Inde et aux autorités de l'état de Orissa, où se sont déroulés les faits.

Dans la lettre adressée au premier ministre Vajpayee, "le gouvernement est censuré, ainsi que les événements lamentables qui se sont succédés à Orissa, en Inde, au cours desquels quatre pêcheurs ont été assassinés et 13 autres blessés lors d'une action policière contre des manifestants qui s'opposaient à la construction d'établissements d'élevage de crevettes dans le lac Chilika.

Le lac Chilika a été occupé par l'industrie crevettière soutenue par les politiciens et les bureaucrates locaux, malgré le jugement historique rendu par la Cour Suprême de l'Inde interdisant l'installation de ferme à crevettes à moins de 1 000 mètres du lac.

A la suite de l'installation illégale de fermes à crevettes, les pêcheurs de Chilika, soutenus par la Forum national des travailleurs de la pêche, ont protesté contre l'installation de ces élevages et les ont dénoncé devant les autorités.

Le gouvernement de l'Inde doit entreprendre des actions contre les responsables de la mort de ces citoyens de Chilika et poursuivre ceux qui ont établi des fermes à crevettes ou continuent à les exploiter, en violant la décision de la Cour Suprême de l'Inde." (Bulletin du WRM N° 24, juin 1999).

Indonésie: des opposants à l'élevage industriel de crevettes arrêtés

Les étangs d'aquaculture industrielle de crevettes sont en train d'occuper de plus en plus de terres dans des zones de mangroves et de terres agricoles dans de nombreux pays du sud. Cette expansion est fortement résistée par les habitants locaux qui, en plus de perdre leurs terres et leurs moyens de vie, sont poursuivis et punis à cause de leur opposition. Parfois, les paysans sont obligés de devenir des employés exploités par les sociétés crevettières. Un exemple indonésien illustre cette réalité.

Suite à l'arrestation arbitraire d'un groupe de petits fermiers opposés à l'industrie crevetticole, le bureau européen -à Oxford- du Mouvement mondial pour les forêts tropicales (World Rainforest Movement – WRM) a adressé aux autorités indonésiennes la lettre suivante:

"Le Mouvement mondial pour les forêts tropicales est profondément inquiet après avoir pris connaissance que Mr Endang Suparmono, arrêté le 8 février 1999 ainsi que les autres fermiers arrêtés vers la fin de l'année 1998 sont encore privés de liberté, malgré les évidences qui indiquent que les fermiers accusés faisaient partie des nombreux employés lourdement exploités par la société crevetticole PT Wachyuni Mandira.

Nous sommes au courant du fait que les 170 000 hectares occupés par les fermes à crevettes de PT Wahyuni Mandira's situées dans le district de Ogan komering Illir ont été le cadre de violents conflits, après trois ans de mésentente entre la compagnie et les fermiers locaux au sujet des compensations pour les terres, des contrats et des accords de crédit. Nous avons appris qu'une équipe de la Commission nationale des Droits de l'Homme, qui a visité la zone vers la fin de l'année 1998, a donné raison aux fermiers en reconnaissant que les contrats qui avaient été passés étaient effectivement injustes. Par ailleurs, on a découvert que l'Étude d'impact nécessaire à la réalisation du projet n'avait pas été finalisée et que la société agissait donc en dehors de la loi.

D'autres rapports ont donné raison aux fermiers, qui affirmaient être traités comme des esclaves sous le contrôle absolu de la compagnie. Il a été signalé également que l'arrestation de Endang Suparmono a eu lieu sans qu'il y ait aucune preuve de sa participation aux actes de violence contre les installations de la compagnie. Il a été arrêté uniquement en tant que leader des fermiers qui manifestaient afin de revendiquer de meilleures conditions de travail.

Compte tenu de la nature profondément injuste de la détention de Mr Endang et de celle des autres fermiers arrêtés lors du conflit opposant ladite compagnie aux éleveurs locaux, nous vous invitons vivement à prendre les mesures nécessaires à la libération immédiate des fermiers ainsi que pour traduire en justice la société PT Wachyuni Mandira." (Bulletin du WRM n° 21, mars 1999).

Indonésie: la crevetticulture industrielle créé des tensions croissantes

La crevetticulture a été développée en Indonésie pendant des centaines d'années. La culture se faisait dans des champs de riz ou dans des bassins, en même temps que la pisciculture et sans altérer les mangroves de façon significative. Suite à l'augmentation récente de la demande de

crevettes, la méthode employée est devenue intensive ou semi-intensive et ne respecte plus ni les écosystèmes ni les populations locales.

La technologie moderne a été introduite en 1971, lorsque le gouvernement indonésien a construit la première éclosérie à Sulawesi du Sud. Soutenu par la FAO et le PNUE (Programme des Nations unies pour l'Environnement), le gouvernement a installé en 1974, à Jepara (Java centrale), le Centre pour le développement de l'aquiculture d'eau saumâtre. Vers la fin de l'année 1989, plus de cent élevages avaient été installés sur le territoire indonésien.

En 1984, le gouvernement indonésien a lancé un programme appelé INTAM (Intensification des *tambaks* ou bassins crevetticoles) visant à intensifier l'élevage de crevettes ainsi qu'à le développer dans d'autres localités. Entre 1983 y 1984, la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale ont soutenu financièrement plusieurs projets importants d'élevage de crevettes. Vers la fin des années 80, le Programme des petits exploitants de plantations industrielles mères (Nucleus Estate Smallholders Scheme – NESS) a été introduit dans la culture crevettière et des fermes à crevettes à très grande échelle ont été planifiées et développées. La surface occupée par les bassins crevettiers est passée de 174 600 hectares en 1977 à 231 460 en 1989, et à 305 500 en 1998.

Au cours des dernières années, des fermes crevetticoles individuelles ont été planifiées sur près de 170 000 hectares et le gouvernement a déclaré que 860 000 hectares de mangroves étaient disponibles pour y installer des bassins crevettiers (environ 25% des mangroves de l'Indonésie). D'après le programme gouvernemental Protekan 2003 (programme dont l'objectif est d'accroître les exportations du secteur de la pêche), le Département de l'Agriculture envisage d'exporter 677 800 tonnes vers la fin de l'année 2003, à la place des 97 228 tonnes exportées 1989 et des 117 847 exportées en 1998. Une des raisons de cette expansion est l'importance des devises étrangères rapportées par les exportations de crevettes lors de la crise financière de 1997-98 et cette rentrée providentielle de devises a fait que le gouvernement veuille maintenant exploiter au maximum ce potentiel crevetticole, sans tenir compte des impacts importants sur l'environnement et sur les populations locales associés à l'élevage industriel de crevettes.

Tandis que les bassins traditionnels étaient situés principalement dans l'île de Java, la plupart des nouvelles entreprises se sont développées sur les îles extérieures de Sumatra, Kalimantan, Sulawesi et Irian Jaya et sont souvent associées à des programmes de transfert de population discutables. Les principaux marchés pour les crevettes indonésiennes ont été jusqu'à aujourd'hui Hong Kong, Singapour, la Malaisie et les Etats-Unis, mais de nouveaux marchés pourraient surgir en Europe.

Les bassins traditionnels étaient des propriétés individuelles ou communales, tandis que la propriété des nouvelles entreprises tend à se concentrer aux mains d'un nombre réduit de compagnies. Actuellement, les trois plus grandes compagnies d'élevage de crevettes qui fonctionnent dans le cadre du programme NESS sont: PT Central Pertiwi Bratasena (PT.CPB), PT Dipasena Citra Darmaja (PT.DCD) et PT Wahyuni Mandira (PT.WM). PT.CPB, dont le 31% des actions est détenu par la multinationale crevetticole Charoen Pokphand de la Thaïlande, occupe 10 500 hectares et envisage de s'accroître de 15 000 hectares au même endroit. PT.DCD et PT.WM sont propriété du Groupe Gajah Tunggal et situées à Sumatra Sud et à Lampung, et occupent respectivement 16 500 et 30 000 hectares (dont 6 000 sont opérationnelles). En 1996, PT.CPB a exporté 17 000 tonnes de crevettes pour un montant de 114 millions de dollars. Entre-temps, PT.DCD a produit cette même année 19 853 tonnes dont 13 423 ont été exportées. PT.WM a commencé à fonctionner vers la fin de l'année 1996 et vient d'atteindre le stade de production maximale. Chacune de ces trois grandes compagnies contribue à hauteur de 20-30% aux exportations de crevettes indonésiennes. Il peut être affirmé que près de 70-80% des exportations indonésiennes de crevettes sont aux mains de trois compagnies (PT.DCD, PT.WM, PT.CPB).

Les investissements étrangers sont présents mais ne concernent pas la gestion directe des fermes, exception faite de Charoen Pokphand à Bratasena et d'une compagnie française à

Sulawesi. La plupart des investissements étrangers dans l'industrie crevetteicole concerne l'alimentation des crevettes, la médecine et la technologie. Charoen Pokphand, Cargill et Comfeed sont les trois plus grandes industries supportrices.

En Indonésie, depuis 1992, la production de crevettes a souffert du fait des virus, de même que dans plusieurs autres pays. De nombreux étangs ont été abandonnés à Java et à Sulawesi du Sud, et les investisseurs crevetteicoles sont à la recherche de nouveaux endroits exploitables. Suite aux attaques des virus, le gouvernement a décidé d'importer l'espèce *Penaeus Vannamei* d'Amérique du Sud, une décision controversée étant donné que les études réalisées sur les impacts potentiels que pourraient causer l'introduction d'une nouvelle espèce dans le pays sont insuffisantes.

Concernant les principaux impacts causés par l'élevage de crevettes, la documentation recueillie par les ONG et les chercheurs signalent que l'élevage incontrôlé de crevettes constitue une menace majeure pour les mangroves (car elles sont converties en étangs), voire même pour la production des champs de riz et des vergers (en raison de la salinisation de l'eau douce). L'élevage de crevettes est également à l'origine de l'érosion des côtes, de la sédimentation et de la pollution de l'eau, ce qui porte préjudice aux récifs de corail, aux herbiers ainsi qu'à la productivité des eaux côtières. La réaménagement des étangs abandonnés dû à l'acidification du sol est trop coûteux pour les populations locales ainsi que pour les unités gouvernementales.

Quant à ce qui concerne les impacts sociaux, l'élevage de crevettes a créé de sérieuses tensions et des conflits entre les habitants locaux et les travailleurs étrangers, au sein de la communauté, ainsi que entre les habitants locaux et les investisseurs ou les compagnies. L'une des causes principales des conflits a été la spéculation et le vol de terres. Soutenues par les agences gouvernementales et par la police, les compagnies forcent les populations locales à renoncer à leurs terres sans compensation adéquate, voir même sans aucune compensation.

La mise en application du programme "Inti-Plasma" ou NESS est une des caractéristiques particulières de l'élevage de crevettes en Indonésie. Suivant ce programme, une compagnie installe des étangs à crevettes sur de grandes parcelles (souvent des mangroves ou autres écosystèmes de terres humides) et passe des accords avec des petits fermiers qui lui achètent un ou plusieurs étangs ainsi que tout le nécessaire à l'élevage et par la suite lui vendent la récolte. Théoriquement, il est prévu que les petits cultivateurs paient leur dette à la compagnie dans un délai de 7-8 ans et deviennent des propriétaires à part entière de l'étang et d'une petite maison. Mais en réalité, toutes les conditions et les prix sont fixés par la compagnie, la comptabilité est également tenue par celle-ci et les petits propriétaires se retrouvent coincés dans un cercle vicieux de pauvreté et d'endettement. Même la vie sociale de ces petits cultivateurs se retrouve sous le contrôle absolu de la compagnie: il ne peuvent quitter l'établissement crevetteicole que pendant quelques jours par an et uniquement pour les raisons autorisées par la compagnie et ils sont pénalisés en cas de retour tardif. Lorsqu'une récolte est mauvaise, les pertes ne touchent que les petits cultivateurs dont l'endettement s'accroît de plus en plus. Leur dépendance est totale par rapport à la compagnie et à ses pratiques injustes et louches; en fait, ils vivent en semi-esclavage.

L'application du modèle NESS à l'élevage de crevettes à grande échelle a été à l'origine de sérieux conflits sociaux et a entraîné des violations aux droits de l'homme. Le Sud de Sumatra est le centre géographique des conflits concernant l'élevage de crevettes. Trois des plus grands établissements d'élevage de crevettes sont situés dans des zones environnantes à Sumatera (Wahyuni Mandira à Sumatra Sud, Dipasena et Bratasena à Lampung). Toutes les trois doivent faire face à de vives protestations des populations locales au sujet des droits sur les terres et des violations des droits de l'homme.

Wahyuni Mandira Co. possède 30 500 hectares et envisage de s'étendre à 170 000. Avant le début de ses opérations en 1997, une partie des terres appartenait à des habitants locaux et le reste correspondait à une aire préservée. 2 200 cultivateurs ont été forcés de renoncer à leurs

terres en échange d'une compensation minimale car le gouvernement provincial affirmait que les terres étaient propriété du gouvernement et que les habitants locaux n'avaient aucun droit sur celles-ci. Seulement 10% d'entre eux ont été invités à devenir petits cultivateurs de crevettes tandis que les autres ont été obligés de partir. Plus d'un millier ont résisté et sont restés dans des terres avoisinantes et dans des zones de mangroves.

En novembre 1998, environ 1 600 cultivateurs (petits exploitants) ont protesté contre les conditions imposées par la compagnie. Frustrés par l'absence de réponse de la compagnie, du Parlement national de Jakarta, du gouvernement régional de Sumatra Sud ainsi que de la Commission nationale des droits de l'homme, les cultivateurs ont commencé à manifester en face du bureau de direction de la ferme. La situation s'est dégradée, hors de tout contrôle, dérivant en émeute. Quelques minutes après le début de l'émeute, des militaires ont cerclé la ferme et les cultivateurs se sont retrouvés piégés à l'intérieur de celle-ci pendant plusieurs jours et sans aucune nourriture. Finalement, plus de 30 cultivateurs ont été arrêtés, 16 d'entre eux condamnés à des peines de prison allant de 6 mois à 5 ans. La Cour n'a jamais tenu compte du fait que l'émeute avait été clairement organisée par la compagnie.

Dans le but d'étendre les opérations de la ferme à 170 000 hectares, au cours de l'année 2000 la compagnie a construit des canaux traversant des terres appartenant à des habitants locaux ce qui a encore créé des tensions et des conflits. Par ailleurs, certains habitants locaux dirigent des fermes crevetticoles traditionnelles et la compagnie s'est installée dans leur zone sous la protection de l'armée et de la police.

Des histoires similaires ont été dévoilées à Dipasena Farming, une ferme à crevettes proche gérée par cette même compagnie holding, où plus de 1 700 petits cultivateurs ont manifesté pour les mêmes raisons que dans le cas précédent, et de même à Shrimp Banggai Sulawesi farm, une joint venture indonésienne-française de 100 hectares. Les habitants locaux ont déposé une plainte contre ces compagnies mais attendent toujours une réponse du Tribunal inférieur. D'autres cas bien documentés ont eu lieu en Papouasie, à Maluku, et dans d'autres endroits de Sumatra. La résistance des communautés se doit non seulement aux droits sur les terres mais également aux impacts sur l'environnement. La communauté de Bengkulu, Sumatra, s'est opposée à la construction d'une ferme à crevettes dans la région pour des raisons environnementales.

Plus récemment, le 15 août 2002, Central Pertiwi Bahari (CPB), connue également sous le nom de Bratasena farming, dans les provinces de Lampung, a été accusée par 147 habitants au cours d'un conflit portant sur 347 hectares de terres. La population locale affirmait que leurs terres avaient été occupées en 1995 par la compagnie sans verser aucune compensation. A ce moment-là, la population locale a adressé une plainte à la compagnie, au gouvernement local et au Parlement national mais elle n'a reçu aucune réponse. La compagnie assure aujourd'hui qu'elle donnera suite aux réclamations si le gouvernement le lui demande.

Le système NESS est également très discriminatoire envers les femmes. Dans les fermes à crevettes à grande échelle, seulement les hommes adultes et ayant fait des études peuvent espérer d'y trouver un emploi. En cas de décès ou d'incapacité au travail des cultivateurs hommes, leurs femmes doivent quitter la ferme, abandonnant derrière elles tous les actifs correspondant aux versements réalisés par le couple.

L'impact sur la santé et sur l'éducation peut également être considéré comme grave, en particulier en ce qui concerne les enfants. Pendant l'épisode de "El Niño" en 1999, le paludisme s'est généralisé à Sumatra Sud, dû en partie aux étangs crevetticoles abandonnés qui sont devenus l'environnement optimal pour le développement des larves du moustique Anophèles. La pénurie d'eau potable a favorisé le développement de pneumonies chez certaines personnes de la ferme Wahyuni Mandira, à Sumatra, suite à l'ingestion d'eau pluviale.

En conclusion, le passage de l'élevage traditionnel de crevettes à l'élevage industriel qui est en train d'avoir lieu en Indonésie à un rythme rapide peut bénéficier à court terme le gouvernement ainsi que les gros investisseurs crevetticoles grâce aux rentrées de devises étrangères, mais le coût social et l'impact sur l'environnement associés à cette industrie l'emportent largement sur les bénéfices. Les communautés locales sont particulièrement marginalisées et exploitées dans les fermes NESS à grande échelle et les structures sociales locales subissent des tensions et des conflits croissants. (Par P. Raja Siregar, Bulletin du WRM N° 51, octobre 2001).

Indonésie: la destruction des écosystèmes de mangroves

Les mangroves constituent un écosystème côtier primaire de grande diversité biologique. Elles sont propres aux régions tropicales et subtropicales, et ont traditionnellement été à la base des moyens de subsistance de la population locale en lui fournissant, parmi d'autres produits, de la nourriture (les mangroves sont la zone de frai et d'évolution de beaucoup d'espèces marines), du bois de chauffage, du charbon et du bois de construction.

Elles ont également un rôle à jouer dans la réduction des inondations, elles contribuent à éviter l'érosion des bords des rivières, et permettent également d'atténuer les effets des vagues ainsi que, en une moindre mesure, ceux des vents forts, deux phénomènes associés à de nombreux orages tropicaux et subtropicaux. Bien que la barrière côtière de mangroves puisse être battue et endommagée par des tempêtes violentes, elle repousse naturellement et sans aucun coût, à la différence de toute barrière de protection côtière construite par l'homme. Et pourtant, les écosystèmes de mangroves sont en train de subir une destruction intentionnelle, pour faire place à des activités industrielles non durables.

Les zones humides indonésiennes, qui comprennent des forêts de mangroves, des marais et des tourbières, ont régressé de manière significative et sont passées d'une superficie totale de 42,5 millions d'hectares en 1987 à 33,8 millions d'hectares l'année présente. La destruction des zones humides a été à l'origine de nombreux désastres dans le pays, dont des inondations annuelles, des sécheresses et la perte de diversité biologique.

De vastes zones de mangroves en Indonésie et dans d'autres régions du Sud-Est asiatique ont été "développées" pour y installer des étangs de production commerciale de poisson et de crevettes. On estime que l'aire des forêts de mangroves est passée de 3,2 millions d'hectares en 1986 à 2,4 millions d'hectares en 1996, à cause de leur conversion en étangs pour la pisciculture et la production de crevettes.

D'après les résultats d'une enquête conduite par l'Institut International pour la Recherche Aérospatiale et les Sciences de la Terre dans le delta du fleuve Mahakam, dans la région orientale de Kalimantan, dans la période qui va de 1982 à 1996 environ 17 429 hectares de forêts de mangroves ont disparu et ont été destinés à d'autres utilisations, en particulier à l'aménagement d'étangs pour la culture industrielle des crevettes.

Hajrul Junaid, de l'ONG indonésienne Network for Forest Conservation (SKEPHI), a affirmé que les zones humides du pays ont été gravement endommagées, et que l'application d'une politique intégrée de la part du gouvernement central est devenue indispensable. "Mais le gouvernement doit intervenir rapidement, car le danger pour les zones humides est évident", a-t-il expliqué. (Bulletin N° 65 du WRM, décembre 2002).

Malaisie: une larme pour chaque crevette produite

L'industrie crevetticole s'est développé rapidement en Malaisie à partir des années 80, suite aux réussites apparentes des pays voisins dans ce domaine: Thaïlande, Indonésie et Philippines. La Malaisie ne fait pas partie des principaux producteurs mondiaux de crevettes marines d'élevage étant donné que la surface consacrée à cette activité est d'environ 5 100 hectares (2 627 hectares en 1995), mais le gouvernement malaysien est fier de déclarer que la production

moyenne du pays est la troisième au monde en importance après celle de Taiwan et de la Thaïlande. Des projets sont en cours afin de l'intensifier et de la développer davantage.

Sur la base du Plan d'action pour la production d'aliments (secteur de la pêche) élaboré par le Département de la Pêche, la production prévue de crevettes marines (crevette queue rouge, *Penaeus penicillatus*, et crevette géante tigrée, *Penaeus monodon*) en 2010 est de 129 100 tonnes métriques, c'est-à-dire 13 fois plus importante que celle de 1998 (9 835 tonnes métriques).

Au début des années 90, le gouvernement a identifié 110 000 hectares de mangroves adaptés à l'élevage de crevettes tigrées et a destiné, dans le cadre du sixième plan malaysien, 15,38 millions de ringgit au développement aquacole (un dollar vaut 3,8 ringgit). Les gouvernements provinciaux et les sociétés associées ont vite fait de céder des mangroves et des forêts marécageuses destinées à cette activité si destructive du point de vue environnemental, et ont même acheté de fertiles rizières dans ce même but. Personne n'a pensé aux impacts que cette destruction causerait sur l'environnement et sur les communautés dont la subsistance dépend des mangroves.

Les principaux impacts causés par l'élevage de crevettes ont été la perte de mangroves, la pollution de l'eau et le déclin de la pêche littorale.

Les mangroves ne représentent que 3% (environ 650 000 hectares) de la superficie totale de la Malaisie. La plupart des étangs apparus au cours des années 80 et au début des années 90 ont été installés au détriment des mangroves. Les pêcheurs locaux sont extrêmement inquiets au sujet de la perte croissante des mangroves qui a entraîné la diminution des stocks sauvages et l'extinction de plusieurs espèces commerciales de poisson dans certains endroits. La campagne d'évaluation réalisée par l'Association pour le bien-être des pêcheurs du littoral a révélé que 34 espèces de poissons ont disparu et que 50 autres, voire plus, se font rares dans les eaux proches de Penang.

La destruction des mangroves côtières a également entraîné l'érosion des côtes. Les villages côtiers sont prédisposés à souffrir une érosion importante, battus par des fortes vagues et des tempêtes. La vie des villageois ainsi que leurs propriétés sont en danger pendant que la mer en furie est en train d'avalir la côte. Certains bassins ont été abandonnés à cause de l'érosion, des conditions du sol sulfaté acide et de la mortalité massive des crevettes à la suite de poussées épidémiques. Les cultivateurs ne font aucun effort pour réhabiliter les mangroves dégradées et, encore une fois, les communautés littorales pâtissent du développement de l'aquaculture de crevettes.

Quoique l'élevage de crevettes ne soit qu'une petite industrie en Malaisie, les impacts sociaux sont déjà évidents. Parmi les plus inquiétants, la perte des moyens de vie et des revenus des petits pêcheurs du littoral due à la destruction des mangroves, à la diminution du nombre de poissons, aux changements négatifs introduits dans les pratiques agricoles, aux violations des droits de l'homme.

Le projet crevetticole le plus controversé de la Malaisie se trouve à Kerpan (Kedah). Samak Aquaculture a été approuvée en tant que coentreprise (joint venture) en 1993. 60% de celle-ci est propriété d'une société d'Arabie Saoudite: Saudi Ben Ladin, 10% correspond au gouvernement de l'État de Kedah et 30% à une compagnie créée pour représenter les intérêts des propriétaires terriens et des éleveurs. Le soutien du gouvernement à l'aquaculture commerciale a énormément aidé des compagnies comme Samak. Mais l'aspect le plus répréhensible de tout le projet est que des terres qui appartenaient à des éleveurs locaux ont été expropriées par l'Etat au profit des entreprises.

Initialement, le gouvernement municipal et Samak ont essayé de gagner la confiance des producteurs et des propriétaires terriens de Kerpan et de les convaincre de vendre ou de céder à bail leurs terres ou de participer au projet commercial. Quelques propriétaires ont accepté de se

joindre au projet mais la plupart des plus grands propriétaires et agriculteurs, c'est à dire 800, ont refusé. Le gouvernement provincial a alors invoqué la Loi sur l'acquisition foncière afin d'exproprier plus de 1000 acres de rizières. Cette loi autorise le gouvernement à acheter toutes terres privées si les projets de développement prévus pour celles-là sont considérés économiquement favorables pour le pays.

La compensation versée allait de 18 000 à 24 000 ringgit l'acre, mais les propriétaires ont refusé d'accepter ce dédommagement dérisoire. En janvier 1995, près de 100 producteurs se sont réunis sur le site du projet pour empêcher les excavatrices de rentrer sur leur terrain. Dans les jours suivants, des bataillons de police sont arrivés et une semaine plus tard, les bulldozers étaient sur le site. Les producteurs de riz ont contemplé avec impuissance les bulldozers détruire leurs cultures de riz en pleine saison de récolte.

Les agriculteurs et les agricultrices qui n'ont pas pu supporter ce scénario se sont couchés sur la route pour empêcher le passage des véhicules. La police a alors arrêté 33 manifestants, 10 femmes et 23 hommes. Les femmes ont été libérées après trois jours de détention, mais les hommes ont dû passer une semaine en prison. L'un d'entre eux se lamentait sur son sort et disait "le plus dramatique c'est que nous, nous sommes les victimes de la situation, et eux, ils nous arrêtent parce que nous voulons tout simplement défendre nos droits".

Sept ans après, le village est encore embourbé dans les conflits à propos des terres. Les viviers ont déjà été installés, mais les épidémies, les discussions légales, les problèmes de gestion et les conflits à propos des terres ont fait que, en sept ans de fonctionnement, le projet a perdu des millions de dollars et les exportations de crevettes n'ont toujours pas commencé. Pendant ce temps, les producteurs de Kerpan ont du mal à survivre, menacés par la pauvreté et la perte de leurs terres. Tel qu'un producteur de Kerpan l'a signalé: "Ici, chaque crevette produite représente une larme de l'un d'entre nous. C'est ainsi que nous mesurons notre souffrance." (Par Meenakshi Raman, Bulletin du WRM N° 51, octobre 2001).

Malaisie: les mangroves de Penang et la conservation de la biodiversité

L'Association pour le bien-être des pêcheurs côtiers de Penang a tenu récemment un atelier sur l'importance des mangroves. Les pêcheurs ont pu alors mettre en relief ce qu'ils savaient déjà, à savoir, que les mangroves sont inhérentes à leur subsistance étant donné que celle-ci dépend de leur capture de poisson. Sans mangroves, il n'y aurait pas de poissons dans la mer, celles-là jouant un rôle vital d'intermédiaires entre les écosystèmes marins et terrestres.

La mangrove est un écosystème riche, abritant plusieurs espèces aquatiques -toutes sortes de poissons, escargots, coques européennes, crevettes et crabes-, des reptiles tels que les serpents et les varans (grands lézards carnivores d'Afrique et d'Asie), des oiseaux locaux et migratoires, des insectes, et des mammifères tels que les singes, les sangliers et les loutres. La marée crée des marécages où poussent des arbres possédant un système de racines complexe qui émergent de la vase et constituent le paradis de plusieurs espèces aquatiques qui trouvent là un abri idéal à leur reproduction et à l'alimentation de leur progéniture.

Mais les mangroves remplissent également d'autres fonctions: leurs puissantes racines raffermissent le sol et protègent le littoral de l'érosion, des tempêtes et des inondations. Par ailleurs, le bois des palétuviers peut être utilisé pour la construction de digues, de maisons, de clôtures et de bornes. Il peut être utilisé également en tant que combustible, et même le processus de sa transformation en charbon est bénéfique: sa fumée est canalisée dans un entonnoir où la condensation la transforme en eau. Cette eau a des qualités médicinales utiles au traitement de la toux et des maladies de la peau. Même l'écorce de ces arbres a la propriété de renforcer les tissus et les filets, en les faisant bouillir dans l'eau, ce qui s'avère très utile pour les pêcheurs. Et en utilisant la technologie adaptée, l'écorce sert également en tant que peinture antirouille de protection pour bateaux et digues.

En tant que source de nourriture, les fruits de la mangrove sont comestibles et ses feuilles servent d'aliment aux chèvres et aux moutons. Par ailleurs, le miel des abeilles qui construisent leurs ruches dans une mangrove est considéré plus puissant car ces abeilles sont en général plus grandes et plus sauvages. Les racines sont adaptées à la confection de manches de haches et de couteaux.

Cependant, toutes les qualités de cet écosystème complexe et généreux sont en train d'être détruites. Dans l'île de Penang ne subsistent que 900 hectares de mangrove dont seulement la moitié est considérée réserve forestière. Depuis 1966, ont été détruits 130 hectares de mangrove par an. Malheureusement, ce processus a lieu dans le monde entier et il est associé à l'élevage industriel de crevettes développé par les grandes corporations.

A Balik Pulau, Penang, ce qui était auparavant une bordure de mangroves exubérantes a été envahi par des centaines d'hectares de viviers crevetticoles à Kuala Sungai Pinang et à Pulau Betong. La même chose se répète à Sungai Chenaam et à Bau Kawan (Seberang Perai Selatan). Les pêcheurs côtiers de Batun Kawan se rappellent que, dans un passé récent, ils n'avaient pas besoin d'aller pêcher loin de la côte puisque la mangrove leur fournissait leur capture du jour et même plus. Actuellement, cette zone est envahie par des routes et des bâtiments, et la rivière Jejawi est polluée par les nombreux produits chimiques utilisés dans l'aquiculture. Les pêcheurs ont signalé que là où les mangroves ont été abattues, la pêche diminue progressivement d'année en année.

Lorsque l'on détruit une mangrove, on détruit également l'intégralité de l'écosystème abritée par celle-ci et tous les bénéfices à long terme qu'elle fournit sont irrémédiablement perdus. Les activités à but lucratif (qui ne bénéficient que quelques-uns) qui s'y développent constituent un pillage irresponsable des ressources des villageois et la destruction de la biodiversité, celle-là même que le gouvernement malaysien s'est engagé à protéger. Le gouvernement malaysien, pour être cohérent avec les accords internationaux, devrait soutenir les pêcheurs –qui veulent conserver la diversité biologique- contre l'industrie crevetticole qui n'aspire qu'à réaliser des bénéfices. Le fera-t-il? (Bulletin du WRM N° 56, mars 2002).

Philippines: l'élevage industriel de crevettes et la dégradation des mangroves

Dans les années 80, l'élevage de crevettes s'est transformé en industrie lorsque la disponibilité commerciale des nouvelles technologies taiwanaises et les prix d'exportation attirants ont fait naître la "fièvre de la crevette" qui s'est emparé du pays, ainsi que du reste de l'Asie. Les fermiers philippins ont remplacé le *milkfish* (*chanos chanos*) par la crevette et ils ont également intensifié leurs systèmes de culture en substituant aux modalités traditionnelles et extensives des stocks de plus grande densité.

Par ailleurs, la hausse des prix nationaux ainsi que la consommation de crevettes ont encouragé les cultivateurs de canne à sucre de la province de Negros Occidental à se tourner vers la monoculture de la crevette tigrée (*Penaeus monodon*) et à intensifier leurs systèmes d'élevage en installant des infrastructures aquacoles plus chères, ce qui a fait augmenter du coup la production de crevettes aux Philippines. L'accroissement de l'aide extérieure au développement de l'aquiculture, ainsi que les réformes des politiques d'investissement aux Philippines qui avaient commencé à être mises en place par le gouvernement d'Aquino vers la fin des années 80, a favorisé le développement de l'industrie crevettière naissante, ce qui a entraîné une croissance radicale de la production jusqu'à la moitié des années 90.

Cependant, l'épidémie généralisée de "bactérie lumineuse" qui a touché les îles Visayas occidentales (en grande partie en raison des mauvaises pratiques agricoles et environnementales), a entraîné le collapsus spectaculaire de la production crevettière, particulièrement à Negros Occidental. Vers la fin de l'année 1996, on estimait que pour dix fermes à crevettes existantes, seulement une était en fonctionnement dans cette province qui était auparavant le centre de la culture intensive de crevettes.

J. H. Primavera analyse, dans "Development and Conservation of Philippine Mangroves: Institutional Issues" (1998), les "histoires entrelacées des bassins aquicoles et des mangroves philippines", et souligne la dégradation des écosystèmes de mangrove et la perte de biens et de services associés à cette ressource comme étant les impacts les plus importants de l'élevage de crevettes.

Il a signalé, également, la corrélation entre la production de poisson et les aires crevettières et de mangroves: au cours des années, lorsque les zones de mangrove diminuaient, les prises de poisson près de la côte diminuaient également; par contre, l'étendue des bassins d'eau saumâtre ainsi que la contribution du secteur aquicole à la production halieutique totale des Philippines ont augmenté.

Par ailleurs, "la politique nationale, qui encourage l'élevage en bassins d'eau saumâtre, provient de la croyance que les mangroves et autres terres humides sont des terres en friche" a rajouté J. H. Primavera.

Le Bureau des ressources piscicoles et aquicoles (Bureau of Fisheries and Aquaculture Resources – BFAR), l'organisme responsable d'assurer la protection et l'aménagement des ressources fluviales et maritimes, insiste sur le fait que sa dernière initiative, le programme Aquiculture pour le développement rural (ADR), s'éloigne clairement de l'ancien paradigme trop axé sur la technologie et la production.

Cependant, même si l'on affirme que ledit programme est "basé sur les masses et sur une technologie simple et respectueuse de l'environnement" et conçu dans le but de résoudre "l'éternel problème de la pauvreté rurale", il semblerait qu'au fond c'est toujours la même histoire qui se répète. L'objectif est d'augmenter la production aquicole par des moyens tels que: l'établissement de parcs de mariculture, la "conversion de terres improductives", notamment les "champs de sable, les terres boueuses, les zones enterrées ou inondées, les terres montagnardes et les marécages" en "zones d'aquaculture productives".

Si l'on considère les antécédents du BFAR –favoriser les grandes sociétés en détriment des pêcheurs plus modestes- cumulés aux politiques halieutiques nationales faibles et floues, qui masquent la réalité au lieu de l'éclaircir, on peut conclure que celui-ci est en train de favoriser inexorablement une répétition des erreurs sociaux et environnementaux commis lors de la Révolution Bleue des années 70, où près de 200 000 hectares de mangroves ont été convertis en étangs de pisciculture –et ce, au nom du "développement" et du "progrès"-. (Par: Gilbert Sepúlveda, Bulletin du WRM N° 51, octobre 2001).

Sri Lanka: des pêcheurs locaux protègent les mangroves

Les mangroves sont des terres humides riches en biodiversité qui sont en train de subir de graves déprédations partout dans le monde. Au Sri Lanka, les mangroves sont associées à 22 masses d'eau saumâtre, connues localement sous le nom de lagunes. Quoique la zone de mangroves du Sri Lanka se limite à 12 000 hectares, elle est d'une grande valeur car celles-ci abritent des espèces très rares et des associations de plantes, dans différentes zones climatiques, peu courantes. La pêche dans ces lagunes est le moyen de vie de plus de 120 000 habitants du littoral.

Au cours de la dernière décennie, les mangroves de nombreuses lagunes et estuaires du Sri Lanka ont été détruites en raison de l'aquaculture commerciale. Ce puissant groupe industriel comprend des politiciens de haut rang, des bureaucrates et des hommes d'affaires de premier niveau, qui tous ont déjà fait preuve de leur manque d'intérêt en ce qui concerne la conservation des mangroves.

A conséquence de cette activité non durable, les lagunes se retrouvent pleines de vase, les estuaires ont été érodés et les écosystèmes des mangroves se sont dégradés. Dans le district de

Puttlam, par exemple, où se trouvent les espèces de mangrove les plus rares ainsi que les plus étendues, plus de 3 000 hectares de mangrove ont été convertis en fermes crevetticoles industrielles, et ce, avec le soutien du gouvernement. Là où se trouvent aujourd'hui ces fermes à crevettes, on pouvait voir, jusqu'en 1994, 28 000 pêcheurs sur les lagunes. Suite à la construction des fermes crevetticoles commerciales, deux tiers d'entre eux ont perdu leur emploi et ils ont été obligés d'émigrer en ville pour pouvoir subvenir à leurs besoins. Avant la généralisation de l'élevage de crevettes, la capture de poisson par unité d'effort était de 4 kg tandis qu'en 1997, elle avait chuté à 1,5 kg.

L'élevage commercial de crevettes a également pollué les eaux souterraines, ce qui a dégradé les sources d'eau potable et créé des problèmes aux pêcheurs. Aux environs des villages, il n'y a plus d'eau potable et la plupart des femmes doivent parcourir cinq ou six kilomètres pour s'approvisionner en eau. A la suite de cette pénurie d'eau potable, la plupart des enfants en âge scolaire ne vont pas à l'école car, le matin, comme il n'y a pas d'eau à la maison, leur première tâche est d'aller en chercher. Toute la périphérie de la lagune a été clôturée par les éleveurs de crevettes qui disposent également de personnel de sécurité, ce qui signifie que les pêcheurs locaux ont même perdu leur droit d'accès à la source traditionnelle de leur nourriture.

Les communautés locales de pêcheurs ont réagi et se sont organisées pour pouvoir faire face à ce problème. La Fédération de petits pêcheurs a été créée dans le but de mobiliser les communautés de pêcheurs et autres personnes concernées afin de conserver les écosystèmes des lagunes et des mangroves, à travers des programmes d'éducation appropriés et des stratégies pratiques de conservation.

La première tâche du groupe récemment constitué a été d'ouvrir les négociations concernant ce conflit. Un mécanisme organisé et participatif a été mis en place à travers lequel plus de 4 000 pêcheurs ont participé activement à la prise de décisions concernant la conservation des mangroves, ont négocié les activités de monitoring de la destruction des mangroves et participé à l'amélioration des habitats des poissons des lagunes.

L'étape suivante a compris la création d'une organisation de soutien aux comités de conservation et d'aménagement des lagunes permettant le dialogue entre les leaders des différents groupes de pêcheurs des lagunes et les autorités gouvernementales afin de résoudre le conflit qui modifie leurs vies d'une façon si grave.

Un Centre de conservation et de démonstration a été ouvert afin de mettre en place un programme d'éducation sur les mangroves et les habitats des poissons. Le Centre est visité quotidiennement par des écoliers, des étudiants universitaires et d'autres personnes intéressées. Il réalise des publications dans les trois langues officielles du Sri Lanka ainsi que des séminaires et des ateliers visant à promouvoir la protection des mangroves, en tant que moyen le plus efficace et le plus équitable de conserver la nature et de maintenir le moyen de vie des populations locales.

En ce qui concerne les stratégies de conservation, plus de 100 hectares de terres dégradées ont été reconverties en mangrove. Pour faire face à la perte d'emplois due au déclin de la pêche et à l'impossibilité d'accéder aux lagunes, la Fédération de petits pêcheurs travaille sur des activités alternatives de création de revenus, principalement pour les pêcheurs, les femmes et les jeunes. Plus de 623 emplois ont été créés en promouvant l'élevage d'animaux domestiques et autres activités rentables. (Bulletin du WRM N°20, février 1999).

Thaïlande: un avenir incertain pour le premier exportateur du monde ?

La Thaïlande a été le premier producteur et le premier exportateur du monde de crevettes industrielles pendant plusieurs années, depuis le début du boom de la crevette au début des années 80. La production totale de crevettes de ce pays a atteint 300 000 tonnes l'année dernière, c'est-à-dire plus de la moyenne normale qui se situe entre 200 000 et 250 000 tonnes, grâce à une pénurie d'offre sur le marché mondial. Malgré cela, en 2001, les éleveurs de

crevettes et les associations d'exportateurs ont demandé au gouvernement de mettre en place rapidement une politique nationale de promotion des fermes à crevettes afin d'être préparés à faire face à une plus forte concurrence des pays voisins. L'Inde et le Bangladesh produisent à eux deux 60 000 à 80 000 tonnes; l'Indonésie 60 000 à 80 000 tonnes; le Vietnam 50 000 à 70 000 tonnes, les Philippines 30 000 tonnes, et la Malaisie 10 000 tonnes. D'après les exportateurs de crevettes, les pays précités, grâce au soutien gouvernemental et aux nouvelles politiques mises en place, ont un plus grand potentiel d'augmentation de leur capacité et la Thaïlande pourrait être exclue du marché exportateur si une politique nationale visant à relancer le secteur n'est pas développée.

Les exportateurs de crevettes s'expriment abondamment sur la nécessité de promouvoir l'industrie crevetticole, mais ils s'abstiennent de parler en ce qui concerne les impacts considérables causés par cette industrie au niveau social et environnemental. D'après le Bureau national de développement économique et social de la Thaïlande, sur les 380 000 hectares de mangrove du pays, près de 253 000 ont été détruites à cause des fermes à crevettes. Dans plusieurs provinces du littoral, de nombreuses fermes ont été installées à proximité de rizières qui ont ainsi subi la pollution de l'eau saline. La subsistance des communautés de cultivateurs et de pêcheurs habitant près des zones d'élevage de crevettes a été gravement affectée. De nombreux étangs du littoral ont été abandonnés à cause de l'auto-pollution, des attaques de virus et de la dégradation des terres; l'industrie a donc été déplacée vers d'autres régions, laissant derrière elle de vastes zones de terres en friche.

Une des zones choisies par cette industrie ces dernières années a été la région rizicole dans les plaines intérieures du pays. Ce déplacement a été fortement résisté par les producteurs de riz, les ONG et les secteurs académiques, à tel point que le gouvernement a été obligé d'interdire il y a deux ans l'élevage de crevettes géantes tigrées dans les terres intérieures. Etant donné la nature insatiable de l'industrie crevetticole, l'interdiction fut lourdement attaquée au cours de l'année 2001 et il a été dit qu'elle serait prochainement levée. Mais grâce à la pression des groupes de la société civile et des secteurs académiques, ainsi qu'au conseil d'une sous-commission, le Bureau national de l'environnement a finalement décidé de maintenir l'interdiction et de promouvoir l'élevage de crevettes durable et respectueuse de l'environnement. D'après les dernières nouvelles, les éleveurs de crevettes des provinces rizicoles de l'intérieur du pays adopteront une crevette d'eau douce, moins rentable, mais plus respectueuse de l'environnement, connue sous le nom de *koong kam kram*. Il faudrait maintenant développer une politique qui interdirait la coupe des mangroves et promouvoir la réhabilitation et le reboisement des étangs abandonnés.

Les habitants locaux ont dû faire face à de nombreuses difficultés pour exprimer leur opposition à l'expansion de l'élevage industriel de crevettes, car la police, l'armée et le système judiciaire soutiennent généralement ceux qui ont le plus d'argent et d'influences politiques. Dans cet état de choses, les investisseurs crevetticoles se sentent libres d'agir à leur guise, et souvent dépassent largement les limites acceptables. En janvier 2001, Mr Jurin Rachapol, âgé de 49 ans, conservationniste et défenseur de la foresterie communautaire, a été assassiné pendant qu'il cueillait des noix dans sa ferme. Sa famille et ses amis pensent qu'il a été tué par balle à cause de son activisme contre l'élevage de crevettes et les méthodes destructrices de pêche. Même le Bangkok Post a publié des articles sérieux et convaincants sur ce sujet, où il est affirmé qu'il s'agit là d'un conflit entre, d'une part, la conservation et l'usage et l'aménagement raisonnables, et, d'autre part, "la surexploitation des ressources naturelles" et "l'avarice" des producteurs de crevettes.

Mais les nouvelles de la fin de l'année 2001 ne sont pas propices à l'industrie crevetticole. 48% des exportations de crevettes étaient destinées aux Etats-Unis et, suite à la réduction des importations nord-américaines après les attaques du 11 septembre, cette industrie devra chercher de nouveaux marchés. Les dernières nouvelles disent également que les producteurs thaïlandais de crevettes ont signalé le risque de contamination dû à un élevage inadapté dérivant

en produits contenant des antibiotiques pouvant être interdits dans les pays européens. (Par Maurizio Farhan Ferrari, Bulletin du WRM N° 51, octobre 2001).

Vietnam: les crevettes, les mangroves et la Banque mondiale (I)

Les gouvernements du Sud-Est asiatique ont promu l'élevage de crevettes car cela rapporte des devises. Les bénéficiaires du développement de cette activité sont des entreprises privées dont la compagnie agro-industrielle thaïlandaise Charoen Pokphand. En Thaïlande, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, Charoen Pokphand et le gouvernement thaïlandais ont travaillé de concert afin de développer l'industrie crevetteicole. Des subventions généreuses ont été accordées aux compagnies installant des élevages de crevettes en Thaïlande, notamment des dégrèvements fiscaux, des importations détaxées, des exonérations temporaires d'impôts et des crédits à l'exportation.

Dans les années 90, Charoen Pokphand a étendu ces activités au Vietnam. En 1993, elle a exporté des crevettes du Vietnam pour un montant de 96 millions de dollars, ce qui représentait 40% des ventes nationales de crevettes. Charoen Pokphand possède également au Vietnam des usines de fabrication d'aliments pour crevettes.

Au cours des 20 dernières années, la surface occupée par les mangroves au Vietnam s'est réduite dramatiquement. Par exemple, dans la province de Ca Mau, à l'extrême sud du Vietnam, 60 000 hectares de mangroves ont été perdus entre 1983 et 1992. Des terres occupées auparavant par des mangroves ont été converties en fermes à crevettes et n'abritent plus que quelques arbres. Dans plusieurs endroits, le rôle des toitures, n'est plus rempli.

L'élevage de crevettes constitue plutôt une activité à court terme. Par ailleurs, l'élevage intensif emploie des antibiotiques et des additifs chimiques afin d'augmenter la production ce qui fait que les viviers à crevettes ainsi que le réseau hydrique environnant sont, à terme, tellement contaminés que la seule chose à faire est d'abandonner les terres. Les maladies sont un autre risque de l'élevage de crevettes; en 1994, un virus a détruit au Vietnam presque toute la récolte de crevettes.

Il y a deux ans, la Banque mondiale et Dannida (l'Agence danoise d'aide gouvernementale) ont financé un projet sur six ans dans les zones de mangroves de quatre provinces du delta du Mékong, dénommé Protection et développement des terres humides du littoral, qui comprend une longue bordure côtière de 470 kilomètres. Les études réalisées dans le cadre de ce projet signalent que, parmi les causes de la dégradation des mangroves, se trouvent la défoliation causée par la guerre des Etats-Unis contre le Vietnam, la coupe d'arbres des exploitants forestiers, la coupe illégale de la part des gens originaires d'autres régions et le déboisement réalisé afin d'y installer des fermes à crevettes, activité promue par le gouvernement.

Une autre étude signale que "de nombreux occupants semblent avoir pris conscience de la nécessité de reboiser, si l'on considère les activités de plantations d'arbres individuelles et volontaires que l'on constate dans divers endroits". Cependant, il est nécessaire de réinstaller plus de 2 000 familles dans le cadre du projet, pour pouvoir planter les palétuviers. Et les personnes à déplacer sont non seulement des éleveurs de crevettes, mais aussi des agriculteurs, des travailleurs forestiers, des producteurs de sel, des tailleurs, des mécaniciens, des artisans, des commerçants, des pêcheurs, des ouvriers.

Au lieu d'analyser le rôle de la politique gouvernementale dans la promotion des élevages de crevettes, Ronald Zweig, responsable du projet de la Banque mondiale, accuse les villageois des pertes de mangroves. "Les pauvres de la zone rurale comprise dans le projet ont eu peu d'opportunités de développer des activités rentables en dehors de l'exploitation des ressources forestières du littoral, au point de dégrader sérieusement la source de leurs bénéfices."

Bien évidemment, les 31,8 millions de dollars empruntés à la Banque mondiale pour ce projet, il faudra les rembourser. Le gouvernement vietnamien aura besoin alors de devises et, pour les

obtenir, il promouvra l'exportation de cultures commercialisables, notamment les crevettes. En février 2001, l'aquaculture industrielle vietnamienne a annoncé le lancement d'un plan quinquennal dont l'objectif clé est d'accroître la surface occupée par l'élevage de crevettes de 226 000 hectares à 330 000 hectares. Le ministre adjoint des Pêches, Nguyen Viet Thang, a promis un soutien financier de l'Etat aux entrepreneurs qui installeraient des fermes à crevettes de plus de 100 hectares.

La disparition des mangroves vietnamiennes à cause des fermes à crevettes est un problème qui, sans aucun doute, ne sera pas résolu du seul fait de déplacer les villageois et de planter des arbres, comme a l'air de suggérer la Banque mondiale. (Par Chris Lang, Bulletin du WRM N° 51, octobre 2001).

Vietnam: les crevettes, les mangroves et la Banque mondiale (II)

Christopher Gibbs, du bureau de la Banque mondiale à Hanoi, a demandé au WRM de publier sa réponse à l'article de Chris Lang sur le Vietnam paru dans le Bulletin N° 51 du WRM. La lettre de M. Gibbs est transcrite ci-dessous dans son intégralité, suivie de la réponse de Chris Lang.

"16 novembre 2001

WRM

Messieurs,

Dans le Bulletin N° 51 du WRM vous avez publié un article intitulé "Vietnam: les crevettes, les mangroves et la Banque mondiale", signé Chris Lang. Cet article a été rédigé et publié sans que la Banque mondiale ait été consultée et, malheureusement, il est inexact et fait plusieurs affirmations erronées. Dans un souci d'exactitude et dans l'intérêt de vos lecteurs, je vous demanderais de publier cette réponse dans votre page Web.

1. La position de la Banque mondiale à l'égard de l'aquaculture au Vietnam

La position de la Banque mondiale durant tout le processus de dialogue sur l'aquaculture avec le gouvernement du Vietnam a été et continue d'être cohérente et claire, et elle est résumée dans son rapport de 1998 sur la stratégie de développement rural pour le Vietnam, "Advancing Rural Development", qui dit:

"Sans une évaluation des lieux plus attentive et de meilleures pratiques, les investissements dans l'aquaculture seront trop risqués. L'élevage de crevettes, de crabes et de poissons, quoique risqués, peuvent être très rentables, et le Vietnam a un potentiel élevé pour l'aquaculture à condition de trouver des solutions aux problèmes de la pollution et des maladies persistantes. La promotion future de l'aquaculture doit être précédée d'une connaissance plus approfondie du zonage pour l'utilisation de la terre, ainsi que des pratiques aquacoles. Autrement, les dangers pour les mangroves, les zones humides et les territoires d'estuaire se verront augmentés, et les foyers pauvres qui pratiquent l'aquaculture intensive continueront à miser sur des investissements risqués".

2. Le Projet de protection et de développement des zones humides littorales pour le Vietnam (Coastal Wetlands Protection and Development Project, CWPDP).

Le CWPDP a été spécifiquement élaboré pour empêcher la destruction des mangroves le long des 470 kilomètres de côtes du Sud du Vietnam. Cependant, la zone concernée par le projet est habitée par les personnes les plus pauvres, qui vivent parmi les palétuviers et gagnent leur vie à les couper pour obtenir du bois et du charbon, ce qui menace l'existence des mangroves, la stabilité de la bande côtière et les lieux de couvain des poissons. Sur le bord de mer, la pauvreté est la cause primaire de la dégradation des mangroves littorales, et le projet répond directement aux besoins de développement des pauvres et aux dégâts qu'ils font à l'environnement. La réponse du CWPDP consiste à appuyer la restauration des mangroves et à

fournir aux pauvres de nouvelles activités économiques, à l'intérieur, mais près de leurs lieux d'implantation originels. C'est la raison pour laquelle certains transferts de population sont nécessaires.

3. Le transfert de population

Il vaut toujours mieux éviter les transferts de population, qui sont très difficiles à effectuer correctement. C'est pourquoi la Banque mondiale a une politique de sauvegarde dans ce domaine (Operational Policy 4.30) et, pour les mêmes raisons, le CWPDP a toujours soigneusement planifié les transferts, qui sont bien justifiés. Les personnes concernées par le transfert dans le projet (qui sont 2150, et non les plus de 2000 familles dont parle Chris Lang dans son article) sont celles qui habitent dans la zone de protection totale (ZPT) définie par le gouvernement, une bande étroite consacrée aux mangroves sur le bord même de la mer.

Ceux qui sont réinstallés sont ceux qui dépendaient de la coupe des mangroves pour leur subsistance. Les autres habitants de la ZPT, qui dépendent de la pêche, habitent des zones où la terre s'accumule ou cultivent des sols sablonneux, peuvent rester où ils sont. Les foyers en cours de réinstallation figurent parmi les plus pauvres du Vietnam, ce sont des personnes qui subsistent par l'exploitation des mangroves, et c'est pourquoi on les aide à recommencer une vie nouvelle, avec des alternatives autres que la coupe des mangroves.

Le transfert de population est toujours compliqué, mais le CWPDP offre un appui substantiel à ceux qui sont réinstallés: la compensation en terres, l'hébergement, les frais de transport et de subsistance, l'entraînement, la formation professionnelle, plus un appui substantiel aux communes d'accueil. Plus de 15,9 millions de dollars ont été destinés au transfert des occupants de la ZPT, incluant des crédits pour 8,5 millions par l'intermédiaire de la Banque du Vietnam pour l'agriculture et le développement rural (Vietnam Bank for Agriculture and Rural Development), 1,63 millions destinés à améliorer les installations dans les communautés d'accueil, et une somme additionnelle de 672 000 dollars pour les minorités ethniques. Il s'agit d'un programme minutieusement planifié et généreusement financé, dont nous espérons qu'il fonctionnera correctement.

4. L'appui de la Banque mondiale à l'aquaculture au Vietnam

La Banque mondiale n'appuie pas l'aquaculture crevette d'eau salée au Vietnam. Ce qu'elle appuie par contre, c'est la combinaison de riziculture et pisciculture, et l'élevage de crevettes en eau douce combiné avec la riziculture dans certaines zones du delta du Mékong, pour contribuer à atténuer les impacts du contrôle des inondations dans les zones d'inondation saisonnière. Mais l'élevage de crevettes en eau douce est moins vulnérable aux maladies que celui de crevettes en eau saumâtre, et peut contribuer à contrôler les insectes ravageurs du riz et diminuer l'utilisation de pesticides qui a atteint des niveaux dangereux dans beaucoup de régions rizicoles.

Je vous remercie de votre attention.

Christopher Gibbs
Coordinateur du Secteur rural
Bureau de la Banque mondiale à Hanoi
Vietnam

La réponse de Chris Lang a été la suivante:

La réponse de Christopher Gibbs à mon article est malheureusement inexacte et fait plusieurs affirmations incorrectes. Gibbs écrit: "Cet article a été rédigé et publié sans que la Banque mondiale ait été consultée". Or, le 23 octobre 2001 j'ai écrit à John Carstensen, du Programme danois d'assistance environnementale à Hanoi (Danish Environmental Assistance Programme) qui appuie également le projet, pour lui poser plusieurs questions sur le Projet de protection et de développement des zones humides littorales. J'ai adressé copie de mon courrier électronique à

Ronald Zweig, directeur du projet pour la Banque mondiale. Carstensen m'a répondu que la Banque allait répondre à mes questions. Je n'ai toujours pas reçu de réponse de Zweig.

De fait, la première fois que j'ai contacté la Banque mondiale à Hanoi c'est en juin 1995, lorsque j'ai parlé avec Choeng-Hoy Chung qui était à l'époque le représentant de la Banque mondiale au Vietnam. Le 12 septembre 1995 je lui ai écrit pour lui poser des questions sur le projet. Deux mois plus tard, je lui ai envoyé, ainsi qu'à d'autres personnes de la Banque, copie d'un rapport que j'avais rédigé, "La Banque mondiale au Vietnam", qui inclut une critique du projet de la Banque sur les mangroves. Je n'ai jamais reçu de réponse, ni à ma lettre ni à mon rapport.

Suivant Gibbs, la position de la Banque à l'égard de l'aquaculture est "cohérente et claire". Cependant, la déclaration citée par Gibbs se borne à recommander de régler les problèmes de la maladie et de la pollution associés à l'élevage de crevettes, et d'apprendre quelque chose sur le zonage pour l'utilisation de la terre et sur l'aquaculture. Ainsi, le "potentiel élevé pour l'aquaculture" du Vietnam pourra être atteint, la "promotion future de l'aquaculture" pourra continuer, et Charoen Pokphand pourra probablement continuer à vendre des crevettes à l'Europe.

La lettre de Gibbs ne mentionne pas des compagnies telles que Charoen Pokphand, qui sont les bénéficiaires finales de la destruction des mangroves aux fins de l'expansion de la crevetticulture industrielle.

Dans le même style du commentaire de Ronald Zweig que je cite dans mon article, Gibbs accuse les villageois pauvres de la perte des mangroves, lorsqu'il dit que dans la zone du projet ce sont "les personnes les plus pauvres, qui vivent parmi les palétuviers et gagnent leur vie à les couper pour obtenir du bois et du charbon, qui menacent l'existence des mangroves". Ici Gibbs contredit les études sur la zone du projet faites par sa propre organisation. Le Plan d'action de la Banque pour le transfert de population dit: "La dégradation des mangroves ne peut pas être attribuée uniquement aux familles habitant la ZPT (zone de protection totale). Les forêts ont été plus endommagées par la défoliation, l'abattage déraisonnable effectué par des entreprises forestières, la coupe illégale faite par des équipes de bûcherons venues de l'extérieur de la région et, plus récemment, la déforestation destinée à permettre la production de crevettes promue par le gouvernement du Vietnam".

Gibbs et Zweig ne sont pas les seuls dans la Banque mondiale à blâmer les villageois de la destruction des forêts. Avant d'être muté à Hanoi, Choeng-Hoy Chung était à la Banque mondiale de Bangkok. Dans une interview de 1994 avec le journaliste Nantiya Tangwisutijit, il a expliqué qu'un programme d'aménagement forestier demandait trois choses pour réussir: "D'abord il faut le 'daab', l'épée; ensuite le 'khanom', ce que les occidentaux appellent la carotte, et finalement le 'long thot', le bâton".

Le chiffre de "plus de deux mille familles" à déloger provient du document d'information du projet de la Banque mondiale, et du Plan d'action pour le transfert de population que l'on trouve dans le site Web de la Banque. Une des questions que je posais à John Carstensen dans mon courrier électronique du 23 octobre portait spécifiquement sur le nombre de personnes qu'il faudrait réinstaller. Quant aux occupations de ces personnes, qui figurent dans mon article, elles ont été tirées du Plan d'action pour le transfert de population.

Gibbs signale que "La Banque mondiale n'appuie pas l'aquaculture crevette d'eau salée au Vietnam", et mon article ne dit pas que la Banque appuie directement l'aquaculture crevette au Vietnam. Cependant, chaque fois que la Banque mondiale prête de l'argent au Vietnam, la dette du pays augmente. Le gouvernement n'a pas d'autre choix que de promouvoir les cultures commercialisables telles que les crevettes, pour obtenir les devises nécessaires au remboursement de ses dettes. La Banque mondiale fait partie du problème, et non de la solution. (Bulletin N° 52 du WRM, novembre 2001).

RÉFÉRENCES

PANORAMA GENERAL SUR LES MANGROVES

La mangrove et son avenir incertain

Greenpeace España, "S.O.S. manglares en peligro de extinción",
<http://www.greenpeace.es/manglares/manglar0.htm>

La mangrove c'est la vie, vive la mangrove

Par: Elmer López Rodríguez, Greenpeace, courrier électronique:
elmer.lopez@dialb.greenpeace.org

La production non durable Vs la production durable de la crevette

ISA Net Report. Prawn to Trade Prawn to Consume,
<http://www.shrimpaction.com/SHRIMP%7E1.PDF>

Sustainable Development Alternatives for Mangrove Forests, Mangrove Action Project,
<http://www.earthisland.org/map/sstal.htm>

Rocking the boat: Conserving Fisheries and Protecting Jobs by Anne Platt McGinn, Worldwatch
Paper 142, June 1998, Worldwatch Institute

Biodiversidad en América Latina, Noticias, October 2, 2001
<http://www.biodiversidadla.org/prensa2/prensa394.htm>

Les impacts de l'élevage industriel de crevettes sur la société, l'économie et l'environnement

"Prawn to Trade, Prawn to Consume", Industrial Shrimp Action Network,
<http://www.shrimpaction.com/SHRIMP%7E1.PDF>

Les piliers du développement du commerce mondial de la crevette

Isabel de la Torre (ISA Net), and David Batker (APEX), "Prawn to Trade, Prawn to Consume",
<http://www.shrimpaction.com/SHRIMP%7E1.PDF>

Engineering the Blue Revolution", GRAIN, <http://www.grain.org/publications/dec973-en.cfm>

"Rocking the Boat: Conserving Fisheries and Protecting Jobs", Anne Platt Mc Ginn, WorldWatch
Paper 142, June 1998.

"The devastating delicacy", Greenpeace/USA,
<http://www.greenpeaceusa.org/reports/biodiversity/shrimp/shrmp02.html>

La crevetticulture dans les traités internationaux sur l'environnement

Par: Maurizio Farhan Ferrari, Forest Peoples Programme, courrier électronique:
mferrari@pd.jaring.my

Crevettes tropicales vs mangroves

Par: Eva Hernández, envoyé par CODDEFFAGOLF, courrier électronique: cgolf@sdnhon.org.hn

LE TRAVAIL EN RESEAU POUR LA PROTECTION DES MANGROVES

Formation du Réseau d'action contre la production industrielle de crevettes

Par: Maurizio Ferrari, Forest Peoples Programme, courrier électronique: mferrari@pd.jaring.my

Naissance du Réseau Mangrove sud-américain

Par: Elmer López, Greenpeace, courrier électronique: elmer.lopez@dialb.greenpeace.org

LES MANGROVES VUES DE L'INTERIEUR

AFRIQUE

Kenya

Des mangroves menacées par une société minière canadienne

"Undermining the Forests. The need to control transnational mining companies: a Canadian case study", disponible en Forest Peoples Programme, courrier électronique: info@fppwrm.gn.apc.org

Madagascar

L'importance des mangroves, et ce qui les menace

Par: Rabarisoa Rivo, courrier électronique: takatra@dts.mg

Nigeria

Les mangroves menacées

Late Friday News, 33rd Edition, 27/3/99; The World Guide 1999-2000.

Le pétrole et la violence

Late Friday News, 35th edition, April 1999, rapport par Niger Delta Human and Environmental Rescue Organization ND-HERO.

Les mangroves protégées par le peuple contre l'élevage de crevettes

"Movement Against Shrimp Farming In Nigeria Launched", Mangrove Action Project (MAP), courrier électronique: mangroveap@olympus.net

Björn Kjerfve, Luiz Drude de Lacerda y El Hadji Salif Diop, "Mangrove ecosystem studies in Latin America and Africa".

"Oil extraction in the Mangroves", Tegantai 10, Oilwatch Network Bulletin, <http://www.oilwatch.org.ec/tegantai/english/tegantai10/mangin10.html>

Tanzanie

Les mangroves menacées par un projet aquacole

Patricia Nzioka, East African Wild Life Society (EAWLS)

Environment Tanzania (JET), 23/5/1998.

L'élevage commercial de crevettes est dans l'impasse dans les mangroves du delta du Rufiji

Late Friday News, 71st Edition, October 2000, courrier électronique: mangroveap@olympus.net

La mort du projet crevettier du delta du Rufiji

Shrimp centinel on line: National Report from Tanzania

http://earthsummitwatch.org/shrimp/national_reports/crtanzan.html

Balinagwe Mwambungu, Chairman "Journalists Environmental Association of Tanzania", courrier électronique: jet@africaonline.co.tz

Electronic Mail&Guardian, <http://www.mg.co.za/mg/news/97jul1/15jul-tanzania.html>

AMERIQUE

Belize

Les habitants défendent leurs mangroves

Late Friday News, 35th Edition, 1/5/99

L'industrie crevettière menace la mangrove de la lagune Placencia

Late Friday News, 67th Edition, August 2000, courrier électronique: mangroveap@olympus.net

Colombie

Les communautés locales sont affectées par les compagnies crevettières

Asociación de Productores para el Desarrollo Comunitario de la Ciénaga Grande del Bajo Sinú, courrier électronique: asprocig@colnodo.apc.org.co, <http://www.asprocig.org.co>

On dénonce l'expansion de l'industrie crevettière

"S.O.S. Río Sinu", by the Asociación de Productores para el Desarrollo Comunitario de la Ciénaga Grande del Bajo Sinu (ASPROCIG), courrier électronique: asprocig@regmanglar.org, asprocig@colnodo.apc.org.co, <http://www.asprocig.org.co>

"Las Represas de Urrá en Colombia y de Ralco en Chile. Ecosistemas y Etnias Afectados. El Informe de la Comisión Mundial sobre Represas", EcoPortal.net, <http://www.ecoportal.net/noti/notas408.htm>

Equateur

Action de Greenpeace en défense des mangroves qui restent

Greenpeace web page: <http://www.greenpeace.org>

Le gouvernement essaie de vendre les mangroves

Late Friday News, 32nd Edition, 9/3/99.

Acción Ecológica, Mangroves Campaign, courrier électronique: cmanglar@hoy.net , 12/3/99.

Une initiative de restauration des mangroves

Par: Alfredo Quarto, MAP; 27/6/2000, courrier électronique: mangroveap@olympus.net

Il faut sauver les mangroves de Guayas

The Late Friday News, 76th Edition, 13/1/01.

Cecilia Chérrez, Acción Ecológica, 18/12/2000.

FUNDECOL, Press Release, 4/1/2000; courrier électronique: fundecol@ecuanex.net.ec

Les mangroves et les exploitations de crevettes

Par: Alfonso Román, Acción Ecológica, courrier électronique: manglares@accionecologica.org

Guatemala

Une entreprise crevettière à l'origine de la violence et de la mort

"Disturbios en Champerico producidos por una camaronera. Un menor de edad resulta muerto por la policía". Trópico Verde, courrier électronique: mailto@tropicoverde.org , web: <http://www.tropicoverde.org>

La sécurité pour les crevettes, l'insécurité pour la population

Par: Carlos Albacete, Trópico Verde, <http://www.tropicoverde.org> y "Los impactos de la actividad camaronera en Champerico, Retalhuleu, Guatemala", Junio 2001.

Honduras

Une campagne pour la protection des mangroves et des zones humides contre l'élevage de la crevette

CODDEFFAGOLF, courrier électronique: cgolf@sdnhon.org.hn e ISA Net, courrier électronique: maufar@fppwrm.gn.apc.org

La lutte contre les fermes de crevettes gagne du terrain

CODDEFFAGOLF, 4/12/00, courrier électronique: cgolf@sdnhon.org.hn

La Banque mondiale impliquée dans la destruction de la mangrove

Late Friday News, March 2001, courrier électronique: mangroveap@olympus.net

CODEFFAGOLF, 27/3/2001, courrier électronique: cgolf@sdnhon.org.hn

Les ravages de l'industrie crevette

Par: Jorge Varela Márquez, "Humedales del Golfo de Fonseca, Honduras, amenazas y reacciones", CODDEFFAGOLF, courrier électronique: cgolf@sdnhon.org.hn

Mexique

Les mangroves vs les fermes crevettières et les terrains de golf

Mangrove Action Project, 25 April 1998.

La destruction de la mangrove par le tourisme et l'industrie crevette

Late Friday News, 33rd Edition, 27/3/99.

L'opposition croissante à l'élevage industriel de crevettes

Par: María L. Cruz-Torres. "Pink Gold Rush:" Shrimp Aquaculture, Sustainable Development, and the Environment in Northwestern Mexico, Journal of Political Ecology Vol. 7, 2000.
http://www.library.arizona.edu/ej/jpe/volume_7/Cruz00.pdf

- ASIE

Bangladesh

Les mangroves menacées par la prospection du pétrole et du gaz

Chowdhury M.F., Friends of the Earth-Bangladesh, Agosto 1998, gbs@dhaka.agni.com

Polder 22 ou la lutte pour protéger les Sundarbans

Par: Alfredo Quarto, Mangrove Action Project (MAP), courrier électronique: mangroveap@olympus.net

Une journée en hommage à Korunamoyee Sardar

Par: Asa Wistrand, Nijera Kori, courrier électronique: nkshrimp@agni.com

Birmanie

La déforestation en amont et la culture de la crevette détruisent les mangroves

"Myanmar Coast mangroves", WWF,
http://www.worldwildlife.org/wildworld/profiles/terrestrial/im/im1404_full.html

The U.S. Commercial Service,
<http://www.usatrade.gov/website/CCG.nsf/CCGurl/CCG-BURMA2002-CH-2:-0045F7E4>

"Boycott imports from Burma", CFOB, <http://www.cfob.org/CanadianPolicy/imports.shtml>

Cambodge

L'interdiction de coupe est-elle la bonne solution au problème de la conservation des mangroves ?

Late Friday News 32 (10/3/99) por Bou Saroeun en "Phnom Penh Post", 19/2/99.

Des mesures tardives et insuffisantes pour la protection des mangroves

Late Friday News, 59th edition, 31/3/2000, courrier électronique: mangroveap@olympus.net

Inde

Violences contre des pêcheurs locaux

Chris Bright, "Life out of Bounds", Worldwatch Institute, 1998.

Government Approves Socio-Economic Development Projects, Ha Noi, June 15 (VNA).

Aerial Seeding Project Carried out in Lai Chau and Son La Provinces, Ha Noi, June 20, 1999 (VNA).

Indonésie

Des opposants à l'élevage industriel de crevettes arrêtés

Par: Alfredo Quarto, Mangrove Action Project (MAP), courrier électronique: mangroveap@olympus.net

La crevetticulture industrielle créé des tensions croissantes

Par: P. Raja Siregar, courrier électronique: radja@walhi.or.id, editado por Maurizio Farhan Ferrari, Forest Peoples Programme, courrier électronique: mfferrari@pd.jaring.my

La destruction de écosistemas de manglares

Late Friday News, 107th Edition, Mangrove Action Project, courrier électronique: mangroveap@olympus.net, <http://www.earthisland.org/map/index.htm>

"The world of mangroves", <http://www.mangroveweb.net/html/mangrov.htm>

"Monitoring Mangrove Forests using Remote Sensing and GIS, Yousif Ali Hussin Mahfud M. Zuhair Michael Weir, <http://www.gisdevelopment.net/aars/acrs/1999/ps5/ps5126pf.htm>

Malaisie

Une larme pour chaque crevette produite

Par: Meenakshi Raman, Consumers Association of Penang, courrier électronique: meenaco@pd.jaring.my

Les mangroves de Penang et la conservation de la biodiversité

"Workshop on the importance of mangroves", The Late Friday News, 95th Edition, 17/3/02, courrier électronique: mangroveap@olympus.net

Philippines

L'élevage industriel de crevettes et la dégradation des mangroves

Par: Gilbert Sepulveda, Tambuyog Development Center/ Aurora Support Group/ and ISA-Net,
courrier électronique: gilsep@hotmail.com

Sri Lanka

Des pêcheurs locaux protègent les mangroves

Mangrove Action Project, 28th Edition of the Late Friday News, 22/1/1999.

Thaïlande

Un avenir incertain pour le premier exportateur du monde ?

Par: Maurizio Farhan Ferrari, Forest Peoples Programme, courrier électronique:
mferrari@pd.jaring.my

Vietnam

Les crevettes, les mangroves et la Banque mondiale (I)

Par: Chris Lang, courrier électronique: chrislang@t-online.de

Les crevettes, les mangroves et la Banque mondiale (II)

Par: Chris Lang, courrier électronique: chrislang@t-online.de